

# Sensibilisation des acteurs institutionnels à une approche élargie de la précarité énergétique

Recherche menée dans le cadre de la  
consultation de soutien à l'innovation  
« réduction de la précarité énergétique »  
PREBAT  
RAPPORT FINAL 1.2

PUCA / ANAH / ADEME

09 juillet 2010

s.a.s. PratiCité

Denis Caraire urbaniste OPQU





# Sensibilisation des acteurs institutionnels à une approche élargie de la précarité énergétique

---

Recherche menée dans le cadre de la  
consultation de soutien à l'innovation  
« réduction de la précarité énergétique »  
PREBAT  
RAPPORT FINAL 1.2

Document établi par :

Denis CARAIRE – urbaniste qualifié OPQU

Avec l'appui de :

Pierre HAMELIN – urbaniste qualifié OPQU

Equipe de recherche :

Martine TISNÉRAT – sociologue PACT HD 47. Entretiens qualitatifs ménages et exploitation

Cécile BAREILLE – CESF PACT HD Béarn Bigorre. Entretiens qualitatifs ménages

Stéphanie ORTOLA – urbaniste PACT HD 47. Entretiens qualitatifs ménages

Annick SERRE – chargée de missions PACT HD 33. Entretiens qualitatifs ménages

Elsa JULLIEN – cons. info énergie PACT HD 33. Entretiens qualitatifs ménages, évaluations thermiques

Julien JORRO – ch.d'études certif. DPE PACT HD Béarn Bigorre. Entretiens, évaluations thermiques

Olivier STADLER – technicien habitat PACT HD 33. Entretiens ménages, évaluations thermiques

Martine LEHMANN – resp. serv. Social PACT HD 33. Entretiens ménages, constitution échantillon

Avec le soutien des équipes du PACT HD 33, du PACT HD 47 et du PACT HD Béarn Bigorre

Partenaire de recherche :

ESH Ciliopée, Agen, dans le cadre du projet « j'écogère » 2009-2010

Muriel BOULMIER – Directeur Général

Emmanuelle GAUVILLE – directrice des études ESH Ciliopée

Recherche soutenue par convention avec :

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) – référent Pascal LEMONNIER

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) – référent Didier CHEREL

## Avertissement

La recherche présentée dans ce rapport a été menée dans le cadre de la consultation de soutien à l'innovation PREBAT 2008 « réduction de la précarité énergétique », en se référant plus particulièrement aux dimensions de la consultation relatives :

- Aux conditions d'efficacité des actions permettant de faire face à la précarité énergétique ;
- A l'établissement de passerelles entre le travail social et les problématiques bâtiment ;
- A une approche de la précarité énergétique au-delà du simple impayé, propre à nourrir un travail d'accompagnement plus global ;

Le travail présenté ci-après :

- Ne présente pas de méthode de traitement de la précarité énergétique
- Ne présente pas de méthode de repérage de la précarité énergétique
- Ne présente pas d'action aboutissant directement à une réduction de la précarité
- Ne prétend pas qualifier statistiquement la précarité énergétique, bien que s'appuyant sur l'étude détaillée de près d'une centaine de situations et des actions menées auprès de 300 ménages.

Le travail présenté ci-après :

- Apporte, sur la base d'un recueil de terrain important, des éclairages sur les situations de précarité et leur contexte, notamment au niveau des budgets et des déplacements ;
- Présente au travers d'exemples et d'un échantillon statistique non représentatif diverses formes de précarité, divers degrés d'exposition, de nature à permettre :
  - A ceux qui programment des actions de repérage de la précarité d'identifier une plus large gamme de publics potentiels et les moyens de les identifier ;
  - A ceux qui sont engagés dans des actions de lutte contre la précarité énergétique des moyens de mieux appréhender les situations et les priorités de leurs ménages cible ;
  - A l'ensemble des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique d'identifier quelques pistes d'action nouvelles.
- Apporte des éléments de langage et des éclairages sur la dynamique des ménages permettant une approche plus riche du positionnement des ménages précaires au regard des actions et des discours sur le thème de la précarité énergétique.

Nous n'avons pas cherché à définir la **précarité énergétique**. Toutefois, dans notre recherche de situation diverses mettant en jeu différents degrés et différentes forme de précarité énergétique, nous avons considéré comme pertinents **au moins un** des marqueurs suivants :

- Froid objectif (<16°C) / Froid ressenti / subi
- Incapacité à payer traduite par dette ou traduite par sous consommation / non consommation
- Arbitrages subis : énergie payée mais sacrifices faits sur d'autres postes
- Danger pour la santé (risque CO, explosion, incendie, froid)
- Préoccupation forte, constante et motivée du ménage sur le thème de l'énergie

## MODE D'EMPLOI Synthèse

Le projet de recherche – page 6	< 50 A
Le dispositif de recherche et sa mise en place – page 12	51 à 90 B
L'exploitation du matériel recueilli – page 34	91 à 150 C
L'apport d'une démarche parallèle – page 86	151 à 230 D
Portraits – page 94	231 à 330 E
Synthèse - page 116	331 à 450 F
Propositions – page 118	> 450 G

On trouvera page **6** la description des attendus du **projet de recherche** dont ce document est la restitution, et notamment, les buts recherchés, les hypothèses de départ, les limites de la démarche. En particulier, on comprendra **ce que nous entendons par « approche élargie » de la précarité énergétique**.

On trouvera page **12** la description de notre **méthode de travail**, et notamment comment ont été identifiés les 95 ménages dont les situations ont servi de base à notre travail, pourquoi ces ménages sont susceptible d'élargir nos horizons en matière d'approche de la précarité énergétique, comment nous sommes allés à leur rencontre, et comment nous avons couplé une approche de la performance du logement réalisée par des thermiciens avec une approche des budgets, des usages et des perceptions réalisée par des professionnels du travail social. On comprendra alors que notre démarche est avant tout **une démarche d'écoute des situations globales**.

On entrera page **34** dans **l'exploitation du matériel recueilli** par diagnostic des logements et enquête auprès des ménages. Plutôt qu'un travail statistique exhaustif sur la grande masse des informations recueillies, on trouvera une multiplication des angles d'approches dont le but est de susciter la réflexion et l'adaptation des dispositifs opérationnels à destination de la précarité énergétique. On partira de données familières pour **découvrir quelques réalités contre-intuitives**.

Page **86**, on trouvera **le bilan d'une démarche de pédagogie des usages** menée auprès de 406 locataires de logements sociaux, concomitamment à notre recherche, par une partie de l'équipe. **On y découvrira que les plus pédagogues furent parfois les ménages eux-mêmes**.

Page **94**, comme un condensé de notre recherche, on trouvera **sept portraits de ménages** qui sont à eux-seuls **une invitation à considérer de façon ouverte les questions de précarité énergétique**.

Page **102**, une synthèse récapitule **résultats et apports** de cette recherche et les confronte à quelques références bibliographiques.

Page **116**, le propos de ce document étant aussi **d'ouvrir un champ des possibles**, on trouvera, outre quelques lignes de synthèse **une série de propositions inspirées par notre démarche**.



# LE PROJET DE RECHERCHE

---

## Le projet

Par son activité quotidienne en matière de travail social, de travail technique, et d'études, le réseau des PACT et Habitat et Développement, constitutif de la s.a.s. PratiCité®, conducteur de projet, est en contact avec des situations de précarité énergétiques très diverses, dont certaines, particulièrement choquantes, n'entrent pas dans le cadre de travail classique de l'accompagnement social institutionnel.

Nos actions dans le cadre du traitement de l'insalubrité ou de la sédentarisation des gens du voyage nous conduisent à découvrir des situations de ménages non raccordés aux énergies et aux fluides de façon permanente, utilisant des solutions énergétiques coûteuses, inefficaces, et souvent dangereuses (poêles à combustible mobiles en locaux fermés), mais adaptés à une exigence culturelle et/ou économique de liberté (absence d'abonnement, achat d'énergie en fonction de la situation présente (besoins – disponibilité financière).

Nos actions dans le cadre de partenariats avec le monde du logement social, des résidences sociales, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) dans le cadre de missions de sensibilisation et d'accompagnement du parcours résidentiel sur le thème des énergies, nous conduisent à rencontrer des ménages logés ou hébergés pour lesquels les énergies ne sont plus dissociées du « paquet » global que constitue la fourniture du logement et d'un accompagnement social. Pour ces ménages captifs du milieu urbain, souvent issus d'un passage par « la rue », les énergies sont devenues abstraites, indistinctes, dissociées de l'environnement qui les fournit, et ils n'ont pas plus de pratique de leurs dimensions administratives (abonnements, contrats d'entretien...) que de leurs dimensions techniques (équipements, sécurité, hygiène...) ou financières (factures, consommations). Le travail auprès de ces ménages sur le thème des énergies est d'ailleurs souvent un maillon de reconnexion à la société, et au-delà à l'environnement au sens le plus large.

Nos actions auprès de propriétaires occupants âgés et ou handicapés (montage de dossiers d'amélioration de l'habitat pour des ménages à très faibles ressources) nous mènent au contact de personnes très sensibles aux questions thermiques (que ce soit le froid, avec des seuils de sensibilité abaissés en raison de l'état physique et dans certains cas de l'immobilité, ou la chaleur pour les mêmes raisons). Ces personnes occupent souvent des logements très peu performants, avec des modes de chauffage pas toujours adaptés à leur condition physique (poêles bois ou fuel avec manipulations nécessaires, radiateurs électriques mobiles à bain d'huile, micro chauffages électriques).

Nos actions de diagnostic technique dans le cadre de prêts aidés en vue de l'accession à la propriété (PAS, PTZ), ainsi que les missions d'accompagnement d'accédants à la propriété en difficulté nous placent face à des ménages (souvent jeunes couples avec enfants) souvent en difficulté face à la charge combinée d'une acquisition immobilière, de crédit à la consommation, et de déplacements importants suscités par un éloignement des centres d'activité et d'équipement. Pour ces ménages, les charges liées à l'énergie dans l'habitat peuvent parfois servir de variable d'ajustement face aux échéances incompressibles des échéances de crédit et au carburants et charges liés à l'automobile.

Enfin, nos missions d'accompagnement social lié au logement concernent des ménages locataires du privé ou de logements conventionnés souvent marqués par une précarité énergétique plus « classique ». Pour ces situations, notre position à l'interface du technique, de l'économique, et du social, nous prédispose à la recherche de solutions curatives passant à la fois par une intervention sur le logement et une interrogation des pratiques des ménages, alors que les dispositifs de traitement social favorisent souvent des réponses à plus court terme.

Cet éventail de situations nous porte à des interrogations fortes alors que dans le même temps, le contexte des missions qui nous conduisent à leur connaissance ne nous permet pas toujours de nous « attarder » auprès des ménages et des logements concernés pour approfondir et porter à la connaissance tous ces domaines de précarité énergétique.

D'où l'idée de revenir vers un échantillon diversifié de ménage pour une recherche abordant la question de la précarité énergétique sous l'angle d'une analyse pluridisciplinaire alliant analyse des caractéristiques techniques des logements, analyse des usages et des comportements, analyse des besoins, approche budgétaire (le budget énergie au sein du budget global), et approche du budget énergie lié aux déplacements.

Le but de ce travail approfondi sur un échantillon diversifié : synthétiser, résumer, caractériser à la fois les différents modes d'entrée dans la précarité énergétique, mais aussi les préjudices concrets liés à cette précarité. Destinataires de cette synthèse : collectivités territoriales maîtres d'ouvrage de l'action sociale, travailleurs sociaux, et plus globalement, les personnes et les entités qui cherchent à fonder ou à refonder des politiques de traitement énergétique et à prioriser leur effort en traitant les ménages les plus durement touchés, mais aussi en mesurant la part de la précarité spécifiquement liée à l'énergie en comparaison d'un ensemble plus global de difficultés.

## Les hypothèses de travail

### Hypothèse n°1

Dans l'esprit des collectivités territoriales qui mandatent le travail social, mais aussi pour beaucoup d'opérateurs du travail social, le concept de précarité énergétique est souvent associé principalement :

- A des ménages locataires à faibles revenus ;
- A des ménages en difficulté de paiement des charges liées au chauffage et à l'électricité.

### Hypothèse n°2

La précarité énergétique :

- Revêt des formes très variées ;
- Concerne également des ménages propriétaires ;
- Concerne également des ménages non identifiés dans le cadre de dispositifs sociaux ;
- Est à appréhender dans le cadre d'une analyse budgétaire incluant l'ensemble des charges d'un ménage et non pas les seuls budgets énergie ;
- Est à appréhender dans le cadre d'une analyse incluant une approche des déplacements des ménages en lien avec la localisation de leur habitat, et particulièrement les déplacements automobiles.

### Hypothèse n°3

L'assemblage par la SAS PratiCité d'une équipe de chercheurs issus des réseaux PACT et Habitat Développement peut permettre d'approcher et situer toute la diversité de la précarité énergétique :

- Par la diversité des ménages en situation de précarité rencontrés dans le cadre des missions des PACT HD ;
- Par la diversité des situations que peuvent faire remonter le partenariat opérationnel des PACT HD (Conseils Généraux, CAF, monde HLM, monde des CHRS et des maisons relais) ;
- Par la pluridisciplinarité des approches PACT HD (techniques, administratives, économiques, sociales, fonctionnelles) et par les capacités de l'équipe mobilisée à faire la synthèse d'informations très (trop) riches issues du terrain sous la forme de documents à vocation pédagogique ;

## Hypothèse n°4

L'édition et la diffusion d'un document à destination des maîtres d'ouvrages et des opérateurs du travail social est de nature à permettre :

- Un meilleur usage des actions et des budgets palliatifs de la précarité énergétique ;
- Une réorientation de certaines actions en direction de publics en situation de précarité énergétique réelle, mais peu visibles dans le cadre de l'action sociale « classique » ;
- La prise en compte dans le cadre de politiques « préventives » des dimensions liées aux usages, aux comportements, mais aussi aux concurrences entre postes dans le budget des ménages
- Une sensibilisation à l'impact de certaines évolutions liées à l'habitat (progression de l'accession à la propriété sociale de fait dans des logements dévalués des périphéries lointaines) sur la précarité énergétique globale des ménages.

## La méthode de travail

Le mode de traitement proposé reposait sur 4 étapes principales :

### Etape n°1

Identification d'un échantillon de 150 ménages représentatifs des situations visées en préambule, dans le but de permettre au terme de la démarche la réalisation de 100 entretiens lourds :

- Rédaction d'un référentiel de situations souhaitées
- Transmission via l'équipe d'étude aux responsables de mission des réseaux PACT et Habitat Développement
- Transmission via l'équipe d'études à des entités et des réseaux partenaires ;
- Choix définitif des ménages à contacter par l'équipe d'étude sous la forme de cinq ensembles de 30 ménages avec un objectif final de 20 ménages enquêtés par ensemble.

Conjointement, élaboration d'une grille d'entretien, d'une grille d'appréciation du logement, de cinq grilles d'exploitation des entretiens, et d'un protocole de suivi des ménages sur quatre mois (usages, consommations).

### Etape n°2

Administration de la démarche d'enquête :

- 100 entretiens lourds en face à face suivi par des contacts réguliers durant 4 mois ;
  - collecte d'informations dans le cadre de quatre grilles d'appréciation des situations :
  - situation sociale
  - situation technique
  - situation budgétaire
  - « itinéraire énergie » (énergies et usages au fil du parcours résidentiel)
  - caractérisation de la précarité énergétique

### Etape n°3

Traitement de la démarche d'enquête :

- Analyse multicritère des paramètres quantitatifs des entretiens
- Analyse typologique des paramètres qualitatifs des entretiens ;
- Typologie des situations de précarité énergétique
- Typologie des facteurs de précarité énergétique
- Typologie des préjudices liés à la précarité énergétique
- Le cas échéant, bilan des actions palliatives dont les ménages ont pu être bénéficiaires (notamment au terme du suivi post entretiens)
- Commentaires et recommandations de base associées aux différentes typologies

#### Etape n°4

Travail éditorial :

- Synthèse et reformulation des analyses et des typologies
- Reformulation

### Les résultats attendus

#### Résultats attendus – premier niveau

Contribution à la réflexion sur les facteurs de la précarité énergétique sur la base d'un échantillon représentatif non pas de la population mais d'une diversité ;

Identification des facteurs palliatifs et curatifs :

- Relevant de l'habitat (A ce titre, on prendra pour point de départ la situation pratique des ménages et non des critères a priori sur le logement. Ainsi, la présence d'un chauffage central de bon niveau est tout à fait « compatible » avec des situations de précarité énergétique, si la filière choisie est soumise à de fortes augmentations, et / ou si un système d'abonnement ne permet pas de moduler les impacts économiques en fonction de la situation présente du ménage. La question des alternatives –faut il avoir plusieurs modes de chauffage, d'éclairage-, de la mutabilité des approvisionnements sera intégrée à nos approches techniques des situations).
- Relevant de l'urbanisme
- Relevant des usages et des comportements
- Relevant d'autres facteurs principaux de précarité

#### Résultats attendus – second niveau

Améliorer l'approche sociale des situations de précarité énergétique par ;

- Identification de la diversité des publics cible
- Recul sur la précarité énergétique (qu'y a-t-il autour de la demande d'aide impayé énergie ?) ;
- Identification des usages et des comportements « aggravants »
- Identification des situations d'habitat « aggravantes » ;
- Identification des situations médicales et sociales « aggravantes »
- Décloisonner les approches techniques / sociales / économiques

Contribuer à la refondation des dispositifs sociaux palliatifs et ou curatifs de la précarité énergétique par ;

- Identification de la diversité des publics cible
- Recul sur la précarité énergétique (qu'y a t'il autour de la demande d'aide impayé énergie ou d'amélioration de l'habitat ?) ;
- Grille d'analyse des situations de précarité en vue d'une orientation de l'action publique
- Identification des usages et des comportements « aggravants »
- Identification des situations d'habitat « aggravantes » ;
- Identification des situations médicales et sociales « aggravantes »
- Promotion de démarches curatives

Contribuer à l'amélioration des volets énergie des programmes de réhabilitation des logements

- En mettant les usages en regard des filières et des équipements ;
- En mettant en relief des publics et des habitations cible

# LE DISPOSITIF DE RECHERCHE ET SA MISE EN PLACE

---

## Identification des « ménages témoins »

### Nos impératifs

Dans l'identification des ménages auprès desquels nous aurions vocation à recueillir les éléments de notre recherche, nous avons les préoccupations suivantes :

- Identifier un échantillon suffisant de situations non pas représentatives dans l'absolu, mais représentatives de la diversité des situations de précarité énergétique telle que nous pouvons la percevoir à un premier niveau dans le cadre de l'activité quotidienne des membres de l'équipe de recherche.
- Identifier des ménages susceptibles a priori d'accepter un entretien « lourd » de deux heures à domicile accompagné d'un diagnostic de performance énergétique du logement ;
- Structurer, pour une gamme de ménage très diverse, un « discours d'introduction » de l'équipe expliquant de façon simple les buts poursuivis et le bénéfice éventuel pour les ménages concernés.

### Méthode d'identification

Du fait de la composition de notre équipe de recherche, les ménages témoins ont été très largement identifiés sur la base de contacts actuels ou passés dans le cadre de l'activité de 3 associations PACT et Habitat Développement œuvrant dans les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées:

- Le PACT Habitat et Développement Béarn Bigorre
- Le PACT Habitat et Développement de la Gironde
- Le PACT Habitat et Développement de Lot-et-Garonne

La grande polyvalence de ces associations en matière de publics, de contextes d'intervention, et de personnels mobilisés (technique, administratif, social, etc.) constituait un atout. Par ailleurs, notre propos était d'aller à la rencontre de ménages restant « en dessous du radar » des politiques locales de lutte contre la précarité énergétique. Toutefois, les publics vers lesquels nous avons porté nos regards sont identifiables dans le cadre de politiques de repérage plus large, ce qui assure une reproductibilité. En effet, si nous les avons identifiés au travers des missions PACT et H&D, ces missions ont dans la plupart des cas un Maître d'Ouvrage public ou reposent sur des dispositifs publics, ce qui fait que les ménages concernés sont identifiables statistiquement même si ce n'est pas au motif de la précarité énergétique.

- **Ménages occupants de logements indignes**, ménages non sédentaires non titulaires d'abonnements aux énergies et ayant recours à des énergies précaires (raccordements « sauvages » eau et électricité, poêles mobiles à pétrole, à gaz...). *Ces ménages ont été identifiés au travers des dispositifs de lutte contre l'habitat indigne (diagnostics décence réalisés par nos associations), des maîtrises d'œuvres urbaines et sociales opérées par nos associations dans le domaine du logement, de la sédentarisation des gens du voyage, de la lutte contre l'habitat indigne, de l'accompagnement social lié au logement.*
- **Ménages en résidence sociale** ou en CHRS en déconnexion avec les éléments administratifs, financiers, de sécurité et de bon usage de la fourniture énergétique ; *Identifié préalablement à la recherche dans le cadre d'une perspective de partenariat qui n'a finalement pas eu de suite, ce type de ménage, par ailleurs moyennement pertinent au regard de nos intentions, n'a pas été intégré à notre échantillon final.*

<sup>1</sup> S'agissant à la base d'une recherche et non d'une action de lutte contre la précarité énergétique.

- **Ménages propriétaires occupants** à faibles ressources non connus des services sociaux, âgés et ou handicapés marqués à la fois par une sensibilité physique au froid, une difficulté à maîtriser les techniques contemporaines liées aux énergies, et des installations peu performantes, voire atypiques.  
*Ce type de ménage a été identifié dans le cadre des actions menées par les associations PACT et Habitat Développement en matière d'accompagnement des personnes retraités vers la mise au confort et l'adaptation du logement. Il s'agit donc de ménages porteurs d'un projet ou d'une intention d'amélioration de l'habitat, mais fréquemment dans un domaine extérieur à la question de la précarité énergétique (aménagement de salle de bains, réfection de toiture...).*
- **Ménages accédant à la propriété** dans le cadre de prêts aidés (Prêt à Taux Zéro) en périphérie lointaine de villes moyennes dans des logements existants à faible valeur vénale et d'usage, en incapacité financière de moderniser ces logements, avec des dettes importantes et un budget grevé par les déplacements automobiles.  
*Ménages identifiés parmi des souscripteurs de prêts immobiliers aidés réservés aux ménages à revenus modestes (PAS2, PTZ3...) ayant fait réaliser un diagnostic technique<sup>4</sup> par le PACT / HD dans le cadre de leur dossier de prêt. Nos bases de données client ont été exploitées en recherchant des ménages ayant acquis un bien à faible valeur vénale (moins de 100K€ dans tous les cas), et pour lesquels le diagnostic avait révélé de nombreuses lacunes techniques, notamment au plan de l'isolation et du chauffage.*
- **Ménages locataires** du parc conventionné ou du parc à loyer libre en difficulté de paiement des charges d'énergie.  
*Cette catégorie de ménage, au départ anecdotique dans notre échantillon, a pris une place plus importante suite à l'abandon de la catégorie en résidence sociale et pour intégrer les apports du séminaire PUCA ANAH ADEME PREBAT du 3 février 2009 à l'occasion duquel une demande de documenter plus de situations de locataires avait été formulée auprès de l'équipe. Les ménages ont été repérés parmi des personnes actuellement ou anciennement suivies par nos missions d'accompagnement social lié au logement et locataires HLM ou parc privé, parmi les ménages locataires des logements privés gérés par le Service Immobilier Rural et Social d'Aquitaine<sup>5</sup>, et des ménages repérés à l'occasion de diagnostics effectués dans le cadre de dispositifs habitat indigne.*

On retiendra également que notre repérage de ménages en situation de précarité énergétique potentielle (et non repérage de la précarité énergétique) s'est basé uniquement sur la recherche de situations et nullement sur une évaluation technique de la performance énergétique des logements, que nous n'avons pu qualifier que par la suite.

Le nombre de ménages de chaque catégorie a été équilibré au fur et à mesure de l'identification entre les trois équipes de recherche (Gironde, Lot-et-Garonne, Béarn) pour prendre en compte les difficultés respectives de détermination et de prise de contact. 130 ménages ont été contactés.

<sup>2</sup> Prêt Accession Sociale

<sup>3</sup> Prêt à Taux Zéro (permettant une accession en logement ancien depuis 2005)

<sup>4</sup> Pour les PTZ, ces diagnostics ne sont plus obligatoires depuis juillet 2010.

<sup>5</sup> SIRES® une Agence immobilière à vocation sociale développée sous une marque du réseau habitat et développement.

## A la rencontre des ménages témoins

### Entrer en contact

Si le moyen principal utilisé pour accéder aux ménages supportant le recueil de données était l'activité PACT / HD en cours ou réalisée, le travail de recherche était parfaitement distinct de cette activité, que ce soit en matière de personnels mis en œuvre, d'étapes dans le temps, ou d'activité avec le ménage.

En aucun cas le travail de recherche auprès des ménages n'a donc pu se faire « à leur insu », en exploitant des données recueillies à d'autres fins. Outre la nécessité déontologique, on rappellera ici que la plupart des ménages identifiés sont des ménages avec lesquels nos structures avaient été en contact pour des raisons et des questions autres que la précarité énergétique et pour des périodes allant du présent à cinq ou six années en arrière.

La procédure de contact adoptée a été la suivante :

- **Ménage en contact** suivi avec nos équipes au moment du travail de recherche : Appel téléphonique par la personne référente du ménage (hors équipe de recherche). *Présentation du projet, demande de rendez-vous au domicile pour le compte de l'équipe de recherche). Les personnes intervenant auprès de nos ménages témoins n'étaient pas sauf rares exceptions celles qui avaient été les référentes du ménage dans sa relation avec le PACT / HD.*
- **Ménage sans contact** avec nos équipes au moment du travail de recherche : Appel téléphonique directement par l'équipe de recherche, faisant immédiatement référence au PACT/HD et à la raison pour laquelle le ménage avait été en contact avec l'association (diagnostic, dossier, accompagnement, etc.) afin d'expliquer la raison pour laquelle nous détenions les coordonnées du ménage. *Présentation du projet, demande de rendez-vous au domicile.*

130 ménages ont ainsi été contactés par téléphone après avoir été identifiés au préalable, pour un résultat de 95 ménages ayant fait au final l'objet d'un recueil de données, soit 5 ménages de moins que notre objectif de 100 logements.

En parallèle, 406 personnes locataires de logements sociaux ont été rencontrées dans le cadre de réunions et d'ateliers évoqués page 87.

### Expliquer notre projet

Lors du premier contact téléphonique, nous devons obtenir l'accord du ménage pour la réalisation, au domicile, des opérations suivantes :

- Un entretien long à domicile sur les questions énergétiques et budgétaires ;
- La consultation de factures d'énergie, bulletin d'imposition, etc.
- La réalisation d'un Diagnostic de performance énergétique sauf dans les très rares cas où les ménages en étaient pourvus.

En l'absence d'avantage évident pour le ménage à collaborer avec nos équipes, il était plus facile de convaincre les ménages actuellement en cours d'interaction avec une association PACT / HD ayant fourni les coordonnées ou ayant un excellent souvenir de l'intervention du PACT / HD.

Les argumentaires déployés initialement pour obtenir un rendez-vous reposaient sur la participation à une expérience de suivi des consommations sur la durée. Nous avons l'idée de « récompenser » les

ménages participants en identifiant avec eux des points de dysfonctionnement puis en suggérant des mesures correctives et en revenant vers eux à intervalles réguliers.

Cette stratégie s'est avérée inadaptée dans la mesure où les personnes étaient soit non disponibles ou non joignables, soit d'accord dans la plupart des cas pour la démarche annoncée sans contrepartie en matière de suivi, d'accompagnement, etc.

Les contacts les plus délicats ont été avec les accédants à la propriété, qui n'ayant à aucun moment été accompagnés par les structures membres de notre équipes, hormis la réalisation d'un diagnostic, demandaient plus d'explications sur le pourquoi et le comment de la démarche et le fait que nous venions vers eux. Toutefois, dès lors que la conversation portait sur les lacunes du logement, des points d'accroche étaient trouvés et l'enquête à domicile n'était plus qu'une question de disponibilité.

En fait, dans la plupart des cas, proposer un travail sur les usages ou un accompagnement dans le temps n'est pas pertinent, alors que proposer un regard technique sur le logement est moins engageant pour le ménage qui peut le cas échéant faire du logement un bouc émissaire de sa situation globale. Nous reviendrons (notamment page **Erreur ! Signet non défini.**) sur cet élément qui s'est trouvé être un des enseignements de notre démarche.

## Ménages et statuts

Sur les 130 ménages identifiés, 95 ont pu être rencontrés dans le cadre de notre recherche, soit 5 de moins que l'objectif initial de 100. 406 personnes ont été rencontrées dans le cadre d'un projet parallèle (voir page 87), mais seuls les logements des 95 ménages au cœur du projet de recherche ont été investigués.

Ces 95 ménages n'étaient pas catégorisés par notre équipe au départ du projet « précaires énergétique ». Il s'agissait simplement de ménages identifiés comme pouvant offrir des exemples et des situations relatifs à une approche élargie de la précarité énergétique. De fait, comme on le verra par la suite, ces ménages sont concernés par la précarité énergétique à des degrés différents et selon des modalités différentes.

Au regard des catégories définies dans notre projet de recherche (voir Méthode d'identification page 13), les effectifs enquêtés ont été les suivants :

- 44 locataires
  - Dont 5 parc conventionné public
  - Dont 1 parc conventionné privé
- 46 propriétaires occupants dont
  - 21 accédants à la propriété
- 3 logés gratuitement
- 1 hébergé
- 1 usufruitier

Au sein de l'ensemble qui précède :

- 10 occupants de logements qualifiables d'indignes (inclus ci-dessus)
  - 3 locataires
  - 7 propriétaires et accédants

On retiendra l'équilibre entre les statuts d'occupation et le fait que la majorité de notre échantillon se situe dans un parc de logements « banalisé » même si les situations d'habitat indigne étaient à dessein plus représentées que dans la réalité.

## Les logements

Nous n'avons pas cherché un échantillon représentatif des logements dans notre territoire de recherche mais la représentation d'une diversité de situations de précarité. Toutefois, notre mode de repérage a permis que l'ensemble des catégories de parc immobilier soient représentées :

- Collectif ancien
- Collectif récent
- Individuel ancien
- Individuel récent
- Logements atypiques (fermes, constructions de fortune, mixité logement caravane...)

En raison de la configuration du parc immobilier dans les 3 départements d'Aquitaine où nous avons opéré, le parc collectif (20 logements soit 21% des logements enquêtés) peut apparaître comme sous représenté aux yeux d'un lecteur provenant d'une région plus urbaine. En Aquitaine, le parc de logements en collectif représentait 33% du total des logements en 2007 contre 44% en France métropolitaine.

## DPE

Notre étude portant sur les situations et non sur les logements, et la question de la performance énergétique de l'habitat existant étant relativement bien documentée au regard d'autres thèmes (arbitrages et priorités des ménages, usages des énergies par les ménages pauvres, accession à la propriété dans des logements dégradés...), nous avons limité l'analyse du logement à une démarche simple, la réalisation d'un Diagnostic de Performance énergétique.

Concernant le logement, notre base de données fait apparaître :

- Une étiquette consommations issue du DPE
- Un calcul du nombre théorique de kilowatts heure d'énergie primaire par mètre carré et par an issu du DPE
- Une étiquette des émissions théoriques de gaz à effet de serre (GES)
- Une surface du logement
- Collectif ou individuel
- Commune d'implantation
- Filière(s) énergétique(s) chauffage (principal et appoints le cas échéant)
- Filière(s) énergétique(s) eau chaude sanitaire (le cas échéant)
- Filière(s) énergétique(s) cuisson

Le choix du Diagnostic de Performance Energétique répondait à la nécessité de :

- Disposer d'un outil de référence permettant une comparaison entre les logements
- Disposer d'une notation simple de la performance énergétique à comparer avec d'autres critères d'appréciation de la situation du ménage.

Les diagnostics ont été réalisés par des personnels titulaires d'une certification individuelle à jour leur permettant de réaliser des DPE<sup>6</sup>. La méthode 3CL a été utilisée dans tous les cas. On remarquera que cette méthode « pénalise » les logements pourvus de chauffage bois au regard notamment des observations en termes de consommation réelle.

<sup>6</sup> Béarn, Monsieur Julien JORRO, Gironde Monsieur Jean LABASSAT, Lot-et-Garonne Monsieur Christophe GORIAN.

Dans le cas des accédants à la propriété récent et d'autres cas, plus rare, des diagnostics réalisés par d'autres professionnels étaient en possession du ménage. Nous avons alors utilisé ces diagnostics.

Dans 5 situations, un DPE n'a pu être recueilli : 2 refus du ménage et 3 logements de fortune ne permettant pas la réalisation d'un DPE dans les règles de l'art.

La répartition des logements enquêtés par étiquette DPE s'est traduite comme suit :

KWh/m <sup>2</sup> /an		
<b>A</b> moins de 50	0	0%
<b>B</b> 51 à 90	3	3%
<b>C</b> 91 à 150	12	13%
<b>D</b> 151 à 230	<b>26</b>	<b>27%</b>
<b>E</b> 231 à 330	<b>25</b>	<b>26%</b>
<b>F</b> 331 à 450	12	13%
<b>G</b> plus de 450	12	13%
pas de DPE	5	5%
	95	

Sans surprise, près de 80% des logements enquêtés ont une des 4 étiquettes correspondant aux performances les moins bonnes. 26% des logements enquêtés sont des « passoires énergétiques » (catégories F et G).

KgEqvCO <sub>2</sub> m <sup>2</sup> /an			
<b>&lt;5</b>	<b>A</b>	1	1%
<b>6 à 10</b>	<b>B</b>	12	13%
<b>11 à 20</b>	<b>C</b>	12	13%
<b>21 à 35</b>	<b>D</b>	25	26%
<b>36 à 55</b>	<b>E</b>	20	21%
<b>56 à 80</b>	<b>F</b>	17	18%
<b>&gt;80</b>	<b>G</b>	3	3%
pas de DPE		5	5%
		95	

La configuration est un peu différente en ce qui concerne les étiquettes « émissions » dans la mesure où les surconsommations d'électricité, fréquentes dans notre échantillon, ne sont pas pénalisantes pour l'étiquette émission, mais aussi parce que certains logements sont dépourvus de système de chauffage.

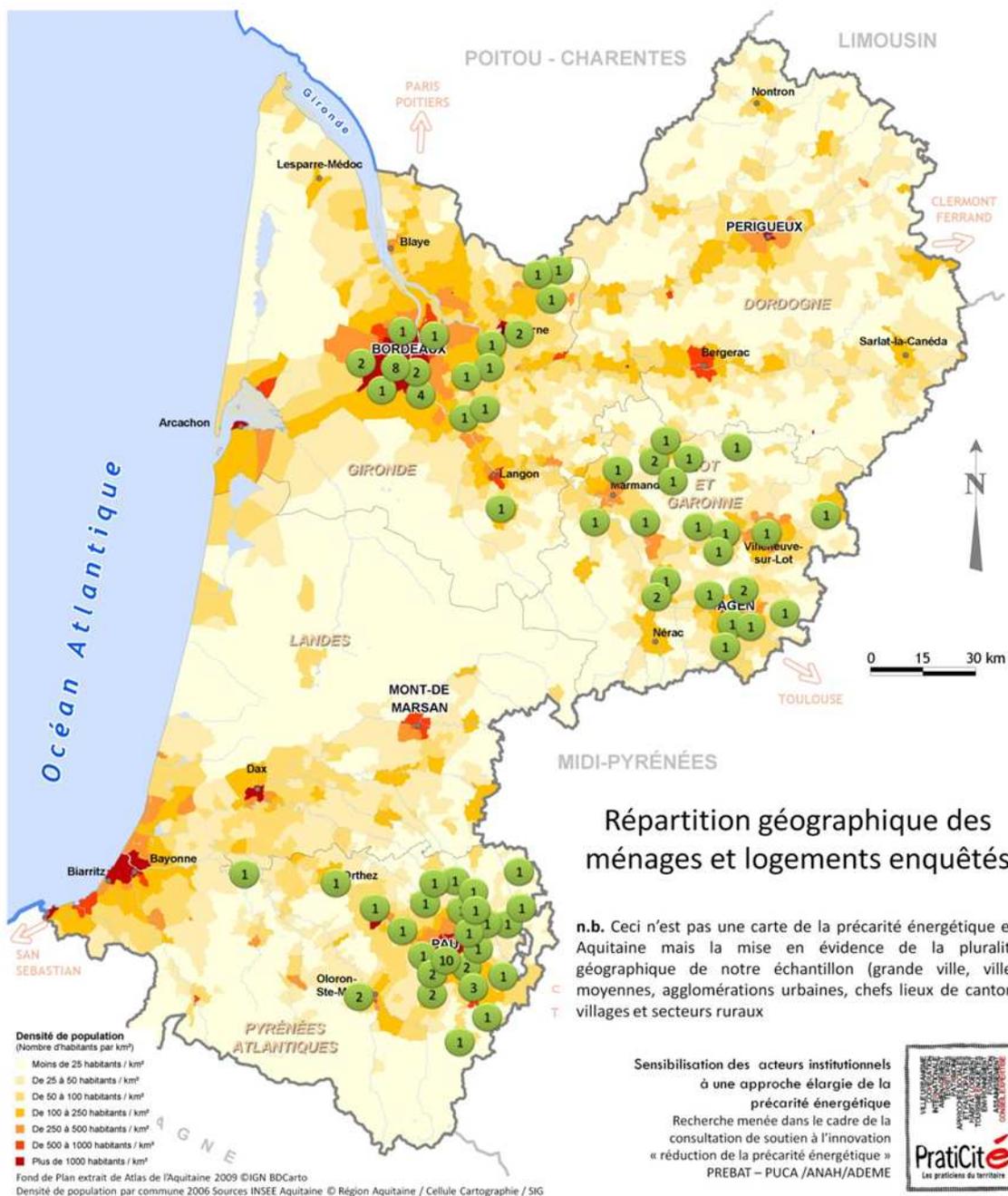
68% de notre échantillon relève toutefois des catégories de logements les moins performants pour les émissions.

En restant dans la théorie, et en considérant les étiquettes de notre échantillon rapportées à la surface des logements, les situations enquêtées « pèsent » en théorie :

- 1,634 Gigawatt Heure par an
- 217,28 tonnes de CO<sub>2</sub> émises par an

## Implantation des logements enquêtés

Le recensement de situations correspondant aux diverses catégories de ménages que nous nous étions imparties s'est traduit par une répartition géographique des ménages enquêtés incluant des localisations dans toutes les tailles de ville et villages et en zone rurale. Les pastilles vertes sur la carte montrent l'emplacement des situations enquêtées, et les chiffres leur nombre.



Exprimées différemment, les localisations se répartissent comme suit :

Urbain	45	47%
périurbain- villages	10	11%
rural	40	42%

## La trame de questionnement

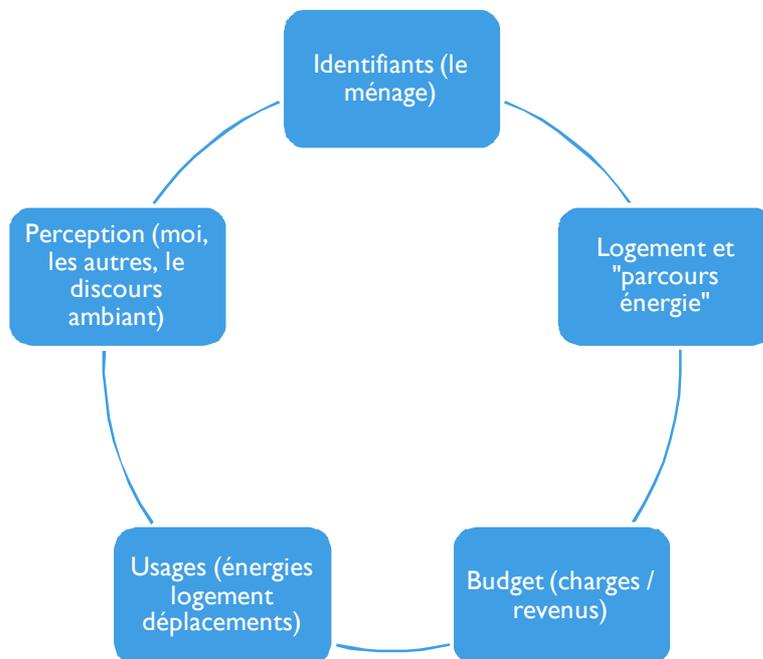
Après le travail collectif d'identification de l'échantillon de ménages souhaité, le second temps fort de notre projet de recherche a été le travail collectif sur la trame de questionnement qui allait être appliquée à ces ménages. En effet, la notion « d'approche élargie » de la précarité énergétique procède directement de la nature du questionnement appliqué.

Il a tout d'abord été convenu que le questionnement devrait permettre d'identifier auprès des ménages enquêtés au moins un des paramètres suivants :

- Froid objectif (<16°C) / Froid ressenti / subi
- Incapacité à payer traduite par dette ou traduite par sous consommation / non conso.
- Arbitrages subis : énergie payée mais sacrifices faits sur d'autres postes
- Danger pour la santé (risque CO, explosion, incendie, froid)
- Préoccupation / angoisse forte du ménage sur le thème de l'énergie

On notera, à propos du premier paramètre, que l'ensemble des enquêtes ont été réalisées durant l'hiver 2008-2009. Comme expliqué en avant-propos, nous n'avons pas souhaité nous rapprocher d'une définition existante de la précarité énergétique, mais plutôt apporter une écoute à un ensemble de critères pouvant éclairer cette notion.

Ce questionnement global sur la nature de la précarité énergétique potentielle (nous n'avons pas de garantie d'une réalité de la précarité énergétique chez les ménages enquêtés, seulement la connaissance de facteurs contributifs) a été structuré en 5 domaines d'écoute :



## Les opérateurs

Pour ces cinq domaines d'écoute, nous disposons d'un questionnaire, présenté ci-après. Toutefois, c'est un dialogue qui a été engagé avec les ménages, dans l'intimité du domicile, en prenant le temps (une heure et demie à deux heures). Un dialogue reposant sur le savoir-faire des enquêteurs, tous professionnels expérimentés de l'accompagnement social lié au logement.

On remarquera que pour ce profil de professionnels, l'obtention d'informations telles que celles figurant sur le bulletin d'imposition, les factures, ne pose pas de vraie difficulté si tant est que le ménage dispose lui-même des informations ou des documents souhaités. En revanche, le questionnement sur les usages, sur les perceptions, a posé plus de difficultés à notre équipe.

## Positionnement

Les personnels habitués à être dans l'action, dans le montage de projet, n'ont pas toujours été à l'aise pour demander au ménage ce qu'il pense, comment il fait ses choix, quel langage il adopte. La question des usages était également un point très délicat : comment apprécier les pratiques d'un ménage dans le temps d'un entretien ? Que doit-on privilégier, le ressenti de l'enquêteur ou tout simplement les paramètres objectifs recueillis par ailleurs (consommation par personne, par mètre carré) ?

Comment observer sans juger ? Deux enquêtrices ont ainsi mentionné avec insistance la présence de « télévisions grand écran en fonctionnement durant l'entretien » tout en convenant a posteriori que c'était plus le manque d'attention qui leur était portée que le gaspillage d'énergie qui les avait frappées... D'autres éléments ont bien sûr pu être appréciés plus nettement (fenêtres ouvertes et chauffage à fond par grand froid, équipement surdimensionné, fuites d'eau...).

Comme nous l'avons expliqué plus haut, les ménages auprès desquels nous nous sommes rendus n'étaient pas dans l'attente d'un service de notre part, plutôt d'être écoutés. Pour des travailleurs sociaux habitués à l'efficacité dans l'action, cela a pu s'avérer déstabilisant, d'autant que les ménages ne souhaitaient pas s'engager dans un suivi.

## Au-delà des étiquettes, la parole

En cours de développement de la campagne d'enquêtes, il a été proposé au responsable d'abandonner les questionnements d'opinion, au motif qu'enquêteurs et ménages auraient été peu à l'aise dans ce domaine. La réaffirmation de l'importance de ce domaine d'écoute a abouti à un recueil d'informations significatif, et à la compréhension que les ménages avaient réellement quelque chose à dire pour peu qu'on veuille bien les écouter.

Au-delà, l'expression des ménages peut apparaître comme un soulagement et un critère central dans le développement d'un travail sur la précarité énergétique : face à l'expertise du thermicien qui étiquette le logement, face au travailleur social qui récapitule un budget et passe au crible les usages, toujours perfectibles, l'interrogation d'opinion, le questionnement général est pour le ménage le moment où il peut redevenir « comme tout le monde », pour reprendre une expression fréquente, le moment où il a sa place autrement qu'en tant qu'unité dysfonctionnante. Nous y reviendrons.

Enfin, la libre parole des ménages permet de mieux considérer la part irrationnelle des choix résidentiels et des choix fonctionnels au sein du logement<sup>7</sup>

Qu'en est-il de cette libre parole des ménages dans les dispositifs précarité énergétique ? Une question que nous posons sans y répondre...

<sup>7</sup> Voir à ce sujet « Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels » Sous la direction de J-Y Authier, C. Bonvalet, J-P. Lévy, PUL 2010, 433p. ISBN 978-2-7297-0828-3

## Le référentiel de questionnement

Si le repérage et l'entrée en contact ont été effectués avec les coordonnées des ménages, les questionnaires recueillis (forme papier exclusivement) et exploités par l'équipe sont anonymes et identifiés par un numéro d'ordre arbitraire dans notre base de données.

### Identifiants

- Enquêteur / Commune
- Vous / votre famille (liste avec sexe et âge)
- Quelqu'un a-t-il des problèmes de santé sensibilisants au froid et à l'humidité ?
- Quelqu'un a-t-il des problèmes de santé liés au froid, à l'humidité ?

### Logement et « parcours énergie »

- Statut d'occupation (locataire, propriétaire, hébergé, usufruit, etc.)
- J'habite ici depuis année ?
- Nombre de pièces principales ? (surface donnée par le DPE)
- Mode de chauffage principal ? appoint 1, appoint 2, etc. ?
- Mode de cuisson principal ? appoint 1, appoint 2, etc. ?
- Avant j'habitais ?
- Mode de chauffage principal ?
- Mode de cuisson principal ?
- Encore avant (idem) ?
- Encore avant (idem) ?

### Budget

- Vos revenus (RFR<sup>8</sup>, revenus, prestations – mois, trimestre année)
- Vos charges d'énergie (électricité, gaz, fuel, pétrole, charbon, bois). Pour chaque poste, conso 1 an en €, en quantité (litres, kg, m<sup>3</sup>, kWh...), dont heure creuses, heures pleines, tarif social...
- Vos charges d'eau (montant, volume)
- Vos charges de logement (loyer, charges, AL / APL, Remboursements d'emprunt, taxe d'habitation, taxe foncière, assurance habitation...)
- Vos déplacements (nombre, type et âge des véhicules motorisés + kilométrage parcouru annuellement) abonnements de transports en commun
- Autres charges incompressibles (remboursement d'emprunts, crédits consommation, assurances, charges...)
- Reste à vivre par personne et par mois

### Usages

Discussion ouverte à partir d'un parcours des usages dans la maison et dans le temps (bains/douches, période de chauffe, température de chauffe, programmation nuit/jour, mode opératoire vaisselle lavage du linge, degré d'équipement, état et choix des appareils, mode d'éclairage, etc.) puis restitution par l'enquêteur en appréciation poste par poste :

- Electricité hors chauffage : très économe, économe, moyen, dépensier ?
- Eau chaude sanitaire : très économe, économe, moyen, dépensier ?
- Chauffage : très économe, économe, moyen, dépensier ?

<sup>8</sup> Revenu Fiscal de Référence porté au bulletin d'imposition. Pour les ménages aux minima sociaux, ce revenu est égal à zéro, ce qui nécessite l'utilisation du revenu réel pour un calcul d'impact de charges par exemple.

- Eau : très économe, économe, moyen, dépensier ?
- Le ménage a-t-il subi un arrêt de la fourniture (Eau, gaz, électricité, autre...)
  - Subi ?
  - Volontaire
- Description des équipements et des pratiques

## Perception

### Le logement

- Diriez-vous que votre logement en hiver est :
  - Très confortable
  - Assez confortable
  - Pas très confortable
  - Pas du tout confortable
    - Pour quelles raisons ?
- Diriez-vous que votre logement en été est :
  - Très confortable
  - Assez confortable
  - Pas très confortable
  - Pas du tout confortable
    - Pour quelles raisons ?
- Diriez-vous que vous et les membres du ménage sont :
  - Très sensibles au froid
  - Sensibles au froid
  - Pas très sensibles au froid
  - Pas du tout sensibles au froid
- Pour vous, la température idéale dans votre logement, c'est .....°
- Mesurez-vous la température réelle de votre logement ?
  - Toujours
  - Quelquefois
  - Jamais

### Les économies

- Quels sont vos trois principaux gestes pour faire des économies d'énergie ?
  - Le geste
  - Son intensité (qui le fait, systématique... ?)
  - Effets constatés ?
- Quels sont vos trois principaux gestes pour faire des économies dans d'autres domaines ?
  - Le geste
  - Son intensité (qui le fait, systématique... ?)
  - Effets constatés ?

### Les préoccupations, les arbitrages

- Quel poste de dépense générale vous préoccupe le plus (1 à 10) ?
- Sur quel poste faites-vous des ajustements ? (mettre des croix)
- Sur quel poste pourriez-vous faire des ajustements (mettre des croix)
- Quel poste de dépense générale avez-vous le sentiment de maîtriser (croix sur 3 colonnes)

	Ce qui me préoccupe 1 à 10	Poste ajustement actuel	Poste ajustement potentiel	Peux maîtriser	Peux 1 peu maîtriser	Peux pas maîtriser
soins médicaux						
logement						
dépenses pour les enfants						
tabac, boissons alcoolisées						
alimentation						
achat d'équipements ménagers						
soins de beauté - coiffeur						
voiture						
habillement						
Vacances, loisirs						

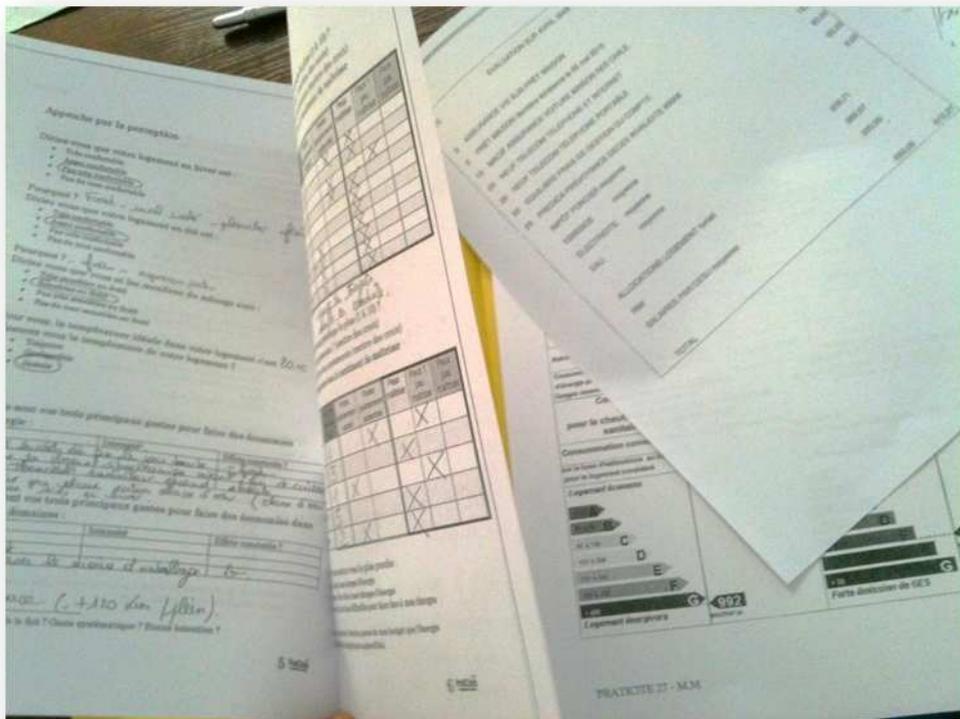
- Quel poste de dépense énergie vous préoccupe le plus (1 à 10) ?
- Sur quel poste faites vous des ajustements ? (mettre des croix)
- Sur quel poste pourriez-vous faire des ajustements (mettre des croix)
- Quel poste de dépense énergie avez-vous le sentiment de maîtriser (croix sur 3 colonnes)

	Ce qui me préoccupe 1 à 10	Poste ajustement actuel	Poste ajustement potentiel	Peux maîtriser	Peux 1 peu maîtriser	Peux pas maîtriser
Eau						
Eau Chaude						
Chauffage						
Electricité (hors chauffage)						
Carburant auto / 2 roues						

- De quelle affirmation vous sentez vous le (la) plus proche ?
  - Je ne peux pas faire face à mes charges d'énergie
  - J'ai des difficultés pour faire face à mes charges d'énergie
  - Je pense qu'à l'avenir j'aurai des difficultés pour faire face à mes charges d'énergie
  - J'ai des difficultés, mais sur d'autres postes de mon budget que l'énergie
  - Je n'ai pas de difficultés budgétaires aujourd'hui.
- De quelle affirmation vous sentez vous le (la) plus proche ?
  - Ma situation vis-à-vis des charges d'énergie est plus difficile que celle de la moyenne des ménages
  - Ma situation vis-à-vis des charges d'énergie est dans moyenne des ménages
  - Ma situation vis-à-vis des charges d'énergie est privilégiée par rapport à la moyenne des ménages
- La télévision, les journaux, internet, parlent beaucoup de l'environnement et des économies d'énergie. Trouvez-vous que c'est (plusieurs réponse possible) :
  - Une façon de culpabiliser les gens

Sensibilisation des acteurs institutionnels à une approche éa 07/2010

- Cela cache les vraies responsabilités et les vrais pollueurs
  - C'est nécessaire
  - Cela permet de nous informer
  - Cela m'a permis de faire des économies
  - Cela a changé le comportement de mes enfants
  - Cela m'a fait prendre conscience de ce sujet
  - J'ai trop de sujets de préoccupation pour penser à ça
  - Autres...
- Si on vous dit « précarité énergétique »,
    - vous pensez à quoi (3 réponses) ?
    - Vous pensez à qui, à quel type de ménages (3 réponses) ?



EXPLOITATION DES QUESTIONNAIRES

## Structure de la base de données

On trouvera ci-après la structure de la base de données recueillie (1 36 champs, 1 2920 items). Les données en recueil direct sont figurées en vert, les données calculées en jaune, les données d'analyse en bleu, les données d'opinion en rose.

N°	Litres fuel /an	Mon logement en hiver
Étiquette conso	€ Pétrole An	Mon logement en été
Valeur conso théorique totale DPE	Litres Pétrole /an	Notre sensibilité au froid
Étiquette Emissions	€ Charbon An	t° idéale dans mon logement
Valeur émissions théorique totale DPE	Kg Charbon /an	Mesure température ?
Étiquette CONSO Lettre	€ Bois An	Geste éco énergie 1
Étiquette émission Lettre	m3 bois/an	Geste éco énergie 2
Enquêteur	€ Eau An	Geste éco énergie 3
Commune	m3 eau/an	Éco NRJ Effets constatés?
Sexe enquêté	Prix revient m3 eau	Autre geste Eco 1
Age enquêté	Loyer annuel hors charges	Autre geste Eco 2
Type ménage	Charges an	Autre geste Eco 3
Nb pers ménage	AL APL an	Autre éco effet constaté?
Santé sensible ?	Remb emprunt 1 an	Me préoccupe en 1
Pb santé cause logement ?	Remb emprunt 2 an	Me préoccupe en 2
Statut occupation	Taxe habitation an	Me préoccupe en 3
Ancienneté occupation	Taxe foncière an	Peux maîtriser1
Individuel / Collectif	Assurance habitation an	Peux maîtriser2
Type logt (nb pièces)	Nb Autos	Peux pas maîtriser1
Surface m²	Nb vélos	Peux pas maîtriser2
chauff1	Nb 2 roues motorisés	Préoccupation énergie 1
Chauff2	Km/an Auto	Préoccupation énergie 2
Chauff3	coût auto /an	Préoccupation énergie 3
cuisson1	total an chauffage + élec + cuisson	Postes d'ajustement
cuisson2	Total énergies par personne	Peux maîtriser 1
cuisson3	Total eau/personne	Peux maîtriser 2
cuisson4	Charges énergie sur RFR	Peux pas maîtriser 1
Type logement précédent	Charges transports sur RFR	Peux pas maîtriser 2
Chaufavant	Total charges énergies transport/RFR	Affirmation1 (ma situation énergie)
cuisavant	Charges logement / RFR	Affirmation2 (ma situation énergie)
Type encore avant	carburant auto an	Médias (mon avis) 1
Chauff. Encore avant	coût carburant auto mois	Médias (mon avis) 2
Cuisson encore avant	ancienneté véhicule	Précarité quoi?
Type encore avant	conso mixte	Précarité Qui?
Chauff. Encore avant	étiquette CO2	Notes
Cuisson encore avant	émissions CO2 g/km	Accédant ?
RFR	émission annuelle véhicule kgCO2	Degré d'exposition
RFR par personne	émission annuelle logement kg CO2	Mode de précarité
Total Chauff	cout 2 roues /an	Reste à vivre
%chauff1	Coût ABO TC an	AAH ?
%Chauff appoint	charges et crédits conso/mois	Conso théorique DPE
€ Électricité An	Électricité hors chauffage usages	Différence DPE conso réelle
KWh élec /an	ECS usages	
€ Gaz An	Chauffage usages	
KWh Gaz/an	Eau usages	
€ fuel An	Arrêt fourniture?	
	aide FSL	
	Equipement et pratiques hors échelle	

## Degré d'exposition à la précarité énergétique

Notre échantillon n'étant pas représentatif de la précarité énergétique, mais regroupant simplement des situations pour lesquelles on pouvait penser trouver des situations relevant à un titre ou à un autre de la précarité énergétique, nous avons cherché à déterminer l'exposition des ménages enquêtés à la précarité énergétique, en déterminant différents degrés pour rendre compte de la diversité des situations.

### Un référentiel de départ

On rappellera ici le référentiel adopté lors de la construction du programme de recherche :

- Froid objectif (<16°C) / Froid ressenti / subi
- Incapacité à payer traduite par dette ou traduite par sous consommation / non consommation
- Arbitrages subis : énergie payée mais sacrifices faits sur d'autres postes
- Danger pour la santé (risque CO, explosion, incendie, froid)
- Préoccupation forte, constante et motivée du ménage sur le thème de l'énergie

Après avoir tenté de déterminer par des éléments de calcul un degré de précarité énergétique à partir des champs de notre base de données, nous avons renoncé à cette démarche pour les raisons suivantes :

- Difficulté à utiliser le paramètre « % charges énergétiques / revenu » dans la mesure où le seul paramètre homogène recueilli auprès des ménages est le Revenu Fiscal de Référence (RFR). Or pour tous les ménages aux minima sociaux, le RFR = 0. Selon les ménages, le poids des énergies est donc calculé par rapport au RFR ou par rapport au détail des ressources si ce détail est connu.
- Inefficacité des calculs et pondérations testés au regard de l'expertise de terrain de l'équipe d'études.
- Poids des paramètres non quantitatifs (notes de l'enquêteur, éléments de langage du ménage) dans l'appréciation finale d'une situation.

Par ailleurs, notre démarche a pour but la sensibilisation à d'autres approches et d'autres formes de précarité énergétique que les formes majoritairement prises en compte dans les dispositifs existants, et non la détermination d'une méthode d'analyse multicritères permettant d'automatiser la détection de la précarité énergétique. Aussi nous importait-il plus de présenter et de qualifier les situations.

### Une échelle d'appréciation

C'est pourquoi, après avoir qualifié **5 degrés d'exposition** à la précarité énergétique, nous avons combiné, ménage par ménage, une analyse du dossier d'enquête puis des extractions de la base de données pour tenter de caractériser un degré d'exposition traduisant l'intensité de la précarité énergétique et non la forme de précarité énergétique. Ces degrés se déclinent comme suit :

- 1. Ménage non concerné par la précarité énergétique**
- 2. Ménage en souci de précarité énergétique**

Les paramètres objectifs de précarité énergétique (consommation, poids des énergies, performance du logement) sont très modérés mais le ménage affiche une forte préoccupation au regard des énergies et/ou des usages clairement inadaptés.

- 3. Ménage en précarité énergétique désinvestie**

Malgré des paramètres objectifs préoccupants (mauvaises performances du logement et/ou forte consommations et/ou sous consommations et/ou poids important des carburants...), le

ménage n'identifie pas clairement sa situation de difficulté au regard des énergies et se mobilise sur d'autres aspects de son budget et de la vie dans le logement.

**4. Ménage en situation de précarité énergétique forte**

Sur ou sous consommation importante + préoccupation forte du ménage + difficulté de vie fortement ressentie en lien avec les énergies

**5. Ménage en détresse, précarité énergétique aigüe**

Situation de survie (stress important, inconfort grave, risques pour la santé)

L'application de cette échelle d'appréciation à notre échantillon a abouti au découpage suivant :

Degré d'exposition	Total	
1	5	5,3%
2	21	22,1%
3	23	24,2%
4	28	29,5%
5	13	13,7%
(vide)	5	5,3%
Total général	95	

5 ménages ne sont absolument pas concernés par la précarité énergétique au regard de nos critères.

5 ménages n'ont pu faire l'objet d'une qualification de leur degré d'exposition à la précarité énergétique, dans la mesure où des informations étaient manquantes au plan budgétaire (incapacité à donner une indication sur les consommations d'énergie) et où par ailleurs nous n'avons pu à la visite cumuler suffisamment d'éléments de caractérisation. 2 de ces ménages occupent des logements étiquette D et étiquette F pour les consommations.

Reste 85 ménages concernés par la précarité énergétique, dont 64, soit plus des deux tiers de notre échantillon, concernés à un niveau sérieux (degré d'exposition 3, 4, ou 5).

13 ménages ont été considérés par notre équipe comme dans une situation critique au plan de la vie physique et économique dans le logement.

On trouvera ci-après déclinée dans une série de portraits (page95) la mise en application de l'échelle des degrés d'exposition à la précarité, pour s'en faire une idée plus concrète.

### Utilisation de l'échelle

Dans le traitement des données recueillies, le recours à la notation du degré de précarité énergétique a permis de découper les exploitations et les présentations.

En revanche, nous ne pouvions mener à bien notre projet avec une seule caractérisation du degré d'exposition à la précarité énergétique. En effet, les situations rencontrées nous ont montré que pour un même degré d'exposition, la nature des difficultés subies et le positionnement du ménage pouvait varier de façon importante, de même que le poids respectif des paramètres (usages, performance du logement, froid, sur consommation, sous consommation, etc.).

Outre une clé de description de l'intensité de la précarité énergétique, il nous fallait donc une clé de description basique de la nature de la précarité énergétique rencontrée.

## Type de précarité énergétique

On trouvera ci-après des portraits de ménages en situation de précarité énergétique. Au regard de la taille de notre échantillon, il n'était pas possible de dresser 95 portraits de ménages. En revanche, nous avons voulu exploiter statistiquement notre échantillon en le découpant grossièrement selon l'intensité de la précarité énergétique rencontrée (voir plus haut) mais également selon la nature globale de cette précarité.

Nous avons procédé comme pour le degré d'exposition à la précarité énergétique, c'est-à-dire en passant en revue chaque situation et en essayant de la rattacher à une forme de précarité énergétique présentant des traits communs avec d'autres situations.

Des difficultés importantes ont été rencontrées, au regard de la diversité des situations, mais également de la difficulté à identifier, comme nous en avons l'intention au départ, des dominantes (précarité liée de façon principale aux usages, à la mauvaise performance du logement, au carburant automobile, etc.) :

- Nous avons classé « 1 » au titre du degré d'exposition à la précarité énergétique (soit ménage non concerné) un ménage occupant un logement étiquette F pour les consommations et dépensant 1085€ par personne et par an pour les énergies dans le logement alors que la moyenne de notre échantillon est de 577€, tout simplement parce que ce ménage, aux revenus modestes mais suffisants, assume parfaitement cette surconsommation et ne rencontre aucune difficulté particulières au plan budgétaire et au plan du confort dans le logement.
- Nous avons rencontré des ménages sous consommateurs dans des logements très peu performants, et à l'inverse, des ménages en surconsommation manifeste dans des logements classés B ou C.
- Il est extrêmement difficile de dissocier la précarité énergétique de la précarité tout court. A partir de quel degré de précarité globale l'approche « énergie » n'est-elle plus pertinente ?

Comment, au regard de l'apparente diversité de situations, trouver des traits communs permettant une exploitation sensée de l'échantillon dans le cadre de notre projet de recherche ?

### Une préoccupation opérationnelle

Pour répondre à cette question, nous avons dessiné nos catégories, forcément arbitraires, dans l'idée de dissocier des ménages relevant de catégories de repérage et d'interventions bien distinctes. Certaines situations, différentes, peuvent trouver des points d'accroche au sein d'un même dispositif. D'autres pas : un accédant à la propriété en difficulté à la fois sur la performance de son logement, ses usages et ses déplacements, mais avec un revenu significatif ne peut relever de la même action qu'un locataire de logement insalubre aux minima sociaux qui ne se chauffe plus et rogne sur ses dépenses de santé.

Au sein du projet de recherche, c'est donc une préoccupation opérationnelle qui nous a servi de clé, avec le souci de ne pas multiplier les catégories, et il faut le dire, des hésitations au moment de « classer » tel ou tel ménage.

Toutefois, le propos n'est pas de classer le ménage par rapport à une situation donnée. Le propos est de décrire statistiquement sur la base de notre échantillon quelques grandes formes de précarité énergétique appelant à chaque fois des méthodes de repérage et de résorption adaptées.

## 6 « familles » de précaires énergie

### « Accédant précaire »

Ménage accédant à la propriété pour lequel le budget logement / transport est déséquilibré ce qui renforce le caractère pénalisant de surconsommations énergétiques liées aux usages et / ou à la mauvaise performance énergétique du logement.

*Nota : nous n'avons pas classé sous cette rubrique tous les accédants à la propriété dans la mesure où certains d'entre eux relevaient d'autres formes de précarité énergétique.*

### « Esquivant »

Ménage dont le logement est très peu performant sur le plan de la performance énergétique mais qui ne se trouve pas pour autant en difficulté budgétaire ou physique majeure en raison de comportements frugaux sur les énergies ou sur d'autres postes de dépenses. Ménages subissant soit des dépenses importantes d'énergie, soit un inconfort important, mais assumant budgétairement et absolument pas en demande.

### « Précaire à dominante énergie »

Ménage dont le logement est très peu performant sur le plan énergétique et qui en souffre économiquement et/ou dans son confort de vie.

### « Précaire frugal »

Ménage en situation de précarité énergétique du fait de la combinaison de petites ressources et d'un logement inefficace, mais qui limite l'impact budgétaire des énergies par un effort de tous les instants et l'acceptation d'un degré de stress et d'inconfort important.

### « Précaire global »

Ménage en situation de marginalité économique, dans une logique de survie, et pour laquelle les difficultés budgétaires et ou de confort liées aux énergies se fondent dans un ensemble de difficultés de vie très importantes (santé, alimentation, activité...).

### « Usages inadaptés »

Ménage dont les utilisations des énergies contribuent grandement à la précarité énergétique (surconsommations, absence de maîtrise budgétaire...) sans forcément en être l'origine unique. Ces ménages peuvent relever de la précarité globale, de la précarité d'accession, ou de la précarité « à dominante énergie » mais en considérant l'impact d'usages considérés par l'enquêteur comme inadaptés, nous avons choisi de les ranger dans cette sixième famille.

La répartition de notre échantillon dans les six « familles » décrites ci-dessus s'établit comme indiqué dans le tableau, sachant que la ligne « non classé » correspond aux 5 ménages de notre échantillon non concernés par la précarité énergétique (degré d'exposition « 1 ») et au 5 autres ménages pour lesquels le degré d'exposition à la précarité énergétique n'a pu être déterminé.

Mode de précarité	Total	
accédant précaire	11	11,6%
esquivant	7	7,4%
précaire dominante énergie	9	9,5%
précaire frugal	20	21,1%
précaire global	21	22,1%
usages inadaptés	17	17,9%
Non classé	10	10,5%
Total général	95	

### « Familles » de précarité et « degré d'exposition »

Mode de précarité	Degré d'exposition	Total
accédant précaire	2	3
	3	6
	4	1
	5	1
Total accédant précaire		11
esquivant	2	5
	3	2
Total esquivant		7
précaire dominante énergie	2	3
	3	1
	4	5
Total précaire à dominante énergie		9
précaire frugal	2	5
	4	8
	5	7
Total précaire frugal		20
précaire global	2	2
	3	3
	4	12
	5	4
Total précaire global		21
usages inadaptés	2	3
	3	11
	4	2
	5	1
Total usages inadaptés		17
(vide)	1	5
(vide)	(vide)	5
Total (vide)		10
Total général		95

On remarquera que chaque « famille » de précarité englobe des situations différentes au regard du « degré d'exposition ». En revanche, dans chaque famille se détache un degré d'exposition « majoritaire » assez facilement explicable. Ainsi les « accédants précaires » et les « usages

inadaptés » sont-ils majoritairement en « précarité énergétique désinvestie », les « précaires globaux » regroupent une majorité de situations de précarité énergétique forte, tandis que les « esquivants » sont logiquement moins exposés à la précarité énergétique.

## Resituer la performance du logement

Notre répertoire des degrés d'exposition à la précarité énergétique et celui des « familles » de ménages précaires ne sont pas des résultats de notre recherche mais des outils pour la présentation pages suivantes des résultats de notre démarche d'enquête.

Le premier effet de ces outils est de permettre une approche de la précarité énergétique qui ne soit pas connectée à 100% avec la performance énergétique du logement :

Degré d'exposition	étiquette CONSO Lettre	Total
1	B	1
	C	1
	D	2
	F	1
2	B	1
	C	3
	D	8
	E	7
	F	1
3	G	1
	(vide)	3
	C	6
	D	5
	E	6
4	F	2
	G	1
	(vide)	3
	C	2
	D	8
5	E	9
	F	3
	G	5
	(vide)	1
	B	1
Non apprécié	E	2
	F	4
	G	5
Total général	(vide)	1
	D	3
	E	1
	F	1
		95

On comprend au travers du tableau qui précède à la fois la corrélation entre une mauvaise performance énergétique du logement et un degré d'exposition à la précarité énergétique, mais dans le même temps, à la marge l'existence de ménages occupant des « passoires énergétiques » mais peu touchés par la précarité et des ménages précaires malgré la relative performance de leur logement.

Si on confronte étiquettes énergie (consommation) et « familles » de précarité énergétique, la dissociation est plus nette car la prise en compte de « familles de précarité énergétique » intègre une approche globale des situations dans laquelle la performance du logement n'est qu'un paramètre dans un ensemble.

Mode de précarité	étiquette CONSO Lettre	Total
accédant précaire	C	2
	D	3
	E	1
	F	1
	G	1
	(vide)	3
esquivant	D	3
	E	3
	G	1
précaire à dominante énergie	D	4
	E	2
	F	2
	G	1
précaire frugal	B	1
	C	1
	D	2
	E	9
	F	2
	G	4
	(vide)	1
précaire global	C	3
	D	6
	E	4
	F	3
	G	4
	(vide)	1
usages inadaptés	B	1
	C	5
	D	3
	E	5
	F	2
	G	1
	(vide)	B
C		1
D		5
E		1
F		2

# L'EXPLOITATION DU MATERIEL RECUEILLI

---

## L'apport d'un positionnement singulier

Notre équipe de recherche est engagée par ailleurs dans des démarches opérationnelles de traitement de la précarité énergétique (actions de pédagogie des usages, d'amélioration de l'habitat, de repérage, d'accompagnement social lié au logement, de relogement...)

Le premier enseignement de notre démarche, c'est la sensibilisation à une approche élargie de la précarité énergétique qui nous a été apportée en premier lieu à nous-même, au travers du positionnement adopté.

En effet, la nature même de la démarche d'enquête, lourde (entretiens de 2 heures), et le fait de réaliser les entretiens au domicile, sans la pression d'une saisine, d'un cadre opérationnel, apportent une très grande richesse d'informations non pas sur la précarité énergétique mais sur l'approche de la précarité, en permettant à la fois **l'écoute du ménage** et le **diagnostic du logement**.

Les questions posées, inhabituelles, font débat et l'administration aux ménages du questionnaire suscite discussions et demandes d'éclaircissement pour trouver un langage commun (ou constater l'absence de langage commun). Le fait d'être à domicile a permis de recueillir **indirectement** des informations liées aux modes de vie et aux arbitrages économiques réalisés par les ménages, qui offrent un contrepoint subtil au recueil d'information du questionnaire lui-même.

Au travers d'une telle démarche, on recueille ainsi :

- Les éléments « objectifs » du DPE et des factures produites par le ménage ;
- Les éléments « déclaratifs » liés au discours du ménage sur sa propre situation
- Les éléments « d'observation » de l'enquêteur sur la vie dans le logement

La nature budgétaire globale de notre approche remet totalement en question la notion de précarité énergétique **au sens où cette précarité serait distincte de la précarité économique tout court**. N'est-il pas plus « politiquement correct » de parler de précarité énergétique, ce qui renvoie à de la technique et au logement, que de parler de précarité économique, qui renvoie aux ressources, mais aussi au choix de vie des personnes ? La question n'est pas polémique : l'approche par la précarité énergétique utilise le logement comme media pour aboutir à une discussion avec le ménage sur son périmètre économique global, ses choix immobiliers, ses pratiques dans le logement, ses priorités et ses arbitrages. La matière recueillie éclaire sans y répondre les deux questions qui sous-tendent notre recherche :

- Pourquoi accompagner des ménages au titre de la précarité énergétique, c'est-à-dire notamment dans quelle mesure cette précarité énergétique est-elle subie ?
- Comment accompagner efficacement les ménages en situations de précarité énergétique, avec quelle efficacité pour eux-mêmes et quels objectifs pour la collectivité publique ?

En portant un regard plus large, au-delà du paramètre budget et du paramètre performance énergétique du logement, on découvre des ménages situés aux lisières des dispositifs classiques de lutte contre la précarité énergétique et qui sont impactés de plein fouet par les phénomènes de précarité malgré des ressources a priori plus élevées. Cela concerne plus particulièrement des ménages en accession « sociale » à la propriété, dont le « reste à vivre » est le plus contraint, pour lesquels la précarité énergétique globale (habitat + déplacements) entraîne un basculement dans une précarité économique et sociale globale.

Mais on découvre aussi des ménages ultra frugaux qui consomment peu malgré de mauvaises conditions d'habitat, vivent dans un stress très important et mettent un point d'honneur à ne rien solliciter.

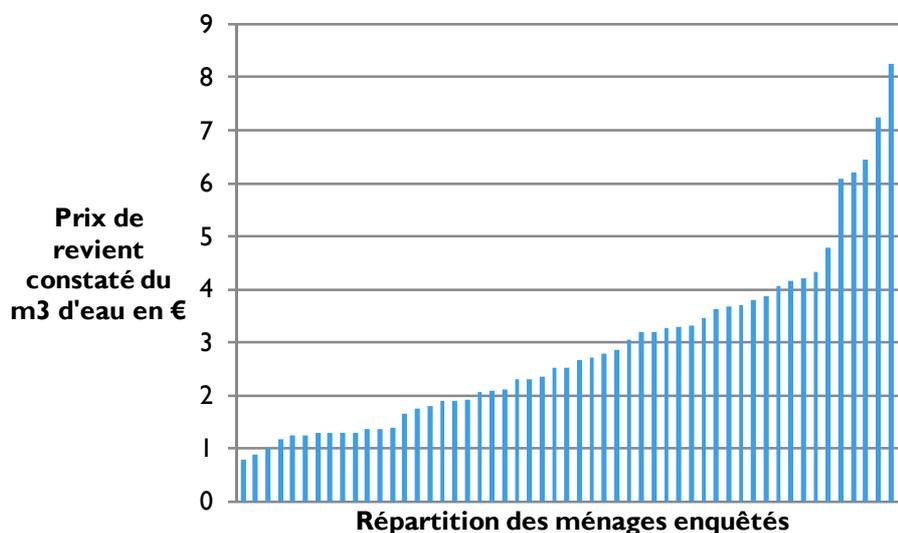
## Des chocs qui nous touchent

### La « face » cachée des budgets énergie

Dans l'attention portée par les ménages à leur budget et à leurs contraintes de vie, il y a clairement deux poids et deux mesures, deux niveaux de conscience :

La plupart des postes budgétaires sont identifiés, calculés, parfois très travaillés, notamment dans le cas de ménages à très faibles ressources qui « font attention à tout »... Et malgré cela,

- **Le poste automobile / carburant**, parfois très important, n'est JAMAIS compté (de même que ce qui concerne la téléphonie mobile et internet). On sait que cela a un coût, on fait parfois des efforts pour limiter les déplacements, pour choisir les transports en commun etc. mais aucun ménage ne connaît son budget auto. Sans parler d'un prix de revient kilométrique intégrant entretien, assurances, etc., la plupart des ménages rencontrés ne sont simplement pas en mesure de dire combien ils dépensent chaque mois en carburant. Contrairement au poste énergie de chauffage, qui est lié au logement, donc à une enveloppe technique dont on peut blâmer les défauts, le budget auto est intimement lié à l'individu et à sa liberté, c'est un budget « hors cadre » il sort de l'espace de la gestion domestique, comme pour d'autres budgets moins importants et différents selon les ménages (magazines, Française des Jeux, boissons alcoolisées, etc. .). Typiquement, ce n'est pas le budget dont on va discuter avec un travailleur social. Par ailleurs, payable comptant avant consommation, le carburant ne peut directement donner lieu à de l'endettement ou de l'impayé, contrairement au combustible. Pourtant 24% des ménages enquêtés assument des dépenses annuelles de carburant seul supérieures aux dépenses d'énergie dans le logement (électricité + chauffage + eau chaude + cuisson).
- **L'eau** est chère, certains veillent à ne pas la gaspiller, mais on n'en connaît pas les coûts et on ne gère pas réellement sa consommation, sauf certaines attitudes d'économie extrême, notamment de la part de personnes âgées douées d'une culture de la ressource rare. Par ailleurs, lorsque l'on fait la division entre la facture totale annuelle payée par le ménage et le nombre de mètres cubes consommés (intégrant ainsi abonnement et consommations, on constate d'incroyables disparités :



## Précarité vécue ≠ Précarité perçue

En confrontant les déclarations du ménage à sa situation, notre démarche met en évidence que la **précarité énergétique perçue** est très souvent déconnectée de la précarité énergétique vécue.

**Exemple (réel) A** : un couple Mme. titulaire AAH, M. salarié, revenu total mensuel net 1800€ occupant un T4 locatif HLM. Accueillent épisodiquement un grand enfant. Dépenses d'énergie dans la moyenne basse, logement OK.

- « je suis en difficulté, je n'arrive pas à faire face à mes charges d'énergie »

**Exemple (réel) B** : une femme seule RSA-RMI 5 enfants à charge dans le même T4 locatif HLM même résidence que exemple A. logement tenu, enfants douchés chaque jour etc. consommations eau énergies dans les normes en rapport avec la nature du ménage.

- « je suis dans la moyenne, je n'ai pas de problèmes particuliers avec les charges d'énergie »

Le très fort niveau de contrainte pesant sur **les ménages à faibles ressources** structure un mode de vie où tout est calculé, mesuré. Pour les familles, les locataires, les déplacements se font sur une aire limitée, les courses sont groupées, les dépenses sont mesurées, le recours au confort est dosé, les solidarités familiales et la débrouillardise sont mobilisées. Pour les personnes âgées propriétaires occupants, la frugalité du mode de vie (alimentation, chauffage, loisirs) est poussée à l'extrême, facilitée dans certains cas par des modes de vie hérités d'époques de pénuries. Dans un espace économique et un espace de vie à fortes contraintes obligeant le ménage à un niveau de « performance » important, la contrainte liée aux énergies est une contrainte comme une autre, voire une contrainte plus maîtrisable que les autres ».

En revanche, dès que le niveau social s'accroît, que la tenaille des contraintes économiques se desserre, que l'aire géographique d'activité et le champ du possible s'accroissent (en restant toutefois dans le champ des ménages « modestes »), le niveau d'exigence et de consommation s'élève... et les personnes interrogées se sentent en décalage avec la moyenne des ménages et disent avoir des difficultés avec les énergies.

**Exemple (réel) C** : un ménage achetant 20€ de magazines people par semaine (soit 80€ par mois) et se déclarant dans l'incapacité de payer une mensualisation à 70€ incluant électricité + chauffage électrique), soit un montant particulièrement resserré au regard du logement concerné.

## Une accession à la propriété qui oblitère la question des énergies

La question des énergies, au cœur du budget des **accédants à la propriété modestes** (déplacements, chauffage), est **totalelement absente de leurs processus de choix**. « On a flashé sur cette maison et on a fait le tour des banques ». « On rêvait d'avoir notre maison ».

Les coûts d'énergie sont assumés par la suite comme quelque chose d'intangible, pas comme le produit d'un choix, comme le met en évidence notre questionnaire sur « ce que je peux maîtriser » et « ce que je ne peux pas maîtriser ». Pourtant, les biens accessibles aux budgets des accédants à la propriété modestes, notamment ceux qui ont recours à un prêt à taux zéro, majoritairement entre 75000 et 110000 Euros, sont fréquemment de performance énergétique très médiocre.

## L'habitat, bouc émissaire de la précarité économique ?

Une grosse échéance : c'est le logement qui ne convient pas... Au près des ménages concernés par la précarité énergétique « ressentie », l'habitat est toujours considéré **avant** le mode de consommation.

En multipliant les démarches de diagnostic, d'orientation (parfois non pertinentes) vers les dispositifs de lutte contre la non décence et l'insalubrité, le travail social peut entrer dans cette logique de « la faute au logement ». Ce rôle de bouc émissaire du logement est conforté par un contingent important de « passoires énergétiques » : 26% d'étiquettes consommation « F » et « G » dans notre échantillon.

A l'opposé, certaines démarches se focalisent sur les usages, faisant de l'occupant le maître de son « destin énergétique ». Cette logique ne répond pas à la situation des ménages en forte sous consommation (frugaux). Et pour les ménages qui gagneraient à un perfectionnement de leurs usages, les gains économiques les plus appréciables pourraient parfois être obtenus sur d'autres compartiments budgétaires que les énergies. D'où une clarification nécessaire sur les buts poursuivis : emmener des ménages vers la vertu énergétique, ou les mobiliser sur les postes clé de leur budget pour obtenir la hausse la plus sensible de leur reste à vivre ?

Ce que met en évidence le travail sur notre échantillon, c'est que logement et sa performance (approche technique), la structure des revenus et les arbitrages budgétaires (approche économique), les besoins et les pratiques des ménages (approche fonctionnelle), les attitudes (approche psychologique) sont tellement imbriqués que seule une attention globale portée à la situation peut permettre de déterminer la ligne d'action qui sera la plus bénéfique au ménage.

Ce que nous ont également rappelé les premiers résultats de notre travail c'est la « distraction » offerte par le diagnostic de performance énergétique au regard d'une caractéristique majeure du logement : sa surface : rappelons ici une évidence :

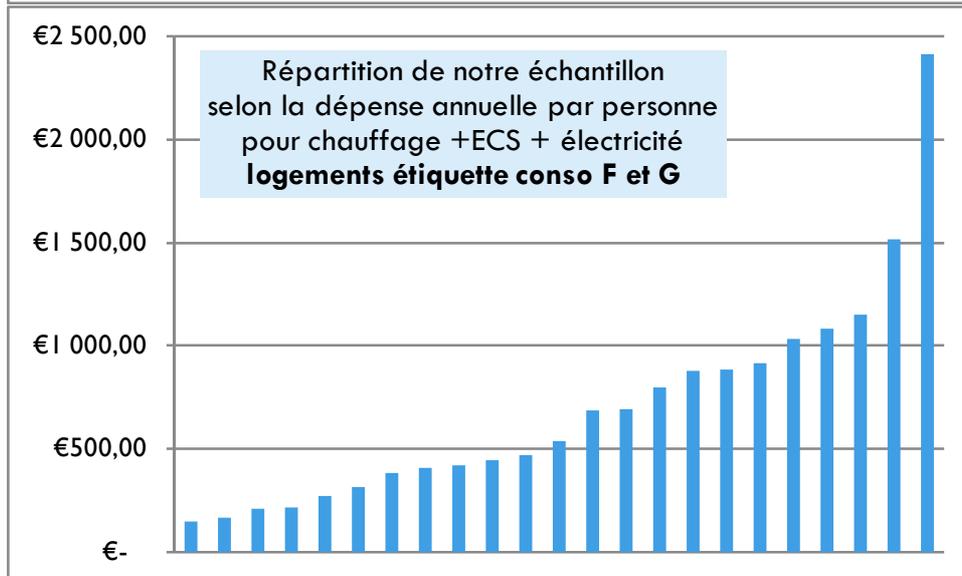
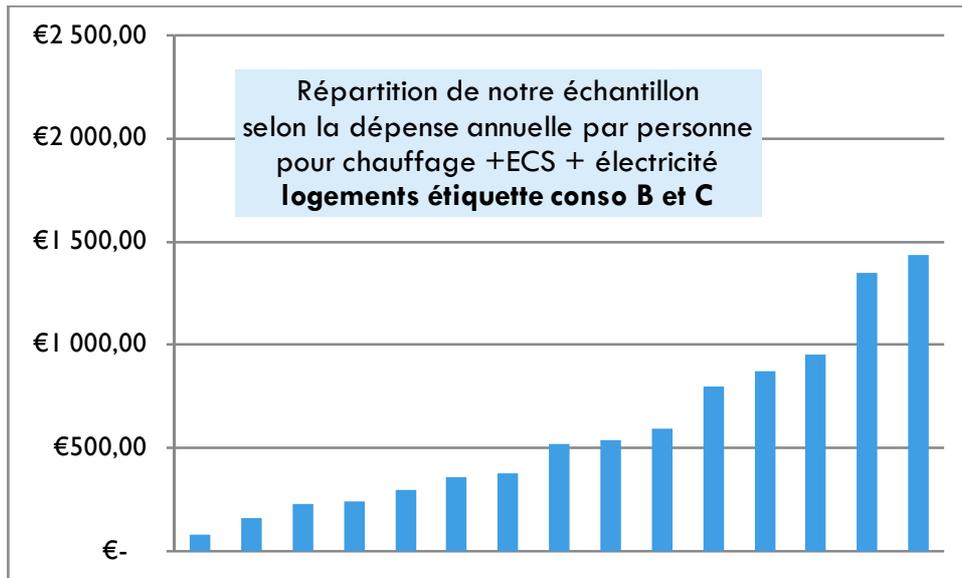
- Un logement en borne basse de l'étiquette « C » (consommations) de 112 m<sup>2</sup>, c'est une consommation théorique en énergie primaire de 16 800KWh par an...
- Un logement en borne haute de l'étiquette « F » (consommations) de 40 m<sup>2</sup>, c'est une consommation théorique en énergie primaire de 13 240KWh par an...

Un grand logement de performance moyenne peut donc entraîner des consommations théoriques supérieures à celle d'un petit logement de performance très mauvaise. Notre recherche met cette réalité en évidence s'agissant notamment de retraités occupant seuls ou en couple un logement familial devenu trop grand pour eux avec une performance énergétique pas mise au niveau et des revenus diminués par la cessation d'activité. Se focaliser sur les usages ou sur l'amélioration du logement, c'est oublier le fait majeur que le logement est trop grand... et s'exposer à des gains économiques médiocres si le ménage est frugal.

Rappelons une autre évidence : un grand ménage consomme généralement plus qu'un petit ménage... En nous focalisant sur les montants de consommation ou sur la performance énergétique du logement au mètre carré, on pourrait oublier cette vérité. Aussi avons-nous systématiquement calculé **un poids des énergies par personne**.

Ce calcul permet une comparaison entre les ménages de notre échantillon. Il fait apparaître les ménages en surconsommation ou en sous consommation par rapport à une valeur moyenne (540€ par an et par personne). Plus la performance du logement est médiocre, plus la part des ménages en surconsommation est élevée, mais pour autant, **quelle que soit la performance du logement, il y a toujours des ménages qui consomment peu et des ménages qui consomment plus**.

Dans les logements les plus performants, la part des sur consommations reste importante, soit parce que les ménages rencontrés font moins attention à leurs consommations si le logement est correct, soit parce qu'on trouve dans les logements de meilleure qualité une part de ménages moins en difficulté.



Le fait que pour chaque catégorie de performance, les surconsommations flagrantes restent minoritaires renvoie à la fois à la question bien connue des usages des énergies, mais au-delà, des pratiques budgétaires du ménage.

- Les ménages dans des logements performants peuvent être confortés dans une sur consommation ;
- Les ménages dans des logements peu performants peuvent être confortés dans une sous consommation...
- Mais surtout, les ménages que nous avons rencontrés adaptent leur consommation à leurs moyens, ce qui explique que les graphiques qui précèdent décrivent surtout **la marge d'acceptabilité du poids des énergies en valeur absolue par personne pour les ménages modestes rencontrés** : moins de 1000€ pour la moitié d'entre eux, moins de 1500€ pour quasiment la totalité...

Selon le revenu des ménages, ce poids des énergies en valeur absolue se traduit par un poids relatif sur les ressources, et donc sur le reste à vivre. Nous avons pu calculer ce poids (15,52% en moyenne pour les ménages réellement exposés à la précarité énergétique – « degré d'exposition » 3 à 5), nous y reviendrons, mais en nous heurtant à la difficulté de décrire les ménages dont le revenu fiscal est égal à zéro (presque 30% de notre échantillon) et pour lesquels la ressource réelle ne peut pas toujours être identifiée avec la précision nécessaire.

Ces considérations **relativisent à la fois la place de la performance énergétique du logement et celle du poids économique des énergies comme marqueur de la précarité énergétique.**

Le dénominateur commun des situations à la rencontre desquelles nous sommes allés, c'est le stress, la souffrance :

- Stress lié à l'effort de gestion et de maîtrise budgétaire, qui se décompose en
  - une difficulté liée à l'attention portée aux différents compartiments (postes budgétaires)
  - et une difficulté liée aux arbitrages effectués (postes d'ajustement) qui produisent de l'inconfort (**31% des ménages interrogés considèrent le chauffage comme leur première marge d'ajustement budgétaire**) ;
- Stress lié aux limitations et à une inquiétude sur leurs effets (notamment sur les enfants)
- Stress lié au sentiment d'impuissance (« quoi que je fasse, je ne peux maîtriser mes dépenses »).
- Stress lié à l'inquiétude pour le présent et pour l'avenir : 30% des ménages que nous avons interrogés déclarent des difficultés pour faire face à leurs charges d'énergie, 18% pensent qu'ils seront en difficulté pour faire face à ces mêmes charges à l'avenir.

Entrer dans ces considérations, c'est accepter l'idée que chez un ménage pauvre fortement exposé à la précarité énergétique et en sous consommation, une action (par exemple amélioration de la performance du logement) va se mesurer en diminution de stress et non en bénéfice économique...

C'est aussi accepter que pour un ménage peu investi dans ses usages, sa gestion budgétaire, et occupant un logement peu performant, la même action peut aboutir à un réel bénéfice économique, mais sans impact fort sur le ménage si ce dernier est peu préoccupé de son budget et sans stress lié aux autolimitations.

Ni un cas ni l'autre ne peut donc être exclus de la réflexion sur les dispositifs de traitement et de prévention de la précarité énergétique dans le logement.

## Ménages

Notre échantillon n'est pas un échantillon représentatif au sens statistique (voir plus haut ses modalités d'élaboration). En revanche, il recèle une majorité de ménages en situation de précarité énergétique (degré d'exposition 3 à 5), aussi est-il intéressant de considérer à quel type de ménages cette exposition fait référence.

### Notre échantillon

#### Type de ménage

Au total, l'ensemble des types de ménage est représenté dans notre échantillon. Assez logiquement, certains types de précarité énergétique ressortent selon le type de ménage considéré.

Pour des raisons générationnelles (étape de vie), on trouve notamment des couples avec enfant en situation de précarité énergétique liée à l'accession à la propriété dans un logement de qualité médiocre. En raison de l'effet démultiplicateur de la taille du ménage, on trouve également de nombreux couples avec enfants dans la catégorie des « usages inadaptés ». Ce constat plaide pour une intégration de l'ensemble de la famille aux actions pédagogiques concernant les usages des énergies et du logement.

typeménage	accédant précaire	esquivant	précaire à dominante énergie	précaire frugal	précaire global	usages inadaptés	(vide)	Total général
couple	2		4	4	2	3	1	16
Cpl + enfants	7	2	1	3	5	7	3	28
personne seule	1	2	4	7	4	4	4	26
seul + enfants	1	3		6	10	3	2	25
Total général	11	7	9	20	21	17	10	95

Pour des raisons liées au profil des personnes seules interrogées (des personnes âgées), on les retrouve plus spécialement dans la catégorie des précaires « frugaux ».

Enfin, la fragilité économique spécifique aux personnes seules avec enfants explique leur proportion importante au sein des ménages qui nous paraissent subir une précarité « globale ».

typeménage	1	2	3	4	5	(vide)	Total général
couple	1	2	5	6	2		16
Cpl + enfants	3	6	9	5	5		28
personne seule	1	8	4	8	2	3	26
seul + enfants		5	5	9	4	2	25
Total général	5	21	23	28	13	5	95

En ce qui concerne le degré d'exposition à la précarité énergétique (tableau ci-dessus), on retiendra que chaque degré d'exposition concerne potentiellement tout type de ménages, et c'est donc bien le type de précarité plus que son intensité qui différencie les ménages.

## Age

	degré d'exposition à la précarité énergétique				
	1	2	3	4	5
moins de 30 ans	2	2	4	0	1
30 à 40 ans	1	3	8	5	2
41 à 50 ans	1	8	5	9	1
51 à 60 ans	0	1	2	5	6
61 à 70 ans	1	5	4	4	0
70 ans et +	0	2	2	5	3

	mode de précarité					
	accédant précaire	esquivant	précaire à dominante énergie	précaire frugal	précaire global	usages inadaptés
moins de 30 ans	1	1	0	1	1	3
30 à 40 ans	3	1	0	4	6	2
41 à 50 ans	6	2	4	4	3	4
51 à 60 ans	0	0	0	5	5	4
61 à 70 ans	0	2	4	2	3	2
70 ans et +	1	1	1	4	3	2
	11	7	9	20	21	17

La taille réduite de notre échantillon et la gamme étendue des âges concernés ne permet pas de repérer des logiques liées à l'âge pour le thème qui nous intéresse hormis une perceptible sous-représentation des personnes les plus âgées dans la catégorie des « usages inadaptés » et une légère sur représentation de ces classes âgées dans la catégorie des précaires « frugaux ».

En lien avec le retour d'expérience de l'action « j'écogère » menée en parallèle à cette recherche (voir page 87), ce constat permet d'envisager des échanges intergénérationnels dans le cadre d'actions d'amélioration des usages des énergies.

## Budget et reste à vivre

Le reste à vivre a pu être déterminé pour la fraction des ménages rencontrés pour laquelle une information budgétaire complète a pu être recueillie. Il s'agit de la somme mensuelle restant disponible par personne une fois imputées les charges fixes du ménage, énergies comprises.

Pour les deux tiers des ménages pour lesquels ce critère est renseigné, le reste à vivre par personne est inférieur à 300€, soit moins de 10 euros par jours.

Pour les ménages les plus contraints (minimum vieillesse, RSA, AAH...) les niveaux de prestation d'une part et le coût objectif des énergies d'autre part rendent la précarité énergétique inévitable, soit que les ménages se privent des énergies, soit que les dépenses d'énergie nuisent à d'autres dépenses.

Pour les ménages modestes mais moins contraints, notamment locataires, la précarité moindre est contrebalancée par un sentiment de frustration et une moindre acceptation des contraintes économiques, mais aussi des charges parfois plus importantes liées à une gestion budgétaire et des comportements moins performants.

Pour les accédants à la propriété à revenu très modeste, le processus d'accès au logement (situation périphérique, logement ancien non performant, charges d'emprunt importantes) entraîne de facto une précarité énergétique.

Revenu Fiscal de Référence annuel par personne	Degré d'exposition à la précarité énergétique				
	1	2	3	4	5
0 (minima sociaux)	0	5	10	7	6
500 à 1500€	0	0	2	4	1
1501 à 2500€	0	0	2	1	1
2501 à 3500€	0	0	1	2	1
3501 à 4500€	1	4	2	3	1
4501 à 5500€	0	0	0	3	2
5501 à 6500€	0	1	1	2	0
6501 à 7500€	1	4	1	2	0
7501 à 8500€	0	2	1	1	1
plus de 8500	3	4	3	3	0

Les interactions entre la situation économique des ménages enquêtés et la précarité énergétique sont complexes. On retrouve une dominante de ménages à très faibles revenus à chaque degré d'exposition à la précarité (sauf le degré le plus critique « 5 », où l'on ne trouve que des très pauvres), mais aussi, logiquement, dans la famille des précaires « frugaux » et des précaires « globaux ». La famille des « usages inadaptés » transcende les catégories de revenu puisqu'on y trouve à la fois des ménages très pauvres et des ménages à revenus plus élevés.

Logiquement, les précaires « à dominante énergie » correspondent aux tranches de revenu les plus élevées de notre échantillon, puisque ces ménages sont plus pénalisés par leurs conditions de logement que par leur revenu. Pour ces tranches de revenu, la performance du logement et la performance des usages sont un paramètre déterminant. A contrario, on comprendra que pour des ménages à revenu minimal, la performance du logement est un paramètre de précarité parmi beaucoup d'autres.

Revenu Fiscal de Référence annuel par personne	familles de précarité énergétique					
	accédant précaire	esquivant	précaire à dominante énergie	précaire frugal	précaire global	usages inadaptés
0 (minima sociaux)	1	4	1	8	9	5
500 à 1500€	2	0	0	2	2	1
1501 à 2500€	0	0	0	1	2	1
2501 à 3500€	1	0	0	0	2	1
3501 à 4500€	2	1	1	1	1	4
4501 à 5500€	0	0	0	2	3	0
5501 à 6500€	1	1	1	1	0	0
6501 à 7500€	1	1	1	2	1	1
7501 à 8500€	1	0	1	2	0	1
plus de 8500	1	0	4	1	1	3

### Santé, handicap

26 ménages (27% de notre échantillon) font état de problèmes de santé sensibilisant un de leurs membres au confort thermique et hygrométrique du logement (rhumatismes, asthme, maladies respiratoires...). Plus frappant, 12 ménages enquêtés font part de problèmes de santé causés par le logement. Il n'entraîne évidemment pas dans notre propos d'approfondir ces éléments déclaratifs pour

juger de leur validité. En revanche, ces éléments sont révélateurs d'un stress important dans le rapport au logement,

- Qu'il s'agisse de ménages qui surchauffent –à tort ou à raison- « pour raisons médicales »...
- Qu'il s'agisse de ménages qui souffrent du froid et de l'humidité

14 des 26 ménages signalant des problèmes de santé sensibilisants à l'inconfort thermique et hygrométrique du logement ont été considérés par notre équipe comme relevant des degrés d'exposition 4 et 5 à la précarité énergétique, soit les plus extrêmes. Pour ces ménages, la réalité de l'inconfort physique est avérée.

Autre angle d'approche sur la question de la santé, les ménages enquêtés titulaires d'une allocation adulte handicapé (AAH). 9 ont été décomptés dans notre échantillon, dont 7 que nous avons considérés être dans les degrés 4 et 5 de la précarité énergétique.

La situation de ces ménages appelle trois remarques :

- L'intérêt d'une priorisation des interventions de remédiation à la précarité énergétique au bénéfice des personnes handicapées, notamment celles sortant peu ou pas de leur logement ;
- Le travail spécifique nécessaire auprès des ménages pour lesquels l'AAH répond à une incapacité d'ordre intellectuel ou global ;
- L'intérêt d'un statut de « travaux d'adaptation au handicap » pour les travaux améliorant le confort thermique et hygrométrique du logement d'une personne porteuse de handicap.

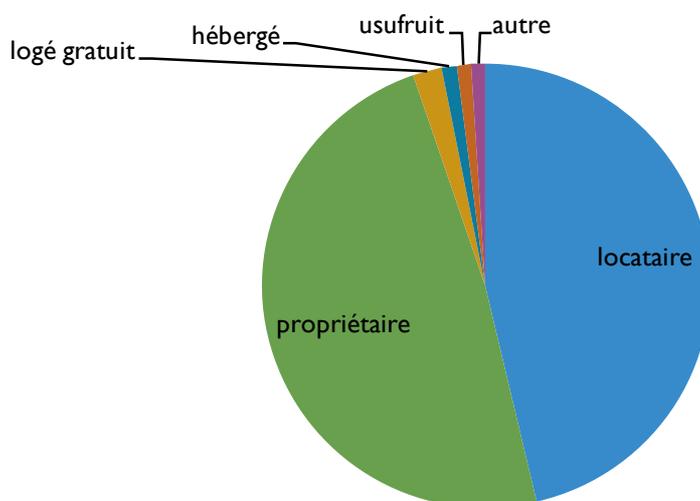
## Sexe

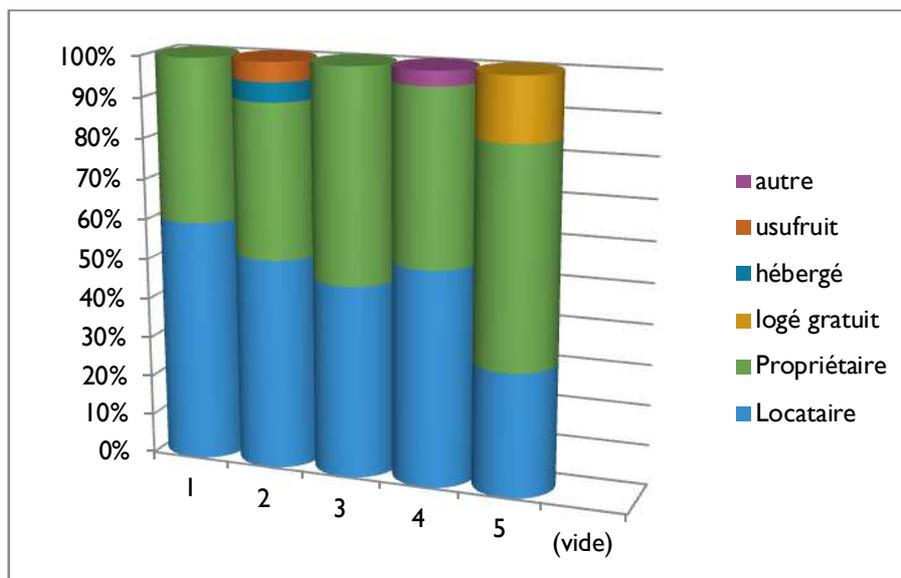
On notera que nos répondants principaux étaient à 33% des hommes et à 67% des femmes. La surreprésentation des femmes est liée à tous les travaux d'enquête réalisés au domicile, en particulier lorsqu'un contingent important de personnes âgées est interrogé, avec de nombreuses femmes seules.

Toutefois, de nombreux couples ont été interrogés conjointement (en ce cas, c'est le sexe de la personne s'étant principalement exprimée qui est reporté).

## Statut d'occupation

Les statuts d'occupation des ménages enquêtés se répartissent comme suit





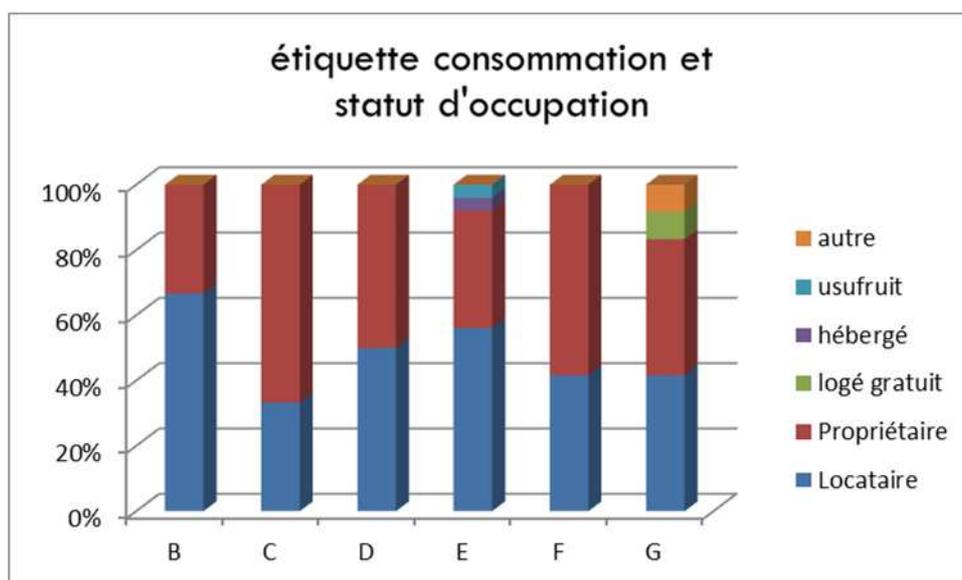
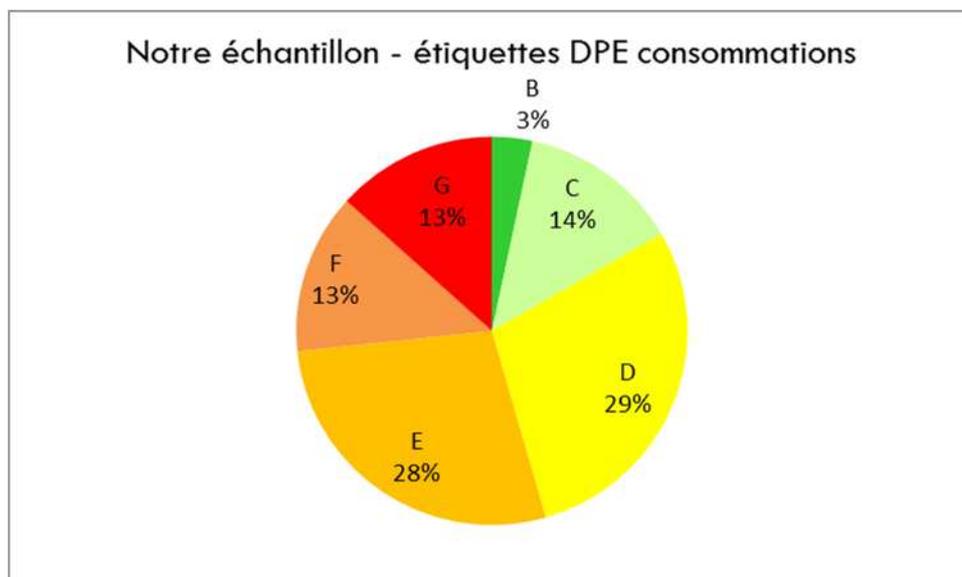
Lorsque l'on croise l'information sur le statut de propriété et le degré d'exposition à la précarité énergétique, on constate une part significative de locataire comme de propriétaires pour chaque degré d'exposition. En gardant présent à l'esprit que notre échantillon n'est pas un échantillon représentatif, on remarquera la part plus forte de locataires dans les deux degrés d'exposition les plus faibles (1. « Ménage non concerné par la précarité énergétique », 2. « Ménage en souci de précarité énergétique »). Au contraire, le degré le plus extrême d'exposition (5. « Ménage en détresse, précarité énergétique aigüe ») est marqué par une prévalence des propriétaires.

Cette prévalence est liée à la fois à notre procédure de repérage, qui privilégiait des ménages restés hors des champs et des dispositifs d'action sociale, parmi lesquels plus de propriétaires, mais également à la présence dans l'échantillon de propriétaires âgés supportant leur patrimoine sur la base de ressources amoindries.

## Logements et filières énergétiques

Notre échantillon étant issu de la recherche de situations particulières de ménages, l'analyse des logements qui le composent ne constitue pas une information en soi. Toutefois, un diagnostic de performance énergétique ayant été effectué ou recueilli pour la plupart des logements, il est intéressant de mettre en perspective performance théorique des logements et situation des ménages.

### Notre échantillon

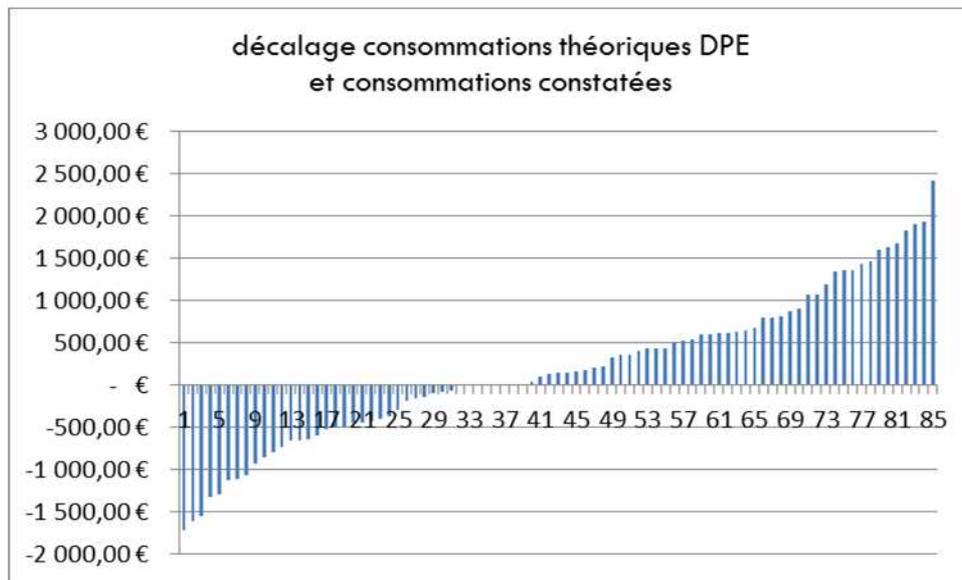


On retiendra des éléments qui précèdent la diversité des situations techniques rencontrées, et pour chaque étiquette consommation, la présence d'exemples à la fois en locatif et en propriété occupante. On trouvera des éléments complémentaires page 17).

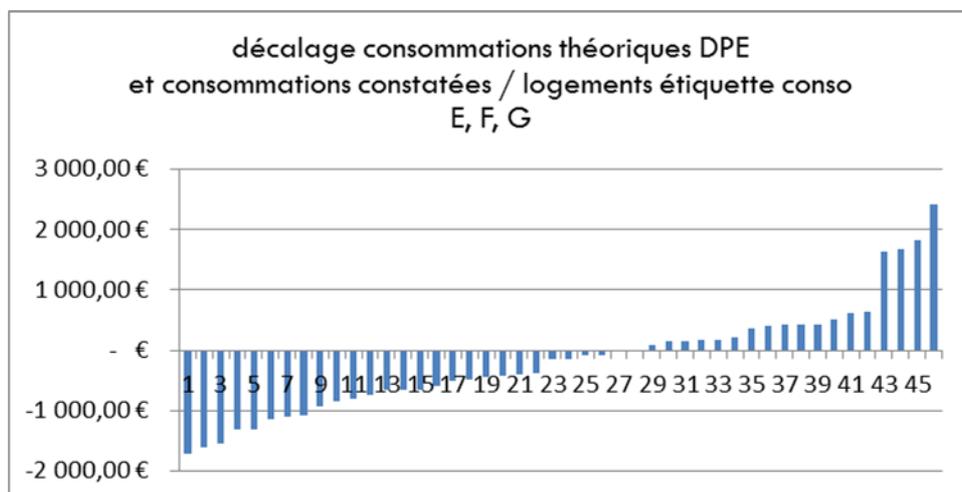
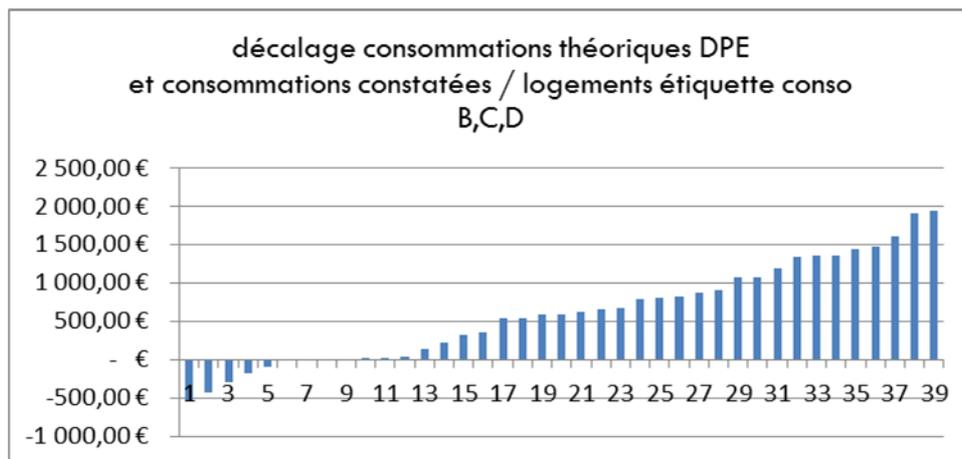
### Performance théorique, consommations réelles

Un des premiers traitements apportés au matériel issu du travail de terrain a été la confrontation entre les consommations théoriques annoncées par le diagnostic de performance énergétique et les consommations reportées à partir des factures produites par les ménages.

Le graphique ci-après présente cette comparaison pour les 85 logements où il a été possible de l'établir. On constate que l'étiquette consommation n'est représentative des consommations constatées que pour 1/5<sup>ème</sup> des ménages de notre échantillon, le restant faisant l'expérience soit de surconsommations, soit de sous consommations.



Un tri des informations par catégories de logements permet de préciser ce constat :



Dans les logements les «plus performants » en valeur relative de notre échantillon (B, C, D), on assiste plutôt à des consommations supérieures à la théorie (2/3 des ménages concernés)...

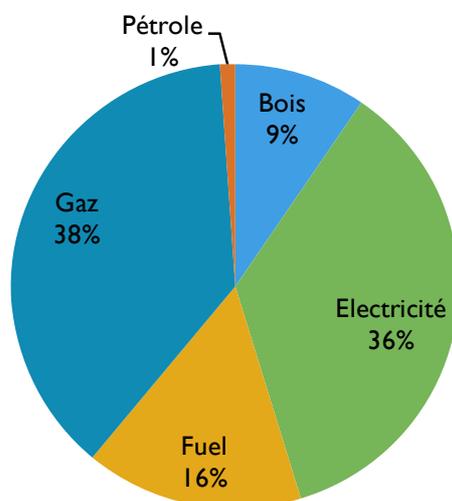
Tandis que dans les «moins performants » en valeur relative de notre échantillon (E, F, G), on découvre une majorité de consommations inférieures à la théorie... mais aussi un tiers de ménages nettement en surconsommation. De façon prévisible, les « surconsommateurs » sont majoritairement des ménages que nous avons classé dans la famille de précarité « usages inadaptés » et «accédants précaires» (même si ces deux catégories comptent également quelques sous consommateurs). A contrario, on compte une majorité de sous-consommateurs parmi les « précaires frugaux » et les « précaires globaux ».

Plusieurs éléments peuvent contribuer à ces constats :

- Le fait que quelle que soit la performance du logement, les ménages tentent d'ajuster leurs consommations à leurs capacités économiques. C'est un point important dans la perspective de dispositifs de précarité énergétique dans la mesure où les ménages occupant des passoires énergétiques peuvent difficilement être motivés vers des économies (qu'ils font déjà) et où les ménages dans des logements plus performants peuvent s'estimer en situation de prêter une attention moins grande à leurs consommations.
- Les pratiques de gestion budgétaire drastiques développées par les ménages les plus pauvres et les plus âgés.
- Le décalage entre les coûts réels du chauffage au bois et les coûts théoriques « DPE », en raison notamment des pratiques d'approvisionnement des ménages.

## Filières énergie et degré d'exposition à la précarité énergétique

Les filières de chauffage principal présentes dans notre échantillon se répartissent comme suit :



Toutefois cette situation recouvre une réalité plus disparate en raison de la diversité des modes de mise en œuvre de ces filières... mais aussi de la multiplication des **appoints**. 41% des ménages enquêtés recourent régulièrement à un chauffage d'appoint, 6% à un second appoint de nature différente.

Les filières et dispositifs mobilisés se répartissent comme suit :

## Chauffage principal

Chauffage principal	Total
gaz ville central	33
électricité par points	31
fuel central	15
bois cuisinière	4
bois cheminée	3
bois poêle	2
gaz ville poêle	1
gaz citerne	1
pompe à chaleur	1
électricité (appoint)	1
poêle pétrole	1
électricité (accumulation)	1
gaz bouteille	1
Total général	95

## Chauffage secondaire

Chauff2	Total
(vide)	56
électricité appoint	13
pétrole poêle	11
bois insert	6
cheminée	3
bois poêle	2
bois cuisinière	2
bois cheminée	1
fuel poêle	1
Total général	95

## Chauffage tertiaire

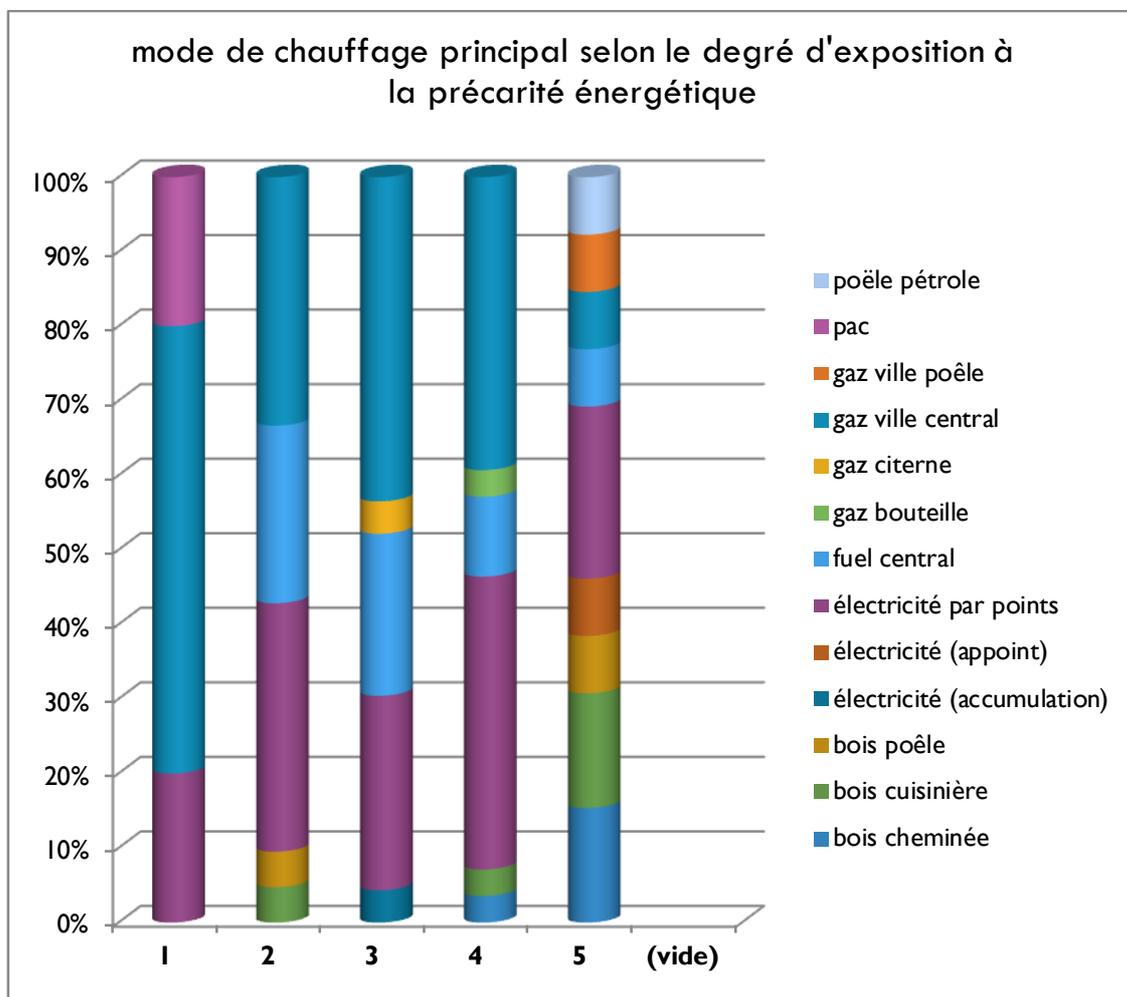
Chauff3	Total
(vide)	89
bois cheminée	3
électrique appoint	2
gaz poêle	1
Total général	95

## Cuisson

cuisson1	Total
Gaz bouteille	40
élec	28
GAZ Ville	26
gaz citerne	1

Les modes de cuisson sont dominés par le gaz bouteille, dont le prix de revient est assez inégal selon les ménages interrogés. On remarquera que 3 ménages précaires ont choisi la cuisson au gaz bouteille

malgré la présence du gaz de ville dans leur logement, pour des raisons de fractionnement des échéances en fonction des besoins. Tous les ménages dont le chauffage principal est électrique utilisent le gaz bouteille comme premier moyen de cuisson, possiblement pour les mêmes raisons.



Le graphique ci-dessus montre que pour les ménages de notre échantillon, la précarité énergétique n'est pas spécialement associée à une filière de chauffage. En revanche, la grande diversité des modes de chauffage présente chez les ménages en situation extrême de précarité énergétique (degré d'exposition « 5 ») illustre les solutions de fortune mises en œuvre par une partie de ces ménages, consistant par exemple à utiliser des chauffages électriques mobiles ou un poêle à pétrole comme chauffage principal.

On remarque également la place importante des chauffages par point unique chez cette catégorie de ménages enquêtés (plus de 61% des ménages que nous avons considérés comme en situation de « précarité énergétique aigüe » ne disposent que d'un seul point de chauffage pour leur logement.

Cette réalité est à la fois une difficulté et un atout. La difficulté réside dans l'inconfort thermique des chambres (voir ci-après un de nos portraits de ménages page 111). L'atout réside dans la gestion consciente du chauffage, par l'approvisionnement de la source de chaleur, son réglage, mais également par le positionnement des personnes au sein du logement.

Le passage de ce type de ménage ultra précaire à un mode de chauffage réparti entre les pièces peut poser des difficultés importantes.

Des membres de notre équipe sont actuellement engagés dans une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale visant à reloger dans des logements sociaux étiquette « A » des personnes âgées occupant des baraquements insalubres. Une des personnes accompagnées gérait son ancien logement en surchauffant la pièce à vivre au moyen d'un poêle à fuel pour obtenir à grand peine une température acceptable dans les chambres. Après déménagement, le paramètre de gestion de la personne restant la température de la pièce à vivre, où se trouve le thermostat d'ambiance, c'est tout le logement qu'elle surchauffe, sans comprendre où est la difficulté puisqu'elle se sent enfin bien et que « le logement est économe ». C'est une de ses amies qui a pu la convaincre en évoquant sa propre expérience quelques années plus tôt.

## Filières et impact budgétaire

Après avoir rappelé le caractère **non représentatif** de notre échantillon, nous livrons toutefois ci-dessous les informations quant à l'impact budgétaire des charges d'énergie selon la filière utilisée pour le chauffage. La taille réduite de notre échantillon et la variété des situations ne permet pas d'affiner ces considérations en dissociant par exemple en fonction du mode de production d'eau chaude sanitaire ou des éléments liés à la performance du logement ou aux usages des ménages. Par ailleurs, le non dissociation de la facture d'énergie entre chauffage, eau chaude sanitaire et éclairage ne nous permet

	consommation moyenne globale d'énergie par personne et par an constatée	moyenne des écarts à la moyenne
Central Gaz	566,15 €	342,4
Electricité	559,71 €	340
Bois	529,34 €	275
Central Fuel	520,91 €	291,28

Le tableau fait apparaître des résultats de prime abord contre-intuitifs dans la mesure où les ménages de notre échantillon qui utilisent un chauffage central gaz se trouvent être, en moyenne, ceux qui ont les dépenses d'énergie dans le logement les plus élevées. Mais la consultation des écarts à la moyenne nous montre des écarts importants, que ce soit pour le chauffage central gaz ou pour le chauffage électrique, soit les deux énergies corrélées avec les valeurs de consommations les plus importantes dans notre échantillon.

Au regard des pratiques des ménages concernés, et considérant que dans l'ensemble des consommations d'énergie, la question du chauffage est déterminante, nous avancerons les hypothèses suivantes :

- En raison de la précarité budgétaire propre à notre public, les énergies qui sont statistiquement corrélées à une moindre consommation par personne sont celles pour laquelle la consommation est apparente et peut faire l'objet d'une anticipation (bois et fuel sont payés à l'avance) ;
- Concernant le chauffage central gaz et l'électricité, la dépense supérieure par personne est à nuancer par les écarts à la moyenne, plus importants, qui tendraient à indiquer un impact plus important des usages chez les ménages enquêtés utilisant ces filières, certains modérant les consommations pour éviter la mauvaise surprise de la facture, d'autres prêtant une attention moindre en raison d'installations ou de logements jugés a priori performants.

## Les appoints

34 % des ménages relevant des trois premiers degrés de notre échelle d'exposition à la précarité énergétique utilisent régulièrement un chauffage d'appoint. En revanche, ce sont 51 % des ménages en situation de précarité énergétique « forte » ou « aigüe » qui utilisent un chauffage d'appoint.

A l'examen des situations, le chauffage d'appoint apparaît comme le moyen :

- Dans certains cas de remédier à des difficultés de confort (maintien de la température souhaitée en différents endroits du logement) ;
- Dans certains cas de gérer la ressource en énergie au plus près des besoins, du moins dans la perception des ménages rencontrés.

Il est donc un des paramètres signalant une précarité au plan du confort, mais aussi au plan de la gestion des énergies.

Pour 11 des ménages utilisant régulièrement un chauffage d'appoint, nous avons pu recueillir des éléments budgétaires suffisants pour comparer la charge du chauffage principal à celle du chauffage d'appoint.

Pour les ménages en situation de précarité énergétique avérée (3,4,5), la part de la dépense générale de chauffage dédié au chauffage d'appoint est en moyenne de 45%. Pour les autres ménages, la moyenne est de 28%.

On mesure ici le rôle important du chauffage d'appoint dans la gestion des énergies des ménages précaires. Pour illustrer un peu plus cet élément, on constate que :

- Plus de 70% des ménages dont la consommation d'énergie réelle en euros est **inférieure** de plus de 500€ à la consommation théorique annoncée par le DPE ont un chauffage d'appoint ;
- Seulement 40% des ménages dont la consommation d'énergie réelle en euros est **supérieure** de plus de 500€ à la consommation théorique annoncée par le DPE ont un chauffage d'appoint ;

Il ne s'agit pas d'en déduire que le chauffage d'appoint est un facteur d'économies d'énergie, mais plutôt de remarquer que son utilisation n'est pas corrélée avec un surcroît de dépense, et qu'au contraire, soit que le recours à un chauffage d'appoint permette de mesurer et de gérer plus aisément les consommations, soit qu'il permette un approvisionnement à bon marché (bois en zone rurale), on le retrouve chez des ménages très économes.

## A propos du bois

Lorsque le chauffage d'appoint utilise le bois, la part respective de l'appoint et du chauffage principal est délicate à appréhender, dans la mesure où on ne peut comparer que les consommations économiques en ce qui concerne le bois (les quantités exactes ne sont pas toujours connues par les ménages et le pouvoir calorifique diffère selon les essences utilisées et la nature du bois fourni (dimensions de coupe etc.). Tous les ménages enquêtés utilisant le bois utilisent du bois coupé, pas de granulés ou autres présentations transformées.

Plus de 31% des ménages utilisant le bois énergie et pour lesquels les consommations ont pu être documentées sont fournis gratuitement. Dans un cas, il s'agit d'une production personnelle (coupe de bois sur son propre terrain), dans tous les autres il s'agit d'entraide familiale ou amicale.

L'accès à cette gratuité est un élément clé pour les plus précaires et les plus frugaux. Ainsi, pour les ménages les plus précaires de notre échantillon (degré d'exposition 4 et 5) qui se chauffent

gratuitement au bois, les dépenses d'énergies annuelles par personne tombent sous la barre des 300€ (soit moins de 25€ par mois) contre 548€ pour l'ensemble des précaires énergétiques très exposés.

En moyenne, les ménages utilisant le bois comme chauffage principal ont une consommation annuelle inférieure de 245€ par rapport aux valeurs théoriques portées dans le diagnostic de performance énergétique. A titre de comparaison, le décalage moyen entre la consommation théorique DPE et la consommation réelle pour les ménages chauffés principalement à l'électricité est de +177€.

Toutefois, au sein de notre échantillon, l'utilisation du bois est principalement un appoint (15% des enquêtés alors que le bois en premier moyen de chauffage ne concerne que 9% des enquêtés).

### Le « parcours énergie », un élément non probant

De la même façon que dans le cadre de certaines démarches, on s'intéresse au « parcours résidentiel » des ménages, nous avons questionné les ménages de notre échantillon sur leur « parcours énergie », soit les modes de chauffage, de cuisson, de production d'eau chaude dans les logements précédemment occupés, en remontant jusqu'à trois logements en arrière le cas échéant.

Cet ange de questionnement s'est avéré à la fois **intéressant et non probant**.

Intéressant parce que le questionnement sur les logements antérieurs dédramatise le débat sur les énergies et le logement présent en apportant une distance. Intervenant dans le premier tiers du questionnaire, les interrogations sur les logements précédents apportent un « répit » au ménage qui peut se retourner sur son parcours.

Intéressant parce que le parcours de certains ménages explique en partie leur rapport aux énergies. C'est le cas de ménages ayant quitté la caravane ou des logements très précaires pour arriver au logement actuel, et qui ont gardé des usages de frugalité, mais aussi le souci de ne pas compromettre, par une mauvaise gestion énergétique et budgétaire, le stade supérieur de parcours résidentiel auquel ils ont pu accéder. C'est également le cas de ménages accédants à la propriété en individuel, anciennement en logement collectif social, qui ont conservé une approche passive des énergie qui les pénalise dans le nouveau logement.

Non probant, parce que globalement, pour les ménages interrogés, la question des énergies est un paramètre inopérant dans leur itinéraire résidentiel. Les motivations statutaires (accéder au logement individuel, à la propriété), ou familiales (arrivée d'enfants, séparation, constitution d'un couple) sont d'autant plus prépondérantes que l'attention portée au paramètre « coûts de fonctionnement » est totalement éclipsée chez la plupart des ménages enquêtées par les échéances d'emprunt (en ce qui concerne les accédants) et le montant du loyer (en ce qui concerne les locataires). A cela, les exceptions restent peu nombreuses.

Non probant, parce qu'une part de notre échantillon n'a pas de parcours résidentiel récent, notamment les personnes âgées qui ont « vieilli avec leur logement ».

Le paramètre discriminant, pour les ménages rencontrés, c'est surtout le fait d'avoir connu ou non, dans un passé récent ou lointain, une situation de pénurie. A ce titre, des ménages peu économes (soit sans action raisonnée de maîtrise des coûts, mais ayant de petits besoins, se trouvent avantagés au regard de ménages soucieux de contrôler leurs usages mais qui doivent réajuster leur mode de vie.

Ce réajustement a été au cœur de notre dialogue avec le ménage doté du revenu fiscal de référence le plus important de notre échantillon : plus de 44000€. Ce couple avec deux salaires s'est trouvé d'acquérir une grande bâtisse en zone rurale, avec l'idée de l'habiter avec ses deux enfants et à terme d'y créer des hébergements de tourisme. La même année, Monsieur s'est trouvé frappé d'un handicap et Madame a perdu son emploi. Le ménage relève aujourd'hui de la commission de surendettement, ne pouvant faire face aux échéances de son prêt immobilier. Le dernier RFR connu ne reflète donc plus du

tout la situation actuelle. Habitué à un train de vie important, il ne sait pas quel parti technique adopter face à des consommations très importantes dans un logement de performance acceptable (étiquette «C » pour les consommations. Par quel bout commencer ? Il explique que sa priorité est d'engager des travaux d'isolation (qu'il ne peut plus financer), parce qu'il ne se voit pas modifier radicalement ses usages pour revenir à des consommations qu'il pourrait assumer (**693€ par an et par personne** aujourd'hui, contre 574€ en moyenne pour notre échantillon, et **332,43€** pour les autres ménages de 4 personnes en raison des effets d'échelle).

## Energie et déplacements

Nous avons abordé avec les ménages de notre échantillon la question des déplacements, dans le but d'approcher la réalité de leurs usages de l'énergie dans ce domaine.

En effet, 67% des ménages interrogés disposent d'au moins un véhicule automobile, 22% en ont deux, et... un ménage interrogé dispose de trois voitures. Rappelons que si les secteurs périurbains et ruraux sont bien représentés dans notre échantillon, 47% des ménages interrogés habitent en ville, moyenne (Agen, Marmande, Libourne, Orthez...) ou importante (Pau, Bordeaux...).

1 ménage signale le vélo comme moyen de déplacement, 8 ménages (tous pourvus d'automobiles), disposent également de deux roues motorisés.

24 ménages de notre échantillon utilisent régulièrement les transports en commun, parmi lesquels 1/3 bénéficient de la gratuité, et 50% sont titulaires d'un abonnement.

Pour l'ensemble des ménages de notre échantillon pour lesquels nous avons pu apprécier un budget « déplacements »<sup>9</sup>, la proportion moyenne du revenu<sup>10</sup> affectée à cette dépense est de 8%. Ce chiffre est à comparer avec la part moyenne des dépenses affectées aux énergies dans le logement pour le même échantillon : 13%)... Mais pour 22 ménages rencontrés, **le poids du budget carburant est supérieur au poids des énergies dans le logement.**

A ce stade, malgré la prudence de notre approche, que l'on se situe dans une préoccupation budgétaire, ou dans une préoccupation environnementale, le recours des ménages modestes de notre échantillon aux énergies fossiles pour les déplacements nous apparaît comme tout aussi digne d'intérêt, de questionnement, et peut-être d'accompagnement que la question des énergies dans le logement.

### Poids budgétaire de l'automobile

Pour les 67% des ménages de notre échantillon d'automobile, le poids annuel moyen des seules consommations en carburant, sur la base d'une sous-estimation<sup>9</sup>, est de 696€, à comparer avec la dépense énergétique moyenne dans le logement de 540€.

Au vu de la nature de notre échantillon, il est difficile d'aller plus avant dans le commentaire d'une telle moyenne, si ce n'est pour en déduire que le budget des déplacements automobiles est potentiellement suffisamment considérable pour être pris en compte dans une démarche visant à diminuer la précarité

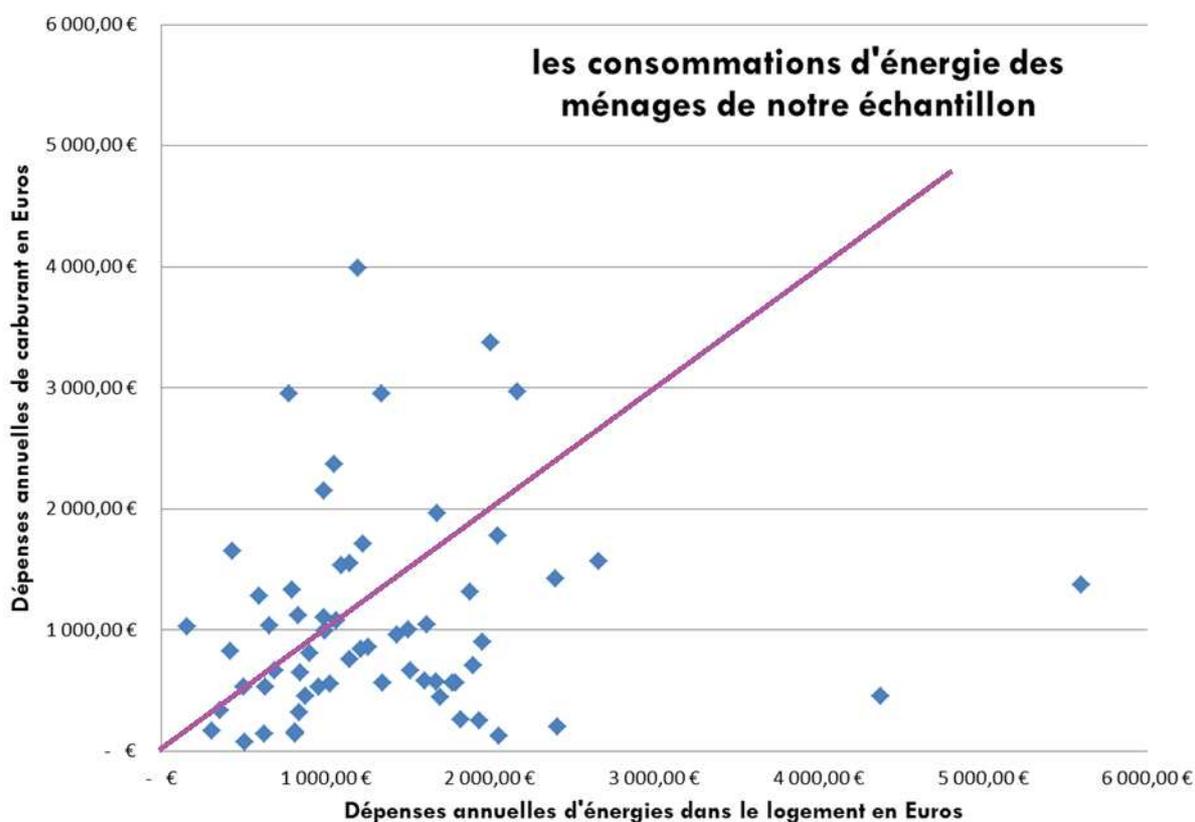
<sup>9</sup> Sous-estimation du budget déplacement intégrant les dépenses de transports en commun, le carburant deux-roues sur base déclarative, et le carburant auto sur la base (*déclaratif kilomètres parcourus / 100*) x (*base consommations moyenne constructeur pour le modèle considéré exprimée en litres pour 100km*) x 1€ (*sous-estimation du prix d'un litre de carburant*). En fonction des éléments recueillis, nous ne pouvions obtenir qu'un ordre d'idées et non pas un « prix de revient kilométrique. C'est pourquoi nous avons choisi une base de calcul sous-estimée, mais non contestable (la dépense réelle étant forcément supérieure).

<sup>10</sup> Il s'agit d'éléments à vocation de référence interne à la présente recherche, dans la mesure où ont été amalgamées, à défaut de pouvoir faire autrement, des proportions calculées sur le revenu fiscal de référence (pour ceux des ménages pour lequel il est supérieur à zéro) et des proportions calculées sur le revenu réel (pour les ménages à RFR zéro). Par ailleurs, les ménages à RFR zéro pour lesquels les ressources ne pouvaient être calculées avec précision n'entrent pas dans le calcul.

énergétique d'un ménage, y compris s'il s'agit comme dans notre échantillon d'un ménage en difficulté au plan du logement.

Dans le graphe ci-dessous, chaque point figure un ménage. Les points situés au-dessus de la ligne correspondent aux ménages pour lesquels le budget annuel carburant est supérieur au budget annuel des énergies dans le logement.

S'agissant de consommations d'énergie dans les deux cas, on comprend que s'intéresser à la précarité énergétique d'un ménage implique soit de considérer déplacements et logement, soit d'argumenter un choix en direction de l'un ou l'autre des angles d'approche, quand aujourd'hui le consensus autour des approches se réclamant du repérage ou de la lutte contre la précarité énergétique s'intéressent au logement, aux usages du logement et aux énergies dans le logement.



N'oublions pas que les indications ci-dessus ne prennent en compte que les coûts de carburant en ce qui concerne l'automobile, ces coûts étant en évolution constante à la hausse, ce qui pourrait, à terme, « décaler vers le haut » les points de notre graphique à kilométrage égal parcouru par les ménages.

### Et les émissions de gaz à effet de serre ?

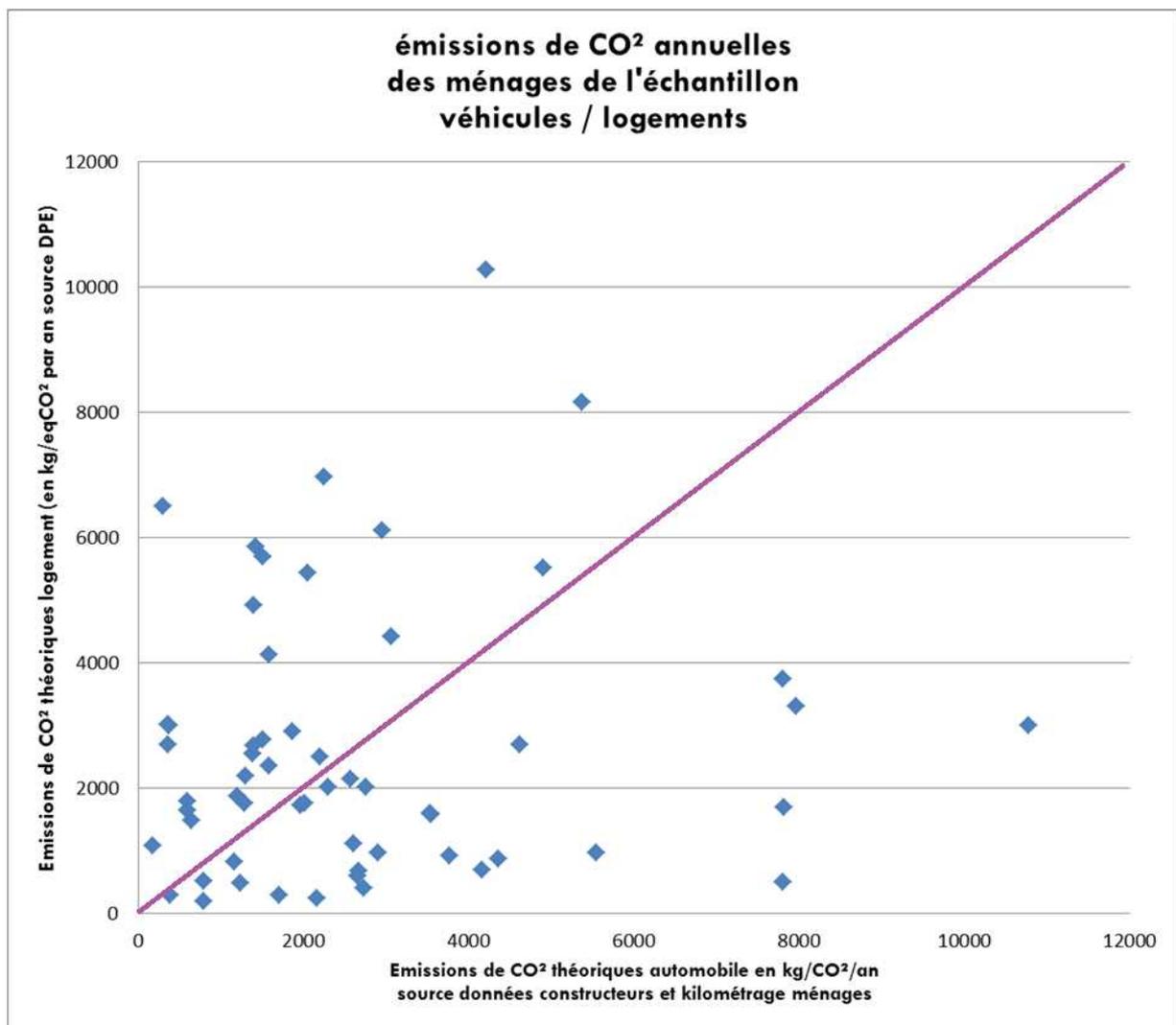
Une approche plus environnementale peut nous amener à considérer les émissions de gaz à effet de serre, et plus globalement la performance énergétique des véhicules utilisés par les ménages de notre échantillon. Un premier élément d'information est donné par leur date de première mise en circulation : ces véhicules sont âgés (on se réfère au véhicule principal).

Au moment de l'enquête, 30% des ménages équipés roulaient avec un véhicule âgé de plus de 15 ans, 63% avec un véhicule de plus de 10 ans. Avec des conséquences prévisibles sur les consommations, mais également sur les émissions de gaz à effet de serre.



Une 305 Peugeot Diesel de 1983. Ce type de véhicule est le véhicule principal d'un des ménages enquêtés (« précaire global », degré d'exposition « 5 – précarité énergétique aigüe »). Volumes d'émissions non connu.

Le graphe ci-dessous compare la part des émissions de gaz à effet de serre provenant respectivement du logement (valeur théorique DPE) et des trajets automobiles (valeurs constructeur lorsque disponibles – ce qui élimine les véhicules les plus anciens, potentiellement les plus polluants) pour les ménages de notre échantillon<sup>11</sup>.



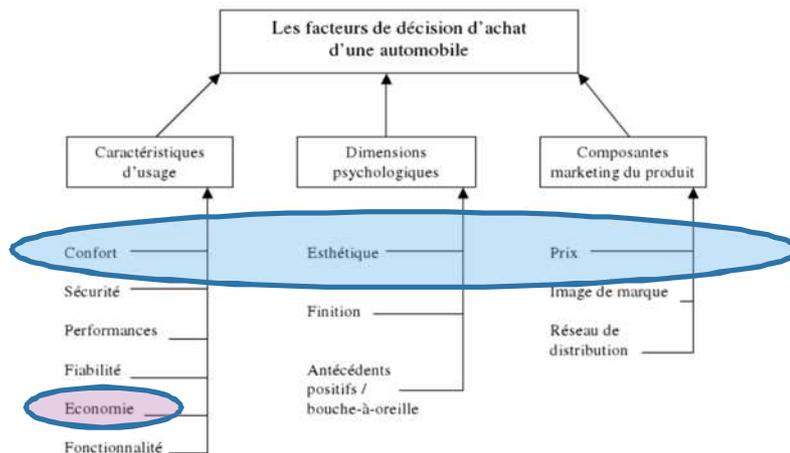
Chaque point représente un ménage. Les ménages figurés sous le trait de couleur émettent plus de CO<sup>2</sup> par leurs déplacements automobiles que par les énergies consommées dans le logement.

<sup>11</sup> Statistique établie pour 57 ménages sur la base émissions CO<sup>2</sup> constructeur en g par kilomètre converties en Kg x nombre de km parcourus à l'année comparées aux émissions annuelles du logement en Kg équivalent CO<sup>2</sup> calculées dans le cadre du diagnostic de performance énergétique.

## Automobile, précarité énergétique et non-dit

L'information majeure issue du recueil de données sur les déplacements automobiles est que pour les ménages, quelle que soit la part relative réelle du coût des déplacements automobiles sur leur budget, ce poste ne fait l'objet ni de prévisions, ni d'observations, que nous ayons affaire à des ménages « laxistes » ou au contraire des ménages très « gestionnaires ».

La confusion extrême entre le caractère fonctionnel et le caractère statutaire des déplacements automobiles relègue la question du coût de la voiture dans une sorte **d'inconscient budgétaire**. Ce sujet est particulièrement bien documenté dans les recherches liées au marketing de l'automobile<sup>12</sup>.



SOURCE: MICHEL RATIER 2005 CRG TOULOUSE

De fait, les ménages interrogés, sans exception, ne connaissent pas leur budget carburant (sauf, curieusement dans le cas des deux-roues motorisés<sup>13</sup>). L'information la plus facilement mobilisable dans le cadre de notre recherche est alors le modèle du véhicule et sa date de première mise en circulation. Le kilométrage a souvent nécessité des discussions poussées pour parvenir à une approche qui s'est avérée de très nombreuses reprises terminée par une visite au véhicule pour constater le total kilométrique, puis l'appel aux souvenirs du ménage pour identifier le kilométrage à l'achat, et au final une division par le nombre d'année.

Clairement, pour les ménages rencontrés, l'automobile, ce n'est pas un budget, c'est autre chose beaucoup plus complexe... et il en est de même pour les accompagnants du ménage. A la discussion avec les travailleurs sociaux membres de notre équipe de recherche, il apparaît un malaise quant à l'approfondissement de la question des déplacements, domaine pour lequel un sentiment d'ingérence est très vite atteint.

Budgétairement, l'automobile est appréhendée par la mensualité du crédit auto lorsqu'il y en a un.

Pour autant l'automobile est une clé du logement, notamment en ce qui concerne les 53% de ménages ruraux ou périurbains de notre échantillon.

<sup>12</sup> De nombreuses études ont ainsi montré la **prévalence absolue de l'esthétique** (ce qui peut surprendre mais point sur laquelle il y a convergence d'observations), suivie de plus loin par le prix, puis le « confort perçu ». Le schéma présenté est issu de « Une mise à jour des facteurs de décision d'achat d'une automobile par le biais de l'étude qualitative », Michel Ratier, 2005, Centre de Recherche en Gestion, Toulouse, 2005.

<sup>13</sup> On peut émettre l'hypothèse que ces véhicules étant plus utilitaires que statutaires, ils entrent dans la gestion budgétaire du ménage.

## Pourquoi intégrer le carburant automobile dans une approche de la précarité énergétique ?

Ce qui nous intéresse ici est que le terme même de « précarité énergétique », en associant un état, celui de précarité, à un domaine, celui des énergies, implique un glissement du constat à l'appréciation en associant une causalité à l'état de précarité, ou tout du moins, en circonscrivant la notion de précarité au domaine des énergies.

fragile	■
instable	■
périssable	■
incertain	■
passager	■
faible	■
éphémère	■
fugace	■
caduc	■
frêle	■
chancelant	■
fugitif	■
labile	■
volage	■
transitoire	■
court	■
inconstant	■
provisoire	■

La notion de précarité renvoie à l'adjectif « précaire » qui définit le caractère de « ce qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, et qui peut toujours être remis en cause », mais également de « ce qui est d'une sécurité douteuse », en résumé, à une question de **fragilité**.

Evoquer la précarité énergétique à propos d'un ménage, c'est considérer sa fragilité au regard des énergies, le caractère précaire de son accès aux énergies, à la fois qualitativement (possibilités d'utilisation) et dans le temps : maintien de la possibilité d'accès aux énergies compromis non garanti, notamment parce que soumis au maintien de la capacité budgétaire du ménage à assumer le prix de ces énergies.

SYNONYMES DE « PRECAIRE »<sup>14</sup>

A partir d'un simple assemblage de vocables, se posent alors deux questions dont la réponse n'est donnée qu'implicitement au gré des actions mettant en avant la lutte contre la précarité énergétique :

- Quel est le rôle de la question des énergies dans la situation de précarité des ménages, ce facteur de fragilité est-il dissociable, doit-il être dissocié ?
- De quelles énergies parlons-nous ?

Nous reviendrons ultérieurement sur la première question en présentant les résultats recueillis concernant les arbitrages budgétaires effectués par les ménages. Mais concernant la seconde question, force nous est de constater que la réponse implicite couramment admise est que l'on s'intéresse **aux énergies dans le logement**.

Raison implicite de cette réponse implicite : dans une échelle des besoins fondamentaux, le fait de chauffer et d'éclairer son logis viendrait avant le fait de se déplacer. Autrement dit, le « droit au logement » vient avant le « droit à l'automobile » si tant est que ce second terme puisse être utilisé.

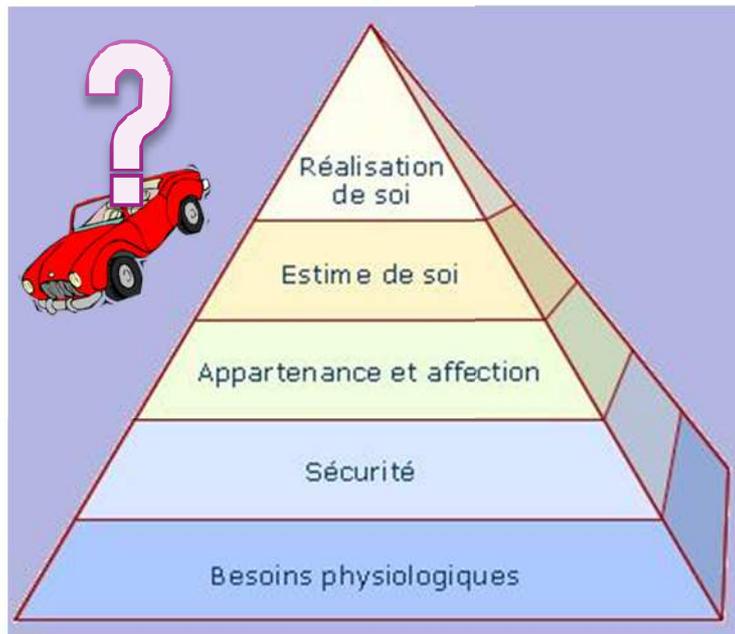
La question du droit, de ce qui est accordé, n'est aucunement étrangère à cette question de précarité énergétique. Le mot précarité, caractère de ce qui est précaire, dérive originellement d'un terme de droit latin, *precarious* «obtenu par prière; donné par complaisance; mal assuré, passager». Sa première occurrence en français (1336 « *precoire* ») a lieu dans la langue juridique «qui ne s'exerce que grâce à une autorisation révocable».

Comment contester qu'une politique publique sécurise, légitime un primat donné aux énergies dans le logement ? Revenons à cette question des besoins fondamentaux, qui fut largement explorée par le sociologue Abraham Maslow. Ce dernier proposa en 1943 dans un article célèbre<sup>15</sup> une hiérarchie

<sup>14</sup> Synonymes de « précaire » selon le CNRTL. Créé en 2005 par le CNRS, le CNRTL fédère au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue.

<sup>15</sup> A Theory of Human Motivation, 1943. Abraham Maslow est également célèbre pour une citation «*A celui qui ne dispose que d'un marteau, tous les problèmes finissent par ressembler à un clou*» qui fournit un thème de réflexion inépuisable en matière d'évaluation des politiques et des dispositifs.

universelle des besoins humains, qui fut ultérieurement récapitulée dans un schéma la « pyramide des besoins ».



LA PYRAMIDE DES BESOINS INSPIRÉE DE A. MASLOW

Quelle place pour l'automobile des ménages de notre échantillon ?

Dans les besoins les plus fondamentaux, A. Maslow place les besoins physiologiques dont la satisfaction est nécessaire à la survie de l'espèce : respirer, boire, se nourrir, mais aussi se protéger contre les intempéries (froid, orage...) en se logeant et, bien sûr, se reproduire.

Lutter contre la précarité énergétique dans le logement, c'est donc contribuer à apporter une réponse aux besoins primordiaux de l'être humain. Qu'en est-il des déplacements automobiles ?

Nous avons interrogé les ménages de notre échantillon sur la nature de leurs déplacements automobiles. Sans surprise, l'automobile est ce qui sert aux ménages qui ont une activité professionnelle à se rendre au travail, donc le garant de leurs ressources. Pour ceux qui ont des enfants, l'automobile peut servir aux trajets domicile école, mais la plupart des familles interrogées utilisent les transports en commun ou transports scolaires. Mais pour les ménages les plus précaires, l'automobile est mise en avant comme l'outil permettant d'assurer l'alimentation du ménage, avec des stratégies d'économie régulièrement citées : nomadisme commercial au gré des promotions, achat en quantité pour congélation, covoiturage amical et familial.

Le propos de l'approche budgétaire de cette recherche n'est pas d'opposer les postes budgétaires ni une remise en question des énergies dans le logement comme angle d'approche de la précarité énergétique, ni une remise en question de la précarité énergétique comme angle d'approche pertinent de la précarité globale. Toutefois, l'approche et la remédiation de la précarité énergétique conduisant à examiner à la fois les budgets, l'équipement et les usages des ménages, il ressort de notre recueil d'information que la question de l'automobile mérite un examen attentif.

## Et l'eau ?

### Eau = énergie ?

La question de l'eau est clairement et complètement associée par les ménages interrogés à celle des énergies. Comme le gaz ou l'électricité, l'eau est un fluide qui rentre dans le logement, et qui est facturée au moyen d'un abonnement d'une part et d'un prix unitaire d'autre part.

Lorsqu'on demande aux ménages quelle est leur première préoccupation en ce qui concerne les énergies dans leur logement, 24% répondent spontanément l'eau ou l'eau chaude sanitaire (contre 55% qui citent le chauffage). Lorsqu'on demande aux ménages les gestes effectués pour économiser l'énergie,

- 14% des « premiers gestes » cités concernent l'eau et l'ECS ;
- 28% des « second gestes » cités concernent l'eau et l'ECS ;
- 30% des « troisièmes gestes » cités concernent l'eau et l'ECS ;

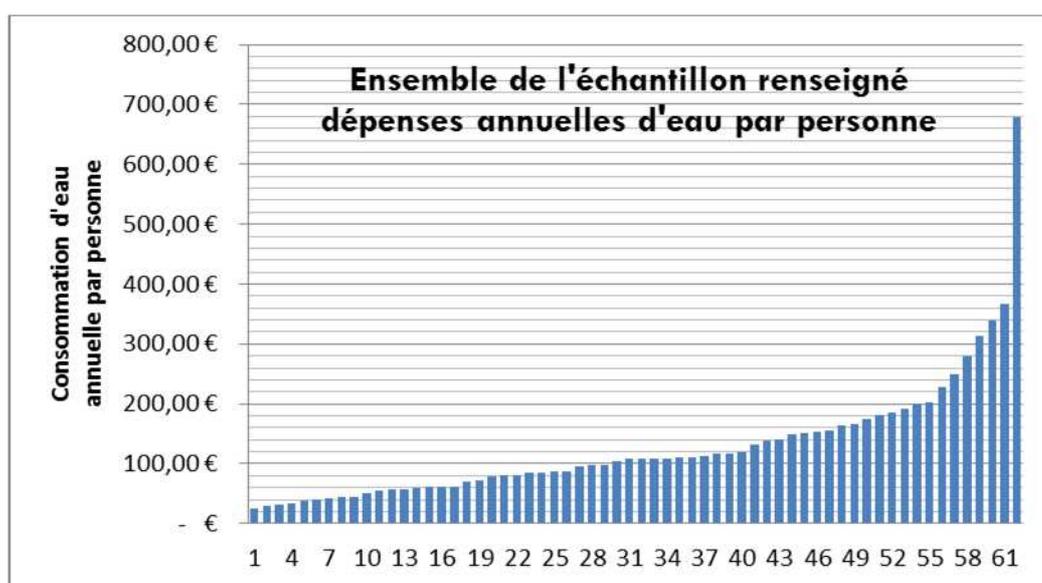
Clairement, pour notre échantillon, l'eau (et non pas simplement l'eau chaude) est une énergie comme une autre, mais dans l'échelle des préoccupations et des attentions, cette ressource est supplantée par les énergies au sens strict.

### Impact budgétaire

Les modalités de comptage en vigueur ne permettent pas d'identifier les coûts liés à l'eau chaude sanitaire : la facture énergétique se confond avec les autres usages de l'énergie utilisée pour l'ECS, et l'eau lui-même est facturée globalement.

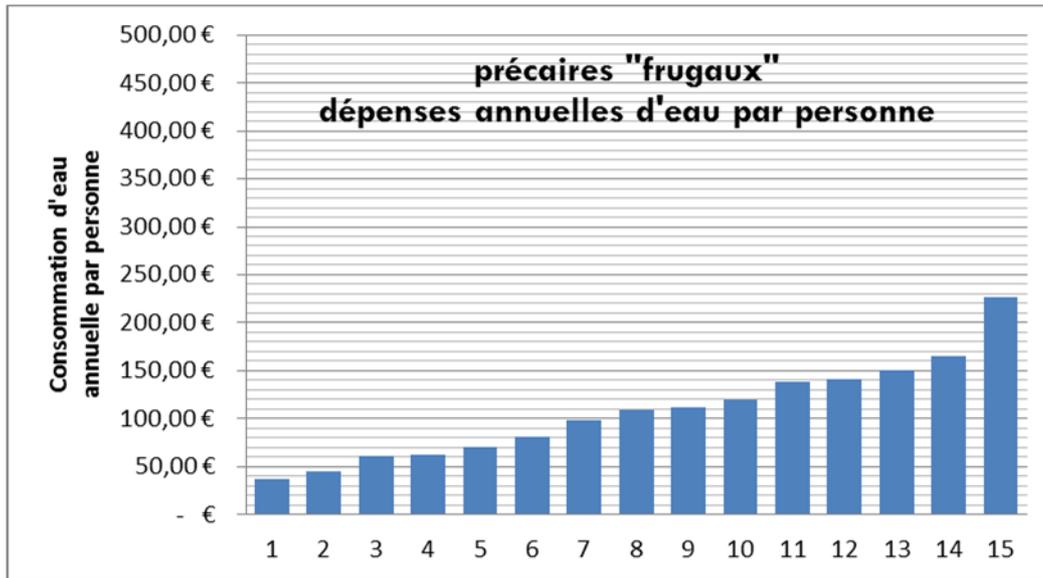
La dépense moyenne en eau par personne pour notre échantillon est de 92€ par an et par personne du ménage. Si on considère, avec les ménages, que l'eau constitue une partie du tout constitué par l'ensemble des énergies dans le logement, la part moyenne de la facture énergie liée à l'eau est 20% pour les ménages pour lesquels ce poste est renseigné.

Ces repères recouvrent une forte diversité de situations qui permettent de situer une « normale de consommations au-dessous de 100€ par an et par personne, puis des situations extrêmes (sous les 50€ ou au-dessus de 300€.



Les consommations d'eau étant largement corrélées aux usages et aux équipements, les moyennes de consommation par personne sont logiquement différenciées selon les modes de précarité repérés. Ainsi,

avec une dépense de 107,78 Euros en moyenne par personne et par ans, les précaires « frugaux » de notre échantillon se distinguent de la catégorie « usages inadaptés » pour laquelle la moyenne est de 124,52€.

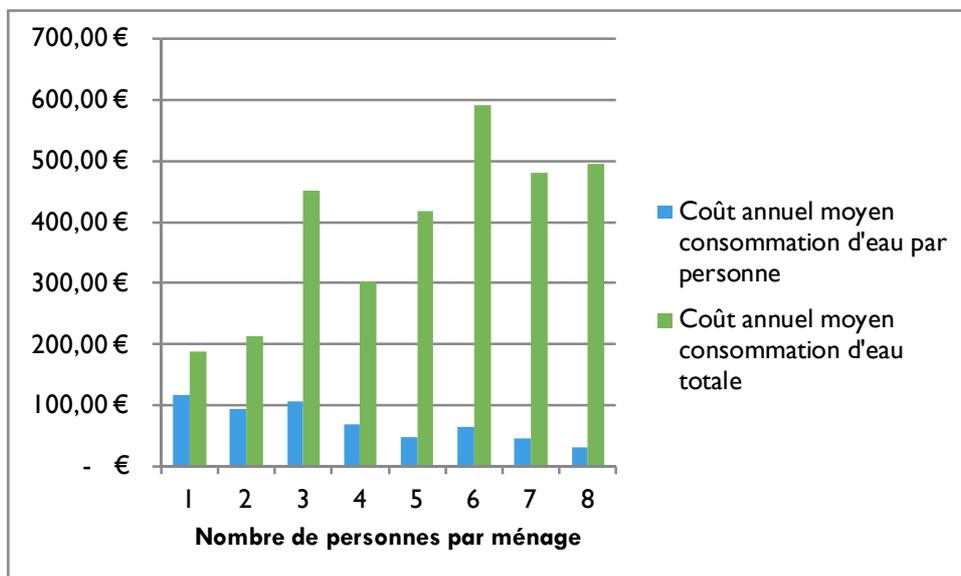


Mais ces constats globaux recouvrent d'autres lignes de partage.

Notamment, notre analyse des usages des ménages a été compliquée par la dissociation forte observée dans certains cas : des ménages très économes sur le chauffage et l'électricité le sont beaucoup moins sur l'eau et l'eau chaude sanitaire, et vice versa.

Par ailleurs, pour des ménages modérés dans leurs usages, des surconsommations importantes peuvent être liées à des **fuites**. Au cours de l'enquête, à trois reprises, au vu des consommations du ménage, nous avons pu diagnostiquer une fuite, l'identifier et la signaler au ménage. Il apparaît clairement que dans un travail avec les ménages sur la maîtrise des consommations, d'eau, la recherche des fuites et l'entraînement du ménage à la recherche et au traitement des fuites est une composante primordiale.

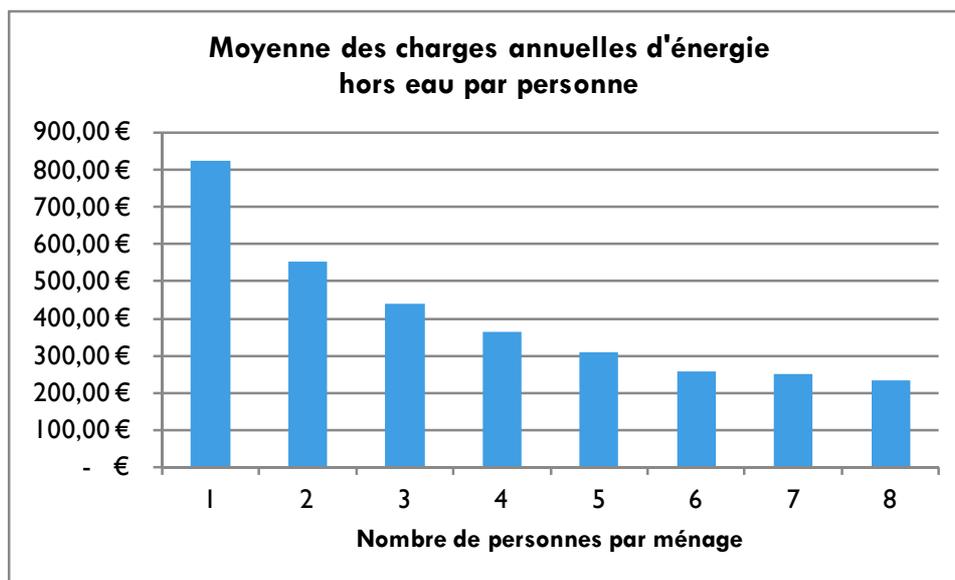
Dans une logique de totalisation des consommations des ménages, nous avons tendance à situer les grandes familles comme des gros consommateurs. Si la charge liée aux factures d'eau est plus importante pour les familles, en revanche, la charge par personne subit des effets d'échelle très nets.



Le schéma qui précède met en évidence une très nette décroissance de la charge d'eau par personne chez les grands ménages. Alors qu'en matière de travail social et d'actions pédagogiques, la focalisation se fait souvent sur ces ménages, qui utilisent beaucoup la salle de bains, la machine à laver, la conclusion, contre-intuitive, de nos observations est que les usages les plus perfectibles sont le fait des petits ménages.

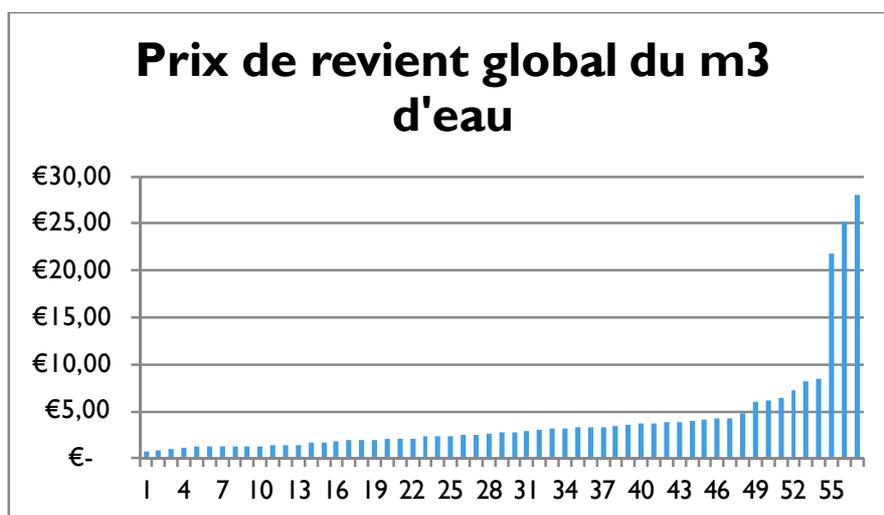
Chez les grands ménages, la concurrence pour l'accès à la salle de bains limite le temps des douches, la vaisselle pour huit personnes ne consomme pas quatre fois plus d'eau que la vaisselle pour deux personnes et ainsi de suite.

Pour l'eau comme pour les énergies, **le remplissage des logements** est un élément déterminant de la performance énergétique du logement, bien avant les usages et les caractéristiques techniques de l'habitat.



### Inégalités

Autre enseignement des charges d'eau, la possibilité d'établir un prix de revient global au mètre cube en divisant la facture globale des ménages (abonnement + consommation + taxes) par le nombre de mètres cubes consommés. Cette opération a pu être réalisée pour 57 ménages pour lesquels nous avons pu recueillir les factures.



Le graphique ne reflète pas seulement les inégalités géographiques importantes entre les différentes communes d'implantation des ménages enquêtés (voir carte page 19), mais aussi le fait que les ménages les plus frugaux sont les plus fortement pénalisés par les taxes et l'abonnement, ce qui est contreproductif en matière de pédagogie des bons usages.

consommation annuelle d'eau en m3	Prix de revient global du m3 d'eau
4	21,75 €
5	28,00 €
9	25,22 €
18	6,08 €
19	6,21 €
25	7,24 €
33	4,79 €
34	6,44 €
40	8,38 €
42	1,90 €
45	2,71 €
46	3,80 €
53	2,30 €
57	1,93 €
60	3,18 €
68	2,87 €
69	1,39 €
75	1,29 €
76	3,68 €
80	2,30 €
84	2,07 €
85	1,29 €
87	2,08 €
88	1,36 €
90	3,02 €
95	2,61 €
96	2,25 €
110	1,75 €
114	2,53 €
115	4,05 €
120	2,79 €
125	3,63 €
133	2,66 €
140	1,93 €
141	3,29 €
144	3,19 €
156	2,31 €
160	2,89 €
162	3,06 €
176	1,23 €
196	0,87 €
200	3,32 €
204	1,37 €
232	1,90 €
244	2,78 €
305	0,79 €
444	2,11 €
480	1,16 €

Le graphique ci-contre illustre à la fois les inégalités de prix au m3 selon les zones où habitent les ménages de notre échantillon, ainsi que la pénalisation des petits consommateurs par la partie forfaitaire de la facture d'eau.

Ces tous petits consommateurs sont notamment des personnes qui récupèrent l'eau de pluie et/ou exploitent un puits (même si les règlements sanitaires départementaux ne considèrent comme potable par principe que l'eau issue des réseaux de distribution).

Les 3 premiers ménages de la liste ci-contre disposent effectivement d'un puits, et les trois citent cet équipement lorsqu'ils sont questionnés par nos enquêteurs sur les « gestes d'économie ».

## Usages

Notre trame de questionnement intégrait un dialogue avec les ménages sur la question des usages.

En parallèle, en fonction du parcours du logement et des observations faites par les enquêteurs, une appréciation du degré d'économie lié aux pratiques des ménages pour l'eau et pour chacune des énergies a été portée. Cette appréciation a été importante pour la caractérisation des ménages.

### Pratiques économes : un gisement à exploiter

Tous les ménages font des économies d'énergie. Ceci est un élément clé de la compréhension et du dialogue avec les ménages de notre échantillon. Quelles que soient les consommations à l'arrivée, tout le monde fait quelque chose. Quelle que soit l'appréciation portée par nos techniciens lors de l'enquête, **tous les ménages économisent l'énergie ... mais tous les ménages sont-ils économes ?**

### Notre appréciation...

Appréciation du comportement des ménages de l'échantillon en matière d'électricité hors chauffage		Appréciation du comportement des ménages de l'échantillon en matière de chauffage	
dépensier	4,44%	dépensier	4,44%
moyen	20,00%	moyen	25,56%
économe	51,11%	économe	45,56%
très économe	24,44%	très économe	24,44%
	100,00%		100,00%

Appréciation du comportement des ménages de l'échantillon en matière d'eau		Appréciation du comportement des ménages de l'échantillon en matière d'eau chaude sanitaire	
dépensier	12,22%	dépensier	3,33%
moyen	16,67%	moyen	28,89%
économe	50,00%	économe	42,22%
très économe	21,11%	très économe	25,56%
	100,00%		100,00%

En consultant les chiffres ci-dessus, nous devons garder à l'esprit que l'appréciation portée par nos personnels d'enquête est une appréciation experte à trois titres :

- Le premier titre, c'est celui de l'expérience. Nos intervenants accompagnent des ménages depuis plus de 20 ans pour certain(e)s d'entre eux ;
- Le second titre, c'est celui de l'observation. Chaque ménage a été interrogé sur le nombre de douches, leur durée, les pratiques en matière de chauffage, de vaisselle, d'arrosage du jardin, etc ; le matériel électroménager a été recensé, observé...
- Le troisième titre c'est la déduction, c'est-à-dire la confrontation entre les observations, les dires du ménage et les consommations observées.

Ces précisions posées, que nous apprennent les appréciations portées ?

Élément clé, les ménages appréciés comme « dépensiers » sont minoritaires. Si la question des usages est une composante logique de la maîtrise énergétique, ce constat nous incite à prendre garde à ne pas en faire un point d'entrée dans le travail avec les ménages.

Pour le reste, la réalité apparaît nuancée, aussi bien pour un poste d'usage donné qu'entre les postes, avec une proportion de ménages « dépensiers » trois fois plus importante en ce qui concerne l'eau qu'en ce qui concerne les énergies...

Quelles que soient les domaines, entre un cinquième et un quart des ménages ont été appréciés comme étant très économes, c'est-à-dire faisant preuves de pratiques allant au-delà des recommandations courantes en matière d'économie.

Le lien entre les pratiques d'économie et le « degré d'exposition » des ménages à la précarité énergétique est complexe.

Pratiques en matière de chauffage	Degré d'exposition à la précarité énergétique	Total	
dépensier	3		2
	4		1
	5		1
moyen	2		4
	3		11
	4		5
	5		3
économe	1		5
	2		14
	3		8
	4		11
	5		3
très économe	2		3
	3		2
	4		11
	5		6

En considérant le tableau ci-contre, on remarque :

- La présence de comportements peu économes chez les ménages les plus touchés par la précarité énergétique (exposition « 4 » et « 5 »)... mais de façon minoritaire ;
- Chez les « économes », une part importante de ménages peu touchés par la précarité énergétique ;
- Chez les « très économes » une majorité de ménages en grande précarité.

En résumé, une part des ménages sont dépensiers ou moyennement économes quelle que soit la réalité de leur précarité énergétique...

Une part des ménages est économe par conviction ou culture, indépendamment d'une situation de précarité énergétique forte ;

Parmi les «très économes », ce sont bien les ultra précaires qui dominent. Enfin, on repère la place particulière des « ménages en précarité énergétique désinvestie » : pas spécialement dépensiers, mais pas spécialement économes non plus...

On mesure ainsi les atouts et les limites d'une démarche de lutte contre la précarité énergétique qui serait basée sur les seuls usages :

Pour les ménages les plus précaires, la démarche peut être réellement décalée, avec le risque de trouver des ménages plus économes qu'on pourrait leur préconiser de l'être (comme l'illustre nos « portraits »), mais aussi les développements qui vont suivre.

Parmi les ménages les plus motivés, on peut retrouver une part importante de ménages déjà très sensibilisés aux questions énergétique, mais en situation de précarité modérée (cas de nombreux ménages rencontrés dans le cadre de l'action « j'écogère » cf. p 92).

Enfin, pour les ménages qui constitueraient la cible principale (« précaires désinvestis »), un déclic préalable est nécessaire pour que le ménage puisse ressentir la nécessité d'un travail sur les usages.

L'expérience physique du travail de recherche nous a montré que pour établir ce déclic, l'approche mixte budget / performance du logement, incarnée par un tandem thermicien(ne) / travailleur social, constitue un bon préalable avant « d'entrer dans l'intime » en travaillant sur les usages.

De façon plus basique, l'écoute, la valorisation et la mise en perspective des pratiques du ménage constituent un autre point d'entrée, puisque, répétons-le, tout ménage se réclame de pratiques multiples d'économie d'énergies, quelle que soit sa position sur le tableau qui précède.

### Leurs déclarations...

Dans l'écoute des déclarations des ménages quant à leurs pratiques d'économie, nous n'avons pas cherché à confronter les éléments avancés à la réalité des pratiques des ménages. Nous avons plutôt conçu la séquence de questionnement pour répondre à la préoccupation suivante : si nous devons partir d'une reconnaissance des pratiques et des efforts des ménages, dans une logique non pas d'apporter la bonne parole technique mais de valoriser et de compléter les domaines d'action du ménage, quelle serait notre base de travail avec les ménages rencontrés ?

### Les ménages peu exposés à la précarité énergétique

Geste éco énergie 1	Geste éco énergie 2	Autre geste Eco 3
= aller au lit de bonne heure	=rouler le moins possible	
= ampoules basse conso	=arrêt chauffage quand aération	
	=mousseur robinets	
	=récup eau de pluie	
	=utilisation bois gratuit	
	=vaisselle 1x/j	
= arrêt des veilles	=douches	
= baisse température	=maîtrise cuisson	pas de vacances
= calfeutrage	=arrêt veilles	
= chauffage éteint quand aération	=fermer robinets	diminution conso tabac
= conception de notre maison	=	
= couper radiateurs	=couper chauffe eau	
creusement puits	= ampoule basse conso	attention aux prix
enlever ampoules	=cuisine peu	
= éteindre chauffage la nuit	=ferme les volets la nuit	forfait mobile bloqué
= éteindre lumières	=arrêt des veilles	double commande toilette transport en commun
	=baisse thermostat la nuit	gamelle midi
	=rincage vaisselle eau froide	
=eteindre robinet pendant vaisselle	=calfeutrage	
= fermer robinets	= ampoule basse conso	modération pour achats alimentaires
= fermeture fenêtres	=éteindre lumières	
= surveillance température	=fermer robinets	achat en promo
= survitrage	=radiateurs dernière génération	
= utilisation thermostat chauffage	=douches rapides	attention aux prix

Tableau de synthèse des réponses des ménages classés « 1 », « 2 » et « 3 » pour le degré d'exposition à la précarité énergétique. La colonne de gauche indique le premier geste cité, la colonne du milieu le second, etc. Nous avons volontairement repris les expressions des ménages et avons laissé les indications ne concernant pas les énergies (tabac, vacances, alimentation...)

On remarquera notamment : la très grande dispersion des gestes cités selon les ménages (pas de geste réellement majoritaire).

- 16 gestes cités ont trait à la **gestion du chauffage et à l'isolation** (rose) dont 10 « premiers gestes »
- 13 gestes cités ont trait à la **gestion de l'électricité** (orangé) dont 9 « premiers gestes » :
  - 9 gestes cités ont trait à la gestion de l'eau (bleu clair) dont 3 « premiers gestes »
  - 4 gestes cités ont trait à la gestion de l'eau chaude (bleu foncé) dont aucun « premier geste »
  - Les indications atypiques sont surlignées en gris.

La catégorie de ménages concernés cite en premier lieu le chauffage et l'isolation, en évoquant çà et là des investissements considérés comme « geste d'économie d'énergie ». la plupart des 3èmes gestes cités concernent d'autres domaines que les énergies.

Geste éco énergie 1	Geste éco énergie 2	Autre geste Eco 3
ampoules basse conso	appareils ménagers basse conso	
	arrêt des veilles	
	changement fenêtres	
	électro ménage A+	potager
	fermer robinets eau	potager
	Moins de repassage	
	réglage réfrigérateur	
	tarif nuit	
ampoules basse conso cuisine	convecteurs non utilisés	
arrêt chauffage	2 douches/semaine	
arrêt des veilles	douches	
	extinction télé quand pas regardé	potager
	marche à pieds	
baisse temp la nuit	recup chaleur four	arrêt eau sous douche
chauffage au strict minimum	éclairage au strict minimum	
chauffage éteint	ampoule basse conso	
chauffage individuel ?		
cheminée		
couper radiateurs	recup eau de pluie	frein sur habillement
coupure chauffage	je m'habille chaudement	
coupure chauffage dès qu'il fait beau	bassine pour vaisselle	achat pain en supermarché
douche tiède	ampoules basse conso	potager
éteindre chauffage en absence	arrêt des veilles	
éteindre lumières	arrêt des veilles	
	arrêt eau sous douche	congélation des restes
	chauffage éteint pendant aération	grouper déplacements
	cuisson avec couvercle	
	fermer robinets	
	four élec peu utilisé	potager
	réfrigérateur à dégivrage automatique	
	vaisselle sans laisser couler l'eau	
		réduction déplacements
fermer les portes	éteindre lumière quand il fait beau	
fermer les robinets	éteindre lumières	
	recup eau de pluie	
fermer robinets	éteindre lumières	
fermer volets la nuit	arrêt plaques avt fin cuisson	recyclage
installation chauffage gaz	arrêt des veilles	
je m'habille chaudement	fermeture volets la journée	
LV étiquette A	ampoule basse conso	
moins d'arrosage des plantes	douches rapides	
mousseurs	chauffage éteint pendant aération	
n'allume presque pas les convecteurs	éteindre lumière	Hard Discount
pose thermostat ambiance	ampoule basse conso	
programmeurs électro-ménagers	programmation radiateurs	économies sur habillement
puits	éteindre lumières	
réparer les fuites d'eau	recup eau de pluie	
thermostat	utilisation puits	
toilettes sèches	déplacements réduits	
une lessive par semaine	arrêt des veilles	une douche par semaine
une seule lumière allumée		
utilisation heures creuses	éteindre lumières	
utilisation réduite clim et chauffage		
vivent dans 1 seule pièce	1 ampoule basse conso	

## Les ménages très exposés à la précarité énergétique

Tableau de synthèse des réponses des ménages classés « 3 », « 4 » et « 5 » pour le degré d'exposition à la précarité énergétique. La colonne de gauche indique le premier geste cité, la colonne du milieu le second, etc. Nous avons volontairement repris les expressions des ménages et n'avons pas expurgé le tableau des indications ne concernant pas les énergies.

• 23 gestes cités ont trait à la gestion du chauffage et à l'isolation (rose) dont 16 « premiers gestes »

• 52 gestes cités ont trait à la **gestion de l'électricité** (orangé) dont 26 « premiers gestes »

• 15 gestes cités ont trait à la gestion de l'eau (bleu clair) dont 9 « premiers gestes »

• 8 gestes cités ont trait à la gestion de l'eau chaude (bleu foncé) dont aucun « premier geste »

Les **déplacements** sont cités 4 fois (jaune)

Les déclarations des ménages plus soumis à la précarité énergétique se distinguent par le foisonnement d'initiatives de toutes natures, qui sont autant de point d'accroche pour engager le dialogue avec le ménage. Toutefois, la présentation du tableau met en évidence l'intérêt de l'expression collective compilée: sur 54 expressions de ménages, 12 citent au moins deux gestes relevant du même domaine, tandis que le troisième geste ne relève pas des énergies.

Même sur une simple base déclarative, les ménages ne font pas état d'une approche complète de la maîtrise des consommations énergétique. Ils expriment plutôt des stratégies globales d'économie où les gestes techniquement pertinents le disputent à des indices de désarroi ou d'hyper précarité (mais aussi de bon sens) :

- « Récupération de la chaleur du four » ;
- « Arrêt du chauffage »
- « fermeture des volets la journée »
- « Vivre dans une pièce »
- « 1 ampoule basse consommation »
- « 1 douche par semaine »
- « je m'habille chaudement »

Ces quelques citations font mesurer à quel point une démarche de pédagogie des usages standard et non appuyée sur une écoute des ménages peut tomber à plat auprès des ménages qui ont émis les remarques qui précèdent...

Pour autant, le consensus sur les **ampoules basse consommation**, corroborée par les constats au domicile, atteste de la pénétration réelle d'un message, y compris chez des ménages à très faibles ressources.

## Economies d'énergie ou économies tout court ?

Notre trame de questionnement (voir page 20) dissociait le dialogue sur les attitudes d'économie d'énergie et celui sur les autres économies, mais l'interpénétration des thèmes liés à la gestion budgétaire est constante, notamment pour les ménages les plus exposés à la précarité énergétique.

Ainsi, nos tableaux sur les préoccupations et les arbitrages ont été remplis dans le désordre avec des ménages qui sautaient des énergies au logement, du logement à la santé, de la santé à l'alimentation, etc.

Nous venons de le voir, les ménages déclarent comme gestes d'économies d'énergie des gestes d'économie tout court. Interrogés sur ce sujet, ils multiplient les exemples. Ecouter ces pratiques peut nous aider à situer un discours sur les énergies dans un domaine global de préoccupation et de pratique des ménages les plus précaires.

Le tableau qui suit présente les gestes d'économie hors énergie déclarés spontanément par les ménages les plus frappés par la précarité énergétique (degré d'exposition « 3 », « 4 », « 5 »). Les énoncés n'ont été regroupés que quand ils étaient rigoureusement semblable car nous avons repris tels quels les vocables des ménages. La colonne de gauche dresse la liste des premiers gestes cités, la seconde, les seconds gestes cités, etc.

De prime abord, la présence de quelques gestes sur l'électricité, mais aussi de geste sur l'eau montre qu'aux yeux des ménages, la distinction énergies / autres consommations n'est pas forcément opérante

lorsque l'on parle d'économies. De fait, les ménages nous emmènent avec force sur d'autres terrains, pour lesquels nos intervenants Conseiller(e)s en Economie Sociale et Familiale sont plus à l'aise que des thermiciens pour poursuivre un dialogue constructif. En effet, dès qu'on sort du domaine, technique, des

Autre geste Eco 1	Autre geste Eco 2	Autre geste Eco 3
= "économies alimentaires"		
= achat promo		
= achats en quantité		
= achats en quantité et congélation	= conserves maison	potager
= alimentation au moins cher		
= ampoules basse conso		
= arrêt robinets	= eau chaude pour cuisiner	
= Attention aux prix alimentaires	= portables à carte - Suppression du fixe	grouper déplacements
= conduite douce	= compost	recyclage
= courses au mois	= congélation maison	Hard Discount
= courses faites à pied		
= covoiturage	= achats en promo	
= économies sur tout		
= faire conserves alimentaires	= pas de vacances/sorties	frein sur habillement
	Total pas de vacances/sorties	
= Fais attention avt d'appeler au téléphone	= associations caritatives	
= fermer robinets		
= grouper déplacements		
= Hard Discount	= congélation	potager
	= congélation maison	
	= pas d'achat de vêtement	réduction déplacements
	= récup	
	= repas de restes	
	= restriction carburant	achat pain en supermarché
= Hard Discount alimentaire		
= machine à pain	= courses 1 x sem	potager
= marche à pieds		
= ne dépense que ce que j'ai		
= ne pas faire les magasins		
= pas d'achat plats préparés	= recyclage	
= pas de gaspillage	= économies sur alimentation	économies sur habillement
= pas de voiture		
= peu de déplacements auto	= fab. Pain la nuit	
= porte réfrigérateur fermée	= rouler doucement	congélation des restes
= potager	= achat promo	
= recyclage	= refus de la publicité	potager
= réduction appels téléphoniques	= équipement minimal	potager
= regroupe les déplacements		
= regrouper les déplacements		
= tire très peu chasse d'eau	= récup eau pluie pour arrosage	une douche par semaine
= transport en commun	= Hard Discount	
= tri sélectif	= achat promo + congélation	
	= partage vêtements	
	= regrouper trajets	
= utilisation puits	= douche	
= vaisselle 2 bacs	= fermer robinets	arrêt eau sous douche
= vérifie tous les prix	= potager	

énergies les ménages « se lâchent » et nous parlent d'un besoin plus « primaire » :

## De l'alimentation à la consommation en général

39 « gestes d'économie » ayant trait à l'**alimentation** (en vert) dont 19 « premiers gestes »...

Mais aussi 15 « gestes d'économie » ayant trait aux **déplacements** (en jaune) dont 10 « premiers gestes »...

24 « gestes d'économie » concernant les **pratiques de consommation**, dont 11 « premiers gestes »...

Pour l'intervenant, le passage du dialogue en mode « économie globale » change la nature du dialogue car on sort du « domaine des experts » pour entrer dans un « domaine de parité » ou un ménage se revendique dans ses pratiques d'unité de consommation. Par défaut, on mesure le malaise créé par la discussion sur les énergies qui souffre de deux handicaps majeur :

- Le « colonialisme technique » ressenti par le ménage dont les usages ne sont jamais assez performants puisque les factures d'énergie sont toujours trop élevées, et parce qu'il y a toujours un compartiment de la gestion des énergies sur lequel il peut être « pris en défaut » ;
- La distanciation et la « faute au logement », parfois confortée par le diagnostic technique / thermique, qui met en évidence les carences du logement, voire le travail social, qui peut dans certaines conditions placer le ménage en situation de victime désinvestie.

A l'évidence, la discussion globale sur l'alimentation en particulier, et les pratiques de consommation en général restaure une **fierté** : on n'est plus dans la technique, on est dans la vie, on n'est plus dans l'échec, on est dans la réussite. En dépit des difficultés, des privations, des contraintes, qui sont bien exprimées, les ménages sont fiers de parvenir à vivre ou à survivre, et des stratégies qu'ils développent pour cela. La notion de précarité est bien présente, puisque l'inquiétude du « jusqu'à quand » est là. Mais les ménages, à divers degrés, peuvent se poser en experts.

La variété des pratiques sur l'**alimentation** vient resituer la question de la précarité énergétique au sein d'une précarité plus globale et d'une échelle de valeur : comment mobiliser sur une gestion des énergies nuancée et technique un ménage qui s'inquiète pour le prochain repas de ses enfants ?

Les stratégies développées par les ménages sont multiples : autoproduction, par le jardinage, recyclage par la congélation, les conserves, la gestion des restes, et une politique d'achats élaborée qui passe notamment par des achats en quantité, la course aux offres promotionnelles, le hard discount alimentaire, avec à la clé, un point d'achoppement sur les déplacements.

A l'examen du tableau qui précède on comprend en effet que si les **déplacements** ne sont pas identifiés budgétairement dans la gestion du ménage (voir page 54), ils sont clairement identifiés comme un coût. Un coût immédiat, pour des décisions et des choix immédiats, comme le montre bien un de nos portraits (page 95).

## Combiner approches techniques et approches sociales

Les pratiques en matière de consommation appellent au moins trois remarques :

- Une première remarque, issue du dialogue de terrain, est que les ménages se sentent désemparés dans leurs négociations commerciales avec les fournisseurs, qu'il s'agisse d'énergie, de services bancaires, ou comme plusieurs fois citées dans le tableau, de **téléphonie**. Concernant les services d'énergie, nous avons été amenés à conseiller à plusieurs ménages de notre échantillon à modifier immédiatement la puissance souscrite par exemple. Nous y reviendrons. Concernant la téléphonie, ce poste est devenu un point de souci majeur, globalement pour des raisons d'insertion sociale / professionnelle. Ce poste pèse fréquemment à hauteur de 50€ par mois pour les ménages composés de plusieurs personnes, y compris avec de faibles ressources, soit 600€ par an, *une somme très supérieure aux dépenses annuelles d'eau.*

Faut-il traiter la fuite d'eau ou changer d'opérateur ? Réponse impossible pour les techniciens que nous sommes mais situation réelle...

- Une seconde remarque est l'intégration spontanée dans les pratiques d'économie de références aux **déchets, au recyclage, au tri...** (7 mentions dans notre tableau). Si certaines pratiques ont un bénéfice économique pour les ménages, d'autres non (pas de tarification au poids ou au volume au moment où nous avons réalisé les enquêtes). Les premiers constats à ce propos ont été confortés par l'expérience « j'écogère » (cf. p.87) : quel que soit le degré d'aboutissement de leurs pratiques économes et de leur « consommation experte », les ménages interrogés, y compris très démunis établissent une connexion spontanée entre les objectifs budgétaires et environnementaux de leurs pratiques. De fait, **77%** des ménages interrogés déclarent n'avoir **aucune idée du résultat effectif** de leurs gestes d'économie d'énergie, **78%** déclarent la même chose vis-à-vis des autres gestes d'économie. On doit bien mesurer que le ressort des gestes d'économie et des « bons usages » est un **ressort de principe** et non pas une démarche technique (évaluation, identification des points non perforants, remédiation, vérification des résultats...)
- Une dernière remarque porte sur la facilité avec laquelle on glisse d'un dialogue sur les consommations d'énergie dans le logement à un dialogue sur les modes de vie en général. Cet élargissement a pour effets bénéfiques une décrispation du ménage, qui peut exposer sa difficulté de vie et ses stratégies. Mais il apporte une exigence : avancer sur les questions énergétiques dans le cadre d'un dialogue élargi suppose des réponses aux questionnements des ménages en matière de consommation, de déchets, etc. l'ingénieur(e), thermicien(ne), doit passer la main à l'accompagnement budgétaire, au conseil en économie sociale et familiale, au conseil à la consommation...

### « Mauvais » usages ou incohérences ?

On comprendra de ce qui précède qu'évoquer les « mauvais usages », ou pire, les « mauvais comportements »<sup>16</sup>, ce n'est pas rendre justice :

- A la complexité des situations ;
- Aux stratégies déployées par les ménages.

Plutôt que des « mauvais usages », ce sont plutôt des défauts de cohérence, des défauts de constance qui apparaissent, soit des efforts inégalement répartis, des arbitrages qui nous surprennent.

Au travers de ce manque de cohérence (éteindre les lumières mais surchauffer, dépenser de l'essence pour moins dépenser en nourriture...), de ces arbitrages surprenants (80 euros de magazines par mois, mais refus d'une mensualisation EDF à 60€, payer plus cher pour l'eau que pour le téléphone), de ces ignorances (quelle dépense de carburant), les intervenants, techniciens, accompagnants, sont questionnés, bousculés dans leur délivrance des préceptes du « bon usage ».

Comment aborder la question d'un effort sans comprendre comment le ménage suivi place son effort, situe, globalement, ses contraintes ? Comment aborder, au travers de question comme les températures, la durée et la fréquence des douches... des éléments de vie sans se poser à soi-même la question de ses propres efforts et de ses propres arbitrages : **est-ce aux plus démunis d'être les plus vertueux ?**

<sup>16</sup> Nous avons même suivi le compte rendu d'une action de lutte contre la précarité énergétique qui déployait une taxonomie des « pathologies sociales » (sic)...

## Perception

Les usages, évoqués plus haut, renvoient aux questions de performance énergétique, de budget, mais également de perception. Un volet de notre trame de questionnement portait, par différents angles d'approche, sur la question des perceptions.

### La précarité énergétique, c'est aussi l'inconfort

Sans apporter d'éléments probants, le travail sur le ressenti des températures a l'avantage de fixer quelques repères simples :

#### Mon logement en hiver

Pour le confort d'hiver on remarquera que même si notre classement des ménages pour le degré d'exposition à la précarité énergétique reposait principalement sur des éléments budgétaires et d'usages, l'inconfort d'hiver ressenti est plus présent chez les ménages les plus exposés à la précarité. Seul ce groupe recèle des ménages estimant leur logement « pas du tout confortable » en hiver.

A l'évidence, ce ressenti est à la fois le fruit de performances énergétiques médiocres et des comportements de non chauffage ou de réduction au minimum du chauffage. Il est également lié pour certains ménages à l'impossibilité de chauffer l'intégralité du logement.

Confort du logement ressenti HIVER	Degré de précarité des ménages questionnés				
	1 non concerné	2	3	4	5 précarité aigue
très confortable	2	7	4	6	0
assez confortable	3	8	8	12	1
pas très confortable	0	4	11	3	6
pas du tout confortable	0	2	0	7	6

#### Mon logement en été

L'inconfort d'été reste très en retrait dans les préoccupations des ménages de notre échantillon. On remarquera cependant la rareté des ménages en situation de précarité énergétique aigüe et qui estiment leur logement « très confortable en été ».

Confort du logement ressenti ÉTÉ	Degré de précarité des ménages questionnés				
	1 non concerné	2	3	4	5 précarité aigue
très confortable	1	11	12	14	1
assez confortable	3	6	7	10	11
pas très confortable	1	2	4	3	1
pas du tout confortable	0	2	0	1	0

## Sensibilité au froid

La confrontation entre les indications sur la sensibilité au froid et le contrôle de la température constitue un bel exemple de la complexité des questions de gestion domestique des énergies pour les ménages de notre échantillon.

65% des ménages de notre échantillon se déclarent « sensibles » ou « très sensibles » au froid. Une part de cette sensibilité au froid est peut-être corrélée avec l'expérience réelle du froid, dans la mesure où les proportions les plus importantes de ménages se déclarant « pas très sensibles » ou « pas du tout sensibles » au froid se recrutent parmi les ménages les moins exposés à la précarité énergétique.

Sensibilité au froid	Degré de précarité des ménages questionnés				
	1 non concerné	2	3	4	5 précarité aigue
Très sensibles au froid	0	6	5	9	7
Sensibles au froid	1	8	11	11	4
Pas très sensibles au froid	3	4	5	5	1
Pas du tout sensibles au froid	1	3	2	3	0

L'examen des « températures idéales » déclarées par les ménages apporte peu dans la mesure où ces températures se répartissent sur une plage importante quel que soit le degré affiché de sensibilité au froid (avec une « température consensuelle » à 20°)... mais aussi parce que dans le dialogue avec les ménages, **la température reste un élément abstrait**, donné dans l'absolu pas d'idée d'une température selon les pièces ou selon la nuit / le jour.

t° idéale dans mon logement	Pas du tout sensibles au froid	Pas très sensibles au froid	Sensibles au froid	Très sensibles au froid	Total général
15°			1	1	
17°	1				
18°	1	1	2		
19°	1	1	3	2	
20°	1	2	14	3	3
21°		1	2	1	
22°	1		1	1	
23°			1		
24°				1	

## Température de consigne, thermostat

En lien avec ce caractère abstrait... la température n'est pas mesurée dans la majorité des cas, y compris lorsque la « température idéale » indiquée est une température « de consigne », c'est-à-dire l'objectif visé au travers du réglage du système de chauffage. Parmi les quelques ménages qui revendiquent un usage du thermostat comme élément de leur gestion des énergies, la plupart ont répondu qu'ils mesureraient la température, mais à la discussion, il est apparu simplement qu'ils vérifiaient l'affichage de la température sur leur thermostat.

Pour information pour 45 ménages de notre échantillon disposaient d'un thermostat d'ambiance (dont aucun n'était programmable), seulement 4 évoquent l'action sur le thermostat comme geste d'économie, quand 9 évoquent le fait de « couper » le chauffage (la nuit, en absence, pour aérer...).

1 seul ménage a cité le contrôle de la température dans le logement comme geste d'économie d'énergie.

t° idéale dans mon logement	fréquence de mesure température		
	Jamais	Quelquefois	Toujours
15°	38%		
17°	2%		
18°	15%	5%	5%
19°	2%	10%	16%
20°	18%	10%	18%
21°	5%	5%	10%
22°	5%	2%	2%
23°			2%
24°	2%		

38% des ménages de notre échantillon ne mesurent jamais la température de leur logement.

Parmi ceux qui mesurent « toujours », une part indéterminée ne mesure pas mais vérifie simplement la température de consigne affichée au thermostat.

## Préoccupations et arbitrages

Comme on l'a vu plus haut, parler de précarité énergétique, c'est établir une connexion entre une difficulté budgétaire et de confort globale et des facteurs particuliers liés aux énergies.

Les développements qui précèdent tendent à montrer que cette connexion garde pour certains ménages un caractère d'artificialité dans la mesure où leurs préoccupations liées à la précarité englobent pêle-mêle eau, énergies, alimentation, mais également dans la mesure où leurs difficultés budgétaires et d'usage en matière d'énergie englobent les déplacements automobiles.

La concentration du regard sur la performance énergétique du logement d'une part et sur les questions d'usages d'autre part offre un avantage massif : un diagnostic peut être établi, et des mesures palliatives proposées, dans une logique simple. C'est le glissement vers les aspects budgétaires qui pose problème.

Ce glissement est inévitable, dans la mesure où :

- Les actions palliatives concernant le logement se traduisent par des investissements, dont on calcule le retour en anticipant sur les économies de charges réalisées ;
- Les actions palliatives concernant les usages impliquent une motivation et un effort des ménages eux même, avec un argument environnemental, mais également un argument budgétaire reposant sur la traduction des « bons usages » en économies réalisées sur les budgets d'énergie.

Le glissement vers le budgétaire est un pas considérable, puisque via sa valorisation économique, la gestion des énergies va être mise en perspective avec les autres postes budgétaires du ménage, dont ses compartiments de vie.

## Le vice et la vertu

Du terrain budgétaire, on passe très vite sur un terrain « moral ». Il suffit de prêter attention au ressenti des membres de notre équipe : doit-on engager un travail sur les veilles électriques auprès d'un ménage pour économiser 50€ au terme d'une année quand ce dernier dépense chaque mois la même

somme en abonnement à un « bouquet satellite » ? Y a-t-il des budgets que l'on peut décrypter avec le ménage (factures d'énergie) et d'autres qui sont tabou (factures de carburant) ?

Chercher la performance sur un compartiment de la vie domestique n'implique pas de porter un jugement sur d'autres compartiments. Mais l'analyse budgétaire, par la juxtaposition qu'elle implique des dépenses de tous ordres, questionne le positionnement des intervenants mobilisés au titre de la précarité énergétique.

Certains membres de notre équipe ont le souvenir d'un dispositif départemental de soutien aux accédants à la propriété en difficulté. Le budget des ménages était décrypté dans ce cadre pour déterminer des plans de soutien et d'apurement, le maintien dans le logement ou sa vente. Insensiblement, le débat entre les partenaires du dispositif a pu porter sur la consommation de tabac de tel ménage, les factures de téléphone de tel autre...

Notre but n'est ni de fournir des réponses, ni d'asséner des jugements. Simplement de rappeler que la question « morale » doit être mise à plat dans les démarches précarité énergétique faute de resurgir à un moment où à un autre. Nous plaidons ensuite pour une mise en retrait de la question morale au profit d'une réflexion sur un mode « effort bénéfice » : en mettant à plat plutôt que de rester dans le non-dit, on peut par exemple travailler avec un ménage utilisant deux véhicules coûteux, mettre en évidence l'intérêt d'en vendre un comparativement au bénéfice d'une isolation du logement. Quel que soit le choix du ménage, le service rendu est supérieur à un travail sur les seuls budgets « énergie/logement » isolé des grands arbitrages du ménage. Le technicien ne compare que ce qui est comparable... mais le ménage n'a qu'un budget.

## Arbitrages

Cette question des arbitrages des ménages est très complexe, peu d'auteurs s'y sont attaqués en dehors d'études marketing très focalisées<sup>17</sup>. Nous avons abordé modestement cette question en questionnant les ménages sur leurs domaines de préoccupation, puis sur les postes constituant des charges impondérables et ceux constituant des marges d'ajustement potentielles ou actuelles.

## Préoccupations énergie

Nous avons différencié l'analyse des préoccupations relatives aux budgets d'énergie non pas selon le degré d'exposition, mais selon le mode d'exposition à la précarité énergétique.

Le tableau ci-après traduit les préoccupations des ménages les plus globalement inscrits dans la précarité énergétique : « **précaires globaux** » et « **précaires frugaux** ».

La première colonne du tableau décrit les éléments cités comme première préoccupation, les colonnes suivantes les secondes et troisièmes préoccupations. On peut ainsi considérer le nombre d'occurrences des préoccupations mais aussi leur position dans la hiérarchie des soucis des ménages.

- La préoccupation « chauffage » intervient 7 fois au premier rang et 18 fois en tout
- La préoccupation « électricité hors chauffage » intervient 6 fois au premier rang et 12 fois en tout
- La préoccupation « eau » intervient 5 fois au premier rang et 10 fois en tout
- La préoccupation « eau chaude » intervient 4 fois au premier rang et 10 fois en tout
- La préoccupation « carburant auto » intervient 1 fois au premier rang et 7 fois en tout

<sup>17</sup> Notons tout de même le remarquable travail de Pierre Volle, Professeur à l'Université Paris Dauphine, « *Les arbitrages budgétaires des consommateurs: bilan critique des connaissances et perspectives de recherche* », DRM – DMSP, UMR CNRS 7088, 2007, 30 pages

Au regard de la taille de notre échantillon, ces indications sont à considérer comme un ordre d'idées de la hiérarchie des préoccupations et non comme une statistique des priorités des ménages.

Préoccupation énergie 1	Préoccupation énergie 2	Préoccupation énergie 3
carburant auto	eau	élec hors chauffage
chauffage	carburant auto	élec hors chauffage
	eau chaude	eau
	élec hors chauffage	élec hors chauffage
eau	carburant auto	carburant auto
	chauffage	eau
	eau chaude	eau chaude
	élec hors chauffage	chauffage
eau chaude	chauffage	élec hors chauffage
	eau	chauffage
	élec hors chauffage	carburant auto
élec hors chauffage	chauffage	chauffage
	carburant auto	chauffage
	eau	eau chaude
	eau chaude	carburant auto

Le tableau suivant traduit les préoccupations des ménages les s'inscrivant dans la précarité en dehors de l'univers de la précarité globale: « **accédants précaires** », « **usages inadaptés** », « **esquivants** » et « **précaires à dominante énergie** »

La première colonne du tableau décrit les éléments cités comme première préoccupation, les colonnes suivantes les secondes et troisièmes préoccupations. On peut ainsi considérer le nombre d'occurrences des préoccupations mais aussi leur position dans la hiérarchie des soucis des ménages.

- La préoccupation « chauffage » intervient 7 fois au premier rang et 15 fois en tout
- La préoccupation « eau » intervient 5 fois au premier rang et 15 fois en tout
- La préoccupation « eau chaude » intervient 4 fois au premier rang et 13 fois en tout
- La préoccupation « électricité hors chauffage » intervient 3 fois au premier rang et 10 fois en tout
- La préoccupation « carburant auto » intervient 1 fois au premier rang et 7 fois en tout

Dans les deux tableaux, on remarque la prépondérance de la préoccupation portant sur le chauffage. Dans les deux cas, on constate que le carburant, s'il est présent dans les préoccupations de notre échantillon, arrive au dernier rang malgré les budgets parfois importants mis en œuvre. La place plus prépondérante de l'eau et de l'eau chaude chez les ménages en situation de précarité énergétique mais non de survie est peut être liée à une perception moins budgétaire des consommations : attention portée à l'eau que l'on voit couler tandis que les ménages en survie, au maximum d'économie sur l'eau, se focaliseraient sur des postes budgétaires plus décisifs ?

Préoccupation énergie 1 ▾	Préoccupation énergie 2 ▾	Préoccupation énergie 3 ▾
carburant auto	chauffage	eau
chauffage	carburant auto	eau
	eau	eau chaude
	eau chaude	eau
	élec hors chauffage	élec hors chauffage
eau	carburant auto	chauffage
	chauffage	élec hors chauffage
	eau chaude	chauffage
	élec hors chauffage	élec hors chauffage
eau chaude	chauffage	carburant auto
	eau	chauffage
	élec hors chauffage	eau
élec hors chauffage	carburant auto	eau chaude
	chauffage	eau
		eau chaude

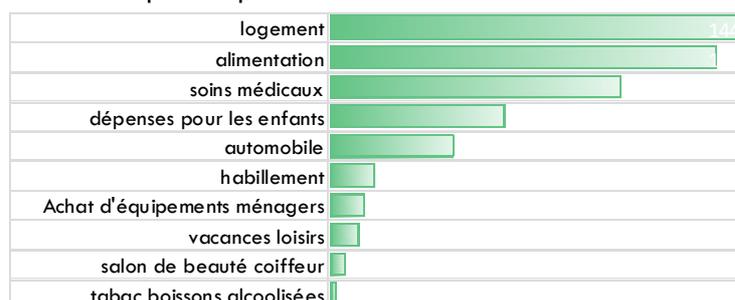
Nous devons également garder à l'esprit l'ambiguïté suivante : certains ménages sont préoccupés par certains postes parce qu'ils n'ont pas le sentiment de les maîtriser, d'autres parce qu'au contraire ils les maîtrisent, mais au prix d'un effort important...

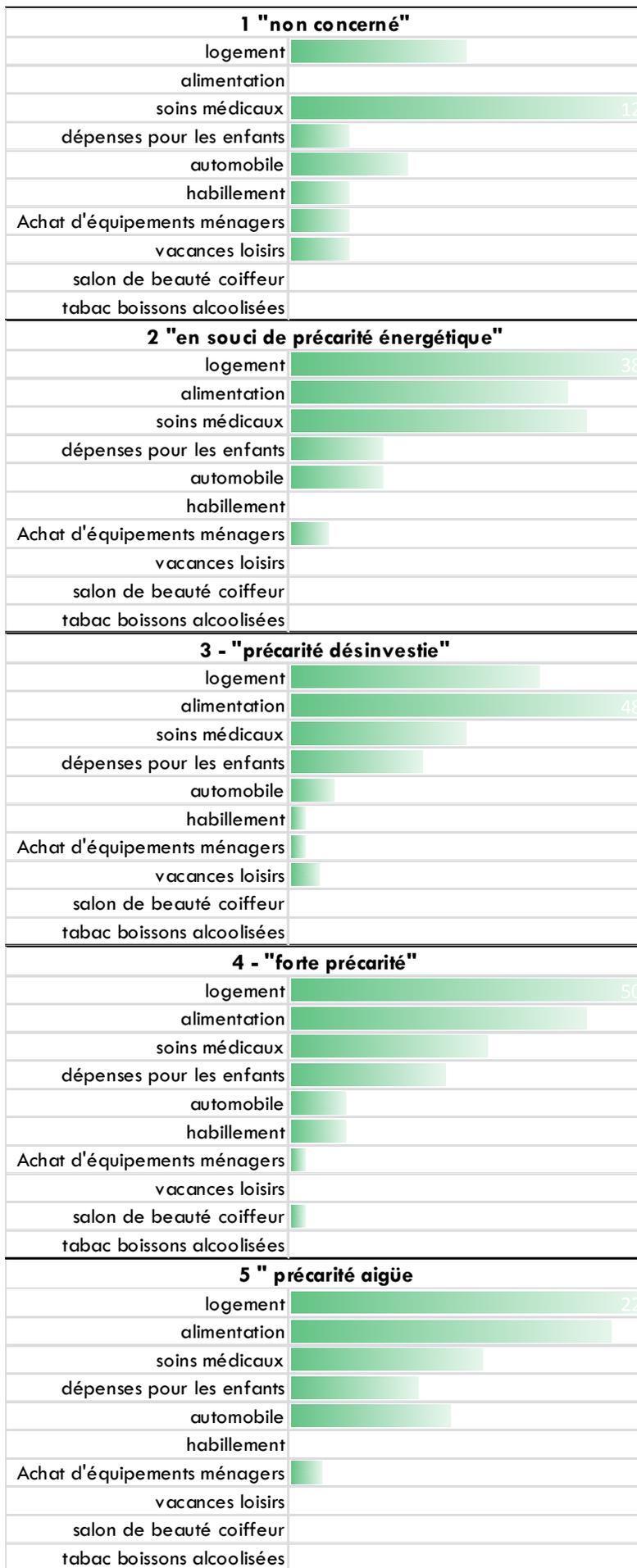
### Préoccupation globales

Nous avons questionné à part sur les préoccupations dans les domaines autres que les énergies. En effet, nous avons conscience du biais lié au fait que venant dans une démarche focalisée sur les énergies, effectuant un diagnostic de performance énergétique du logement, nous aurions une surreprésentation des préoccupations énergétique si nous avions abordé tous les postes budgétaires d'un coup.

La trame de questionnement prévoyant une hiérarchie de trois préoccupations affichée par ménage, nous avons affecté des coefficients aux domaines de préoccupation énoncés pour traduire graphiquement la hiérarchie des préoccupations des ménages. (x3 pour la préoccupation citée en premier, x2 pour la préoccupation citée en second, x1 pour la préoccupation citée en troisième).

Pour l'ensemble des ménages de notre échantillon (sauf non concernés par la précarité énergétique, l'ordre des préoccupations se dessine comme suit :





Voici à présent la même hiérarchie, dissociée selon les différents degrés d'exposition à la précarité énergétique.

Retenons d'abord le souci sur **l'alimentation**, marqueur clé des ménages en précarité énergétique ;

Considérons ensuite le « trio de tête des soucis » : logement, alimentation, soins médicaux, qui correspond bien à la « pyramide des besoins » évoquée plus haut et qui invite à beaucoup d'humilité et incite à ne pas entrer sans préalable dans des approches trop techniques ou des niveaux de contrainte demandés aux ménages trop forts.

On remarquera la place du souci sur **l'automobile** dans les situations de précarité énergétique aigüe.

Plus globalement, on peut émettre l'hypothèse que pour chaque catégorie de ménage, les budgets qui créent le plus de stress sont ceux qui sont incompressibles et dont le règlement ne peut être différé, soit le trio **logement, alimentation, santé**. Les postes budgétaires permettant une modulation sont moins présents dans la hiérarchie des préoccupations.

## Arbitrages énergies

Dans le contexte de tension et de stress que révèlent les hiérarchies des préoccupations des ménages, quelles sont les variables d'ajustement ?

Le tableau ci-dessous récapitule les postes de budget sur lesquels les ménages de chaque degré d'exposition à la précarité énergétique déclarent faire des ajustements...

Postes d'ajustement budgétaire (déclaratif)	Degré d'exposition				
	1	2	3	4	5
chauffage	0	7	7	10	6
carburant auto	1	3	2	5	2
eau	1	1	2	2	1
élec hors chauffage	0	2	2	2	0
eau chaude	2	1	1	0	0

On le voit, le chauffage est le premier mode d'ajustement des en ce qui concerne les budgets d'énergie pour les ménages de notre échantillon concernés par la précarité énergétique. Mais le dialogue, facile avec les ménages qui ont une gestion budgétaire développée, est plus difficile avec ceux qui fonctionnent « au jour le jour ». De fait, en aggloméré ou ménage par ménage, le résultat de la question sur les budgets d'ajustement ne cadre pas avec celui de la question sur les postes que le ménage peut maîtriser.

Ainsi, 10 ménages en situation de forte précarité expliquent que le chauffage est un budget d'ajustement, mais seulement 3 ménages dans cette catégorie expliquent qu'ils maîtrisent ce poste budgétaire... La raison est peut-être simplement que les ménages concernés fonctionnent sur un mode « on-off », à savoir une maîtrise par la coupure et la privation... (d'où une bonne maîtrise de l'eau chaude par exemple).

On peut le comprendre dans la mesure où jusqu'à la facture de gaz ou d'électricité, le ménage ne peut suivre sa consommation **financière** d'énergie que très difficilement.

Le poste que je peux parfaitement maîtriser	Degré d'exposition				
	1	2	3	4	5
chauffage	1	4	3	3	2
carburant auto	0	2	5	1	0
eau	2	4	3	2	2
élec hors chauffage	0	0	1	2	2
eau chaude	1	2	2	4	1

46 non réponses à cette question sur le poste d'énergie que le ménage peut parfaitement maîtriser...

Et si la véritable information n'était pas dans le tableau : 48% des ménages de notre échantillon avouent ne pouvoir maîtriser aucun des postes de consommations énergétique.

Ci-dessous les réponses à la question sur le poste du budget énergie que le ménage estime ne pas pouvoir maîtriser du tout.

Le poste que je ne peux pas du tout maîtriser	Degré d'exposition				
	1	2	3	4	5
chauffage	0	3	6	6	3
carburant auto	1	1	2	5	2
eau	0	0	5	1	0
élec hors chauffage	0	1	0	0	0
eau chaude	1	2	1	0	0

## Arbitrages globaux

Le même ordre de questionnement a été appliqué à l'ensemble du budget, hors énergies.

Le poste que je peux maîtriser	Degré d'exposition				
	1	2	3	4	5
achat d'équipements ménagers	0	1	0	0	0
alimentation	0	1	2	5	2
dépenses pour les enfants	0	2	1	3	0
habillement	0	3	3	1	0
logement	1	1	4	1	3
salon de beauté coiffeur	0	0	1	1	0
soins médicaux	1	0	1	1	2
tabac, boissons alcoolisées	1	0	2	0	1
vacances loisirs	1	0	3	2	0
voiture	0	1	0	0	0
<b>% aucune réponse</b>	<b>20%</b>	<b>57%</b>	<b>26%</b>	<b>50%</b>	<b>38%</b>

La question des soins médicaux est le seul poste qui apparaît imperméable aux tentatives de maîtrise des ménages. Pour les autres postes on voit que l'alimentation est une variable d'ajustement pour les ménages les plus précaires, qui déploient des stratégies incluant le recours aux organismes caritatifs.

Le poste que je ne peux pas maîtriser	Degré d'exposition				
	1	2	3	4	5
achat d'équipements ménagers	0	0	0	1	0
alimentation	1	1	1	0	2
dépenses pour les enfants	0	0	2	2	0
habillement	1	0	0	0	0
logement	0	1	0	5	4
soins médicaux	0	13	10	10	2
tabac, boissons alcoolisées	0	0	0	1	0
vacances loisirs	1	0	1	0	0
voiture	0	1	2	0	4
<b>% aucune réponse</b>	<b>40%</b>	<b>24%</b>	<b>30%</b>	<b>32%</b>	<b>8%</b>

Notre échantillon est trop réduit et le domaine d'investigation trop spécifique pour commenter plus avant ces résultats. On retiendra simplement que la disponibilité des ménages envers des démarches palliatives ou curatives de la précarité énergétique est polluée par des soucis et des efforts d'ajustements dans d'autres domaines, notamment pour les ménages les plus frappés par la précarité énergétique.

Pour aller vers les plus précaires, il faut donc être en capacité d'engager le dialogue, voire des solutions, sur d'autres plans, notamment la question, récurrente, des approvisionnements alimentaires.

D'autre part, la gestion des plus précaire ne se pratiquant pas en régulation, mais en coupure, on doit mesurer que les perspectives d'économies liées aux bons usages voire à des interventions curatives ne sont pas toujours budgétairement moins onéreuses que la non consommation. Le fait de disposer d'une énergie dans de meilleures conditions peut même entraîner des surconsommations, comme des membres de notre équipe ont pu le constater à l'occasion de relogement d'occupants de logements insalubres<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Et comme l'a parfaitement décrit Henri Coing dans « *Rénovation urbaine et changement social : L'îlot n 4 Paris, 13<sup>e</sup>* » Éditions ouvrières Château-Gontier, Impr. de l'Indépendante (1966) 296 pages ASIN: B0014XR9M4

## Moi, les autres, la société

Les ménages rencontrés ont été invités à se situer vis-à-vis des autres ménages, mais aussi au regard du discours médiatique sur les énergies et l'environnement.

### Les charges d'énergie

Ma situation en résumé en ce qui concerne les énergies	degré d'exposition à la précarité énergétique				
	1	2	3	4	5
"j'ai des difficultés pour faire face à mes charges d'énergie"	0	4	10	12	3
"j'ai des difficultés, mais sur d'autres postes de mon budget que l'énergie"	2	4	5	4	4
"je n'ai pas de difficultés budgétaires aujourd'hui"	2	5	5	3	2
"Je ne peux pas faire face à mes charges d'énergie"	0	0	2	2	2
"je pense qu'à l'avenir j'aurai des difficultés pour faire face à mes charges d'énergie"	0	7	1	7	2

Avec un bon taux de réponse, les ménages se situent au regard des charges d'énergie. Les ménages qui s'expriment le plus massivement comme étant en difficulté vis-à-vis de leurs charges d'énergies sont ceux confrontés aux degrés intermédiaires d'exposition à la précarité énergétique. Au-delà (précarité énergétique aiguë, c'est l'inconfort qui replace la précarité énergétique puisque les ménages s'abstiennent de consommer.

La réponse « j'ai des difficultés, mais sur d'autres postes de mon budget que l'énergie », renvoie aux arbitrages des ménages. En situation de pénurie, quel est le processus qui consiste à attribuer la difficulté budgétaire à tel ou tel poste de dépense ?

Rappelons ici la grande diversité géographique, de revenus, de situation, de performance des logements, des ménages de notre échantillon. Pourtant, une écrasante majorité se dit **en difficulté**, ou potentiellement en difficulté, sur le paiement des charges d'énergie.

**Face à cette diversité, la notion de précarité énergétique est opérante, mais est-elle suffisante ?** Ne faudra-t-il pas demain situer les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique pour les orienter vers telle forme de précarité énergétique, vers tel type de public, vers tel type de localisation géographique ?

en résumé en ce qui concerne	degré d'exposition à la précarité énergétique					
	accédant précaire	esquivant	précaire à dominante énergie	précaire frugal	précaire global	usages inadaptés
"j'ai des difficultés pour faire face à mes charges d'énergie"	3	0	3	6	7	10
"j'ai des difficultés, mais sur d'autres postes de mon budget que l'énergie"	3	2	2	3	5	2
"je n'ai pas de difficultés budgétaires aujourd'hui"	3	3	2	5	1	1
"Je ne peux pas faire face à mes charges d'énergie"	0	0	0	0	4	2
"je pense qu'à l'avenir j'aurai des difficultés pour faire face à mes charges d'énergie"	2	1	2	6	4	2

Sur ce tableau, on remarquera que 5 ménages que nous avons classés parmi les « précaires frugaux » déclarent n'avoir « pas de difficultés budgétaires aujourd'hui », en réalité, au prix de fortes difficultés de vie. Rester sur des dispositifs génériques, c'est peut-être demain privilégier certains ménages par rapport à d'autres. A ce titre, le tableau ci-dessus est parlant, avec une majorité de « précaires

Ma situation par rapport à la moyenne	mode de précarité					
	accédant précaire	esquivant	dominante énergie	précaire frugal	précaire global	usages inadaptés
"ma situation vis-à-vis des charges d'énergie est dans la moyenne des ménages"	10	7	7	8	12	4
"ma situation vis-à-vis des charges d'énergie est privilégiée par rapport à la moyenne des ménages"	0	0	0	4	1	0
"Ma situation vis-à-vis des charges d'énergie" est plus difficile que celle de la moyenne des ménages"	1	0	2	7	8	13

frugaux » qui s'estiment dans la moyenne des ménages voire privilégiés...

A contrario, parmi les ménages pour lesquels la source majeure de difficulté identifiée relève des usages inadaptés, le sentiment de rencontrer des difficultés plus importantes que le reste de la population est très fort.

Il est donc tout aussi nécessaire d'écouter ce ressenti que d'y apporter des nuances, avec notamment des chiffres de référence.

## Le discours ambiant

Nous avons offert aux ménages de notre échantillon la possibilité de choisir deux affirmations

Le discours des médias sur l'environnement et les énergies	mode de précarité					
	accédant précaire	esquivant	aire à dominante én	précaire frugal	précaire global	usages inadaptés
"Cela cache les vraies responsabilités et les vrais pollueurs"	6	4	4	7	6	4
"une façon de culpabiliser les gens"	1	0	1	2	3	3
"j'ai trop de sujets de préoccupation pour penser à ça"	1	0	0	1	3	3
"cela m'a permis de faire des économies"	2	1	0	3	2	3
"cela permet de nous informer"	2	1	6	8	8	8
"c'est nécessaire"	4	4	5	11	9	6
"cela m'a fait prendre conscience de ce sujet"	0	0	1	3	3	1
"cela a changé le comportement de mes enfants"	1	1	0	0	3	2

parmi un jeu de sept phrases pour retenir celles qui décrivent le mieux leur point de vue sur le discours médiatique en matière d'énergie et d'environnement.

Une majorité des ménages nous a surpris en apportant à la fois une appréciation positive et une appréciation négative... Ainsi, un tiers des ménages interrogés pense que le discours ambiant « cache les vraies responsabilités et les vrais pollueurs, mais 41% estiment que « c'est nécessaire », et il s'agit bien souvent des mêmes ménages.

Le dialogue établi sur le terrain autour du questionnaire apporte des clés de compréhension :

- Les ménages sont heureux de l'occasion qui leur est donnée de montrer « qu'ils ne sont pas dupes » et qu'ils refusent de porter une responsabilité environnementale qui n'est, techniquement, selon eux, pas la leur ;
- Dans le même temps, ils revendiquent fortement une « préoccupation environnementale » et une « conscience environnementale » qui est à la fois, pour tous, une façon de dire « nous faisons partie de la société » et, pour certains, quelque chose qui correspond à des actes quotidiens, au-delà de la gestion des énergies (tri, habitudes de consommation).

A nos yeux de praticiens de terrain, ce dernier point, conforté par les enseignements de l'opération « j'écogère » (cf. p88), invite à ne pas abandonner trop vite l'argument environnemental en faveur de l'argument budgétaire dans les dispositifs « précarité énergétique » à destination des plus démunis.

## La précarité énergétique

Par un dialogue libre, nous avons invité les ménages de notre échantillon à s'exprimer sur la « précarité énergétique ». D'abord mal à l'aise dans ce type de discussion, inhabituel pour eux avec les ménages enquêtés, les membres de notre équipe se sont pris au jeu et en ont retiré quelques dialogues riches difficiles à retranscrire ici<sup>19</sup>.

On trouvera page suivante une liste de définitions qui nous ont été données, avec en regard le degré d'exposition à la précarité énergétique et le mode de précarité énergétique du ménage.

<sup>19</sup> Voir aussi page 37

Précarité quoi?	Précarité Qui?	Mode de précarité
Manque énergies fossiles	Pas les moyens de se chauffer	3 accédant précaire
	Personnes qui ne peuvent pas se chauffer	4 précaire à dominante énergie
	Gens sans ressources	4 précaire frugal
	Ceux qui ne se chauffent pas par manque de moyens/qui ont perdu ce	4 précaire frugal
	Pas concerné car j'économise sur tout	4 précaire frugal
Pénurie de pétrole	personnes isolées	1
augmentation eau et électricité	Des ménages comme nous qui font des crédits conso pour payer le co	4 usages inadaptés
devoir faire attention à tout	personnes isolées	2 précaire à dominante énergie
Pas de problèmes dans notre pays	Personnes vivant sous les ponts	1
manque de matières premières	gens qui ont froid	2 précaire à dominante énergie
trouver d'autres formes d'énergie		2 accédant précaire
cela touche tout le monde à grande échelle	petites retraites	3 usages inadaptés
chauffage bois et pas d'eau chaude ou au contraire surconsommation	personnes en difficulté sociale, faibles moyens ou choix de la frugalité	3 accédant précaire
problèmes de chauffage	personnes âgées et classe ouvrière	4 précaire global
inefficacité de notre mode de chauffage	personnes âgées avec poêle à éthanol	3 usages inadaptés
cela fait peur car je ne sais pas quoi faire de plus	les gens comme moi, jeunes ou vieux, seuls et sans argent	3 esquivant
Problèmes de revenus	des gens de toutes sortes mais qui n'ont pas de revenus	3 usages inadaptés
augmentation du prix du pétrole et épuisement de la ressource	jeune ménage et personnes isolées avec revenus précaires	4 précaire à dominante énergie
Pas de lumière / Pas de chauffage		4 précaire global
ne pas arriver à se chauffer	ma famille et moi	5 précaire global
	Ne me concerne pas car mon appartement est confortable	1
On paye les fact d'énergie en priorité pour éviter coupures		5 précaire global
pas pouvoir payer ses factures	ceux qui ont des petits revenus	2 précaire global
	mal logés, obligés de mettre chauffage d'appoint/ceux qui ne savent p	2 esquivant
le gaspillage des énergies	ceux qui ont les moyens ne subissent pas la crise et ne font pas attent	3 précaire global
il n'y a plus d'énergie	ceux qui ne peuvent pas faire face à leur consommation	2 précaire frugal
notre quotidien : on se prive de chauffage, on restreint sur l'habillement et les loisirs des enfants		4 précaire global
factures de chauffage impayées/manque d'isolation	moi	4 usages inadaptés
c'est la pauvreté	ménage pauvre	4 précaire frugal
couche d'ozone, réchauffement climatique	ceux qui ne font pas attention	2 usages inadaptés
coupures d'électricité	moi	4 précaire global
maison pas isolée	personnes âgées à petite retraite	3 accédant précaire
les maisons vétustes	personnes âgées	1
pauvreté	ménages avec petites retraites agricoles	5 précaire frugal
ceux qui manquent de quelque chose	personnes âgées en ville	1
la perte d'énergie et de chaleur/maison mal isolée		2 esquivant
plus d'élect du but	ménage à faible revenu	4 précaire frugal
eau	ceux qui sont dans logement vétuste/faible revenu	2 accédant précaire
les factures, les sources d'énergie	les femmes sans revenu, la gestion au jour le jour	2 précaire frugal
petits revenus, restrictions	moi	4 précaire global
ne pas se chauffer comme on voudrait	personnes seules, minima sociaux	5 précaire frugal
manque de chauffage et de chaleur	sans papier SDF	4 précaire global
dépenser beaucoup sans rien pouvoir faire pour diminuer	petits revenus	4 accédant précaire
gaspillage, il y a 20 ans que l'on aurait dû se préoccuper de cela		2 précaire frugal
Baisse de puissance électrique	personnes qui ne peuvent faire face aux factures	3 usages inadaptés
coût des travaux	moi	5 usages inadaptés
les appartements délabrés	ceux qui dépensent trop pour l'énergie	4 précaire global
pas de chauffage, pas d'électricité		4 précaire global
l'énergie qui s'épuise	les plus démunis	2 usages inadaptés
du moment qu'on est logé on ne peut pas parler de précarité	ceux qui sont au chômage avec crédit immobilier	4 précaire global
l'augmentation du coût des énergies	les ménages qui ont peu de moyens	4 précaire global
ceux qui ne peuvent pas faire face à leurs dépenses d'énergie	ceux qui n'ont pas de travail	3 accédant précaire
pas d'électricité, pas d'eau	tout le monde, surtout pays sous développés	3 esquivant
mauvaise isolation et grosses consommations	moi	3 précaire global
les énergies qui pèsent sur le budget	les ménages dont l'emploi n'est pas continu	4 précaire frugal
coupures, compter tout le temps, jongler en permanence	les salariés aussi, de + en + de gens	3 usages inadaptés
augmentation du prix des énergies	ménages modestes et classes moyennes	2 esquivant
la bougie, le poêle à bois	et moi quand j'étais en caravane	3 précaire global
difficulté à payer ses factures	ceux qui ne travaillent pas	2 usages inadaptés
ne plus pouvoir payer l'énergie	Rmistes et chômeurs	4 précaire à dominante énergie
aucune idée	aucune idée	5 précaire global
le pétrole est roi, les moyens pour économiser vraiment sont très c	les plus modestes, les emplois précaires, les petits boulots, les chôme	4 précaire frugal
pauvreté, taudis, misère	je ne suis pas pauvre, je m'en sors, mais j'ai froid	2 précaire frugal
ne comprend pas le sens du mot (portugaise)		4 précaire global
ceux qui sont dans la rue	SDF, familles modestes	2 précaire à dominante énergie
Je ne comprends pas: on ne doit consommer qu'à mesure de ce que l'on a , il faut savoir se contenter de ce que l'on est capable de s'offri	Ceux qui ne peuvent pas se chauffer	2 esquivant
		2 esquivant
les petits sont montrés du doigt alors que les gros font comme avant, on se sent jugés tout le temps		3 accédant précaire
pas de toit, rien à manger		5 accédant précaire
je ne me sens pas concerné		5 précaire frugal
manque d'énergie pour les enfants	concerne tout le monde	3 usages inadaptés
je ne sais pas	nous	4 précaire à dominante énergie
consommer plus que les ressources de la planète/énergie trop ch	ménages sous le seuil de pauvreté/ceux qui veulent investir pour modi	5 précaire frugal
à rien		5 précaire global
logement insalubre	les sans abris	2 précaire frugal
	ceux qui n'ont pas les moyens	3 usages inadaptés

Il faut prendre le temps de consulter ces fragments, ces reflets, pour mesurer les approches très différentes des uns et des autres, qui vont bien au-delà d'un discours simpliste sur la « facture d'énergie ». Une analyse textuelle fait ressortir la singularité des vocables selon les catégories de ménages, que nous avons retranscrits graphiquement en proportionnant la taille des mots au nombre de leurs occurrences :



Précarité énergétique et précaires énergétiques vus par les ménages en situation de précarité énergétique aiguë. Les mots sont simples, concrets, on parle de ce qui manque (« aucune », « rien »). Ci-dessous, à gauche, la précarité énergétique vue par les « précaires globaux » de notre échantillon. A droite, les mots des ménages aux « usages inadaptés ». Les uns parlent « chauffage », les autres « factures »... mais le contexte économique et environnemental est évoqué aussi.





# L'APPORT D'UNE DEMARCHE PARALLELE

---

## J'écogère : autre angle d'approche, autres rencontres

### Des enquêtes ménage aux « réunions Tupperware® »

Dans le cadre du projet de recherche soumis par PratiCité, il était prévu d'identifier des ménages en vue de la réalisation d'entretiens lourds et d'application de la démarche générale du projet par le biais de l'ESH «Ciliopée» et l'association « La Pergola ». En effet, au moment de la réponse à l'appel à projet, ces deux structures travaillaient avec des membres de notre équipe (Denis Caraire, Martine Tisnérat) à l'identification de locataires HLM et maison relais à faibles ressources en vue prendre contact et de développer des actions d'accompagnement.

Par la suite, le projet mené par «Ciliopée » et «la Pergola » (membres du même groupe) s'est structuré et infléchi. Devant la difficulté pratique et déontologique d'identifier des ménages et d'engager un travail individuel sans stigmatiser les ménages ou se cantonner aux « hypermobilisés », le bailleur (3300 logements) a choisi d'instaurer des temps collectifs en petit groupe site par site. Le recrutement des ménages participant à ces temps collectifs reposait sur :

- Des publipostages à l'ensemble des locataires
- Un affichage dans les halls d'immeubles
- Des annonces et comptes rendus dans la revue interne de l'organisme
- Des retours faits à la presse (voir ci-après)
- Le bouche à oreille

Sur ces bases de pur volontariat, 406 personnes ont participé entre octobre 2008 et juin 2010 à l'action baptisée « j'écogère » en prenant part à :

- 28 rencontres d'échange en petit groupe autour des questions de maîtrise énergétique dans le logement (318 participants);
- 3 rencontres d'échange sur le thème du chauffage (65 participants) ;
- 2 rencontres d'échange sur le thème de l'eau (23 participants)
- 4 ateliers avec utilisation d'un banc de démonstration (32 participants déjà présent lors de rencontres antérieures et souhaitant approfondir la réflexion sur les pratiques)

A l'issue de ce cycle, une variante des rencontres « j'écogère » a été menée auprès de collégiens à Marmande et Agen (Lot-et-Garonne) dans le cadre de la semaine du développement durable 2010.

### Repositionnement de notre équipe

Initialement axé sur le repérage en vue d'entretiens au domicile, notre équipe, en lien avec le groupe Ciliopée, s'est attachée à :

- Prendre part à la conception des actions d'animation et d'accompagnement, afin de tester des modalités de travail avec les ménages correspondant à certaines des hypothèses de départ de notre projet de recherche ;
- Prendre part à l'animation des rencontres avec les ménages, à l'écoute des questionnements, des pratiques, et des réactions des personnes, dans le but de découvrir quelques clés de l'approche élargie que nous souhaitons promouvoir.

L'action « j'écogère » n'ayant pas débouché sur du travail individuel, nous n'avons pas eu capacité à en tirer parti pour repérer et enquêter des ménages et des logements. En revanche, elle nous a permis de recueillir de façon ouverte et directe des éléments d'information, d'attente, de questionnement, auprès de plusieurs centaines de ménages modestes locataires en HLM (plus rarement en résidence sociale). Les développements qui suivent tentent une synthèse de cet apport, qui s'est avéré très cohérent avec celui des entretiens + évaluation du logement constituant le cœur de notre démarche.

Il ne serait pas raisonnable de considérer que l'ensemble des ménages rencontrés dans le cadre de « j'éco-gère » sont concernés par la précarité énergétique. En revanche, selon les éléments donnés par le bailleur, 37% des ménages logés disposent de moins de 1000€ nets mensuels.

Par ailleurs, le cantonnement au Lot-et-Garonne de cette action, qui a également à la marge concerné d'autres ménages que les seuls locataires de Ciliopée, n'est pas dénué de pertinence :

- 60% des ménages Lot-et-Garonnais sont non imposables, 15% vivent en dessous du seuil de pauvreté, 43 % du budget 2006 du fonds de solidarité pour le logement étaient consacrés à l'aide au paiement eau et énergies.

## Méthode

L'équipe PratiCité a été partie prenante de la conception des séquences « j'éco-gère », avec deux préoccupations liées au projet de recherche :

- Eviter un schéma « colonial » dans l'accompagnement apporté au ménage (apport de dogme à des ménages en situation d'infériorité par des sachants de la technique ignorants de la précarité, décorticage et exposition de la vie intime –lavage, préparation des aliments, chaud, froid... ) ;
- Favoriser au maximum l'expression spontanée des ménages pour identifier les points d'accroche possibles pour des actions sur le thème de la précarité énergétique, en profitant de l'ouverture liée à des rencontres désintéressées : ni perspective de travaux ni perspective d'aide financière pour les participants.

Pour satisfaire à ces deux préoccupations :

- Le principe de l'échange et de l'interaction a été choisi plutôt que la « réunion d'information » ;
- En phase de conception de l'action, l'ensemble des intervenants s'est soumis à des rencontres pilotes incluant la présentation par chacun aux autres participants de ses factures d'énergie, de ses difficultés, questionnements et actions personnels relatifs à l'énergie ;
- Le bailleur était représenté dans l'intégralité des réunions, pour manifester son écoute aux locataires et être présent en cas d'interpellation sur des points le concernant (performance du bâti, droit locatif, etc.)
- L'ensemble des réunions a adopté le schéma suivant :
  - Tour de table sans préambule invitant chaque participant à faire part de ses attentes, de ses questions, liées aux énergies... mais pas toujours ;
  - Discussion libre autour d'une image en « écorché » d'un logement pour aborder par petites touches la question des énergies (qu'est-ce qui rentre, qui sort, par où, quel comptage, etc.)
  - Tableau interactif rempli par les participants : coûts fixes, coûts liés à la consommation, tarification, quantités, avec un point d'aboutissement sur les éléments maîtrisables ou non - maîtrisables ;
  - Recueil non directif et débat à partir de l'ensemble des gestes d'économie recensés parmi les participants, qui sont notés au tableau.
  - Fin de la séance (à aucun moment il n'est fait un exposé ; en revanche les animateurs rebondissent sur les questions ou les remarques, sans juger : « vous faites ceci... vous pouvez compléter en faisant cela »).

## Apports à notre projet de recherche :

### Les préoccupations spontanées des ménages :

Chaque rencontre débutait par un tour de table des participants leur demandant avec quelles préoccupations et quelles questions en tête ils abordaient la réunion. Le palmarès de ces

préoccupations montre que les questions énergétiques ne peuvent être dissociées des questions de confort, mais également des questions de droit locatif.

### **Le palmarès des préoccupations spontanées (rencontres générales) :**

- **La gestion de l'eau**

- Robinets
- Chasses d'eau
- La perte d'eau le temps qu'elle coule chaude

Ce thème est systématiquement celui qui sert d'entrée en matière quel que soit le profil des participants. Dans l'approche des énergies, l'eau a un rôle à part.

- La réduction des factures
- L'isolation des fenêtres (comment faire ?), l'effet réel des doubles vitrages -2
- La fiabilité des ampoules basse consommation et leur utilisation
- Que faire en tant que locataire en cas de fuite d'eau ?
- Comment expliquer les différences de consommation entre tel et tel logement ?
- L'éclairage extérieur de la résidence se déclenche trop souvent
- Pourquoi n'avons-nous pas de panneaux solaires ?
- Comment mieux utiliser mes convecteurs ?
- Comment mieux isoler mon logement ?
- Je ne m'y retrouve pas dans le tri des déchets
- Est-ce que ce que l'on nous dit est vrai (ampoules basse consommation, bénéfice de l'arrêt des veilles, etc.) ?
- Préoccupations liées à la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La question de l'eau reste au cœur des préoccupations, même si une majorité des ménages identifie bien que le poste budgétaire le plus important est celui du chauffage. Toutes les rencontres incluent un temps de discussion sur les factures et leurs montants. Outre la « visibilité de l'eau qui coule, la question de la ressource en eau mobilise directement les ménages dans une préoccupation environnementale.

**Le palmarès des préoccupations spontanées** (rencontres thème « chauffage » à l'occasion du passage de certaines résidences du chauffage collectif au chauffage individuel)

- Comment utiliser les thermostats ?
- Comment utiliser les radiateurs ?
- Pourquoi mes radiateurs sont ils froids ?
- Pourquoi perd-on autant d'eau avant quelle coule chaude ?
- Modalités de relais entre chaudière et panneaux solaires pour la production d'ECS
- Comment faire fonctionner sa VMC (continu, intermittent, vitesse 1, vitesse 2...)
- Ma facture gaz me paraît très élevée...
- Que faire lorsqu'on n'a pas de thermostat ?
- Comment faire réellement baisser les factures ?
- Comment faire pour éviter les traces noires sur les murs et les rideaux liés à « l'air sale » ?
- A quel moment dois-je baisser le chauffage ?
- A quel moment le programmer en prévision du retour à la maison ?

Concernant les thermostats programmables, la plupart des personnes déclarent en début de réunion ne pas savoir s'en servir et les explications nécessaires sont longues. Les débats sont aussi très animés sur la question des contrats et des changements de fournisseurs d'énergie...

## Les astuces des ménages :

La plupart des ménages rencontrés sont très préoccupés des énergies. Le ressort des réunions « J'écogère » : écouter et valoriser les réflexes, astuces et comportement des un et des autres.

- Premier effet : les bonnes pratiques sont communiquées directement de ménage à ménage, ce qui est plus crédible ;
- Second effet : les bonnes pratiques spontanées sont confrontées, après débat, à leur impact réel (sur la facture, sur le confort de vie), ce qui permet d'introduire d'autres sujets et d'autres pratiques.

L'ensemble des astuces citées par les habitants est au terme de la réunion noté sur un petit 4 pages de compte rendu illustré et diffusé dans la résidence.

Le palmarès des astuces, par occurrence :

- Récupération de l'eau écoulée en attendant l'eau chaude (arrosage)
- Extinction des veilles
- Extinction des lumières en quittant la pièce
- L'utilisation en heures creuses des appareils ménagers
- Douche à la place des bains
- Récupération de l'eau de cuisson pour arroser les plantes
- Fermer les robinets dès que l'on se savonne, brosse les dents, fait la vaisselle...
- Calfeutrage fenêtres et bas de porte
- Limiter le nombre de points lumineux dans le logement (« 1 lumière par pièce suffit »)
- Stop douche (témoignages positifs d'utilisation)
- Une bouteille dans le réservoir de la chasse d'eau
- Utiliser un verre pour se laver les dents
- Des rideaux blancs pour isoler sans perdre de luminosité
- Relever soi-même ses consommations sur les compteurs
- Dépoussiérage de la grille arrière du réfrigérateur
- Baisse du thermostat
- Bouteille d'eau congelée posée devant le ventilateur l'été pour rafraîchir le l'air.
- Feuille de papier toilette sur la paroi de la cuvette des WC : si le papier s'imbibe, la chasse fuit 2
- Minuteurs pour tirer parti des tarifs heures creuses
- Fermer les volets quand la nuit tombe.
- Changer de fournisseur électricité (plusieurs locataires témoignent de leur passage chez Direct Energie avec environ 12€ par mois en moins sur la facture.
- Utiliser des ampoules basse consommation
- Faire la vaisselle dans deux bacs bouchés ou une bassine
- Regarder le compteur d'eau avant de se coucher et au matin : s'il y a eu consommation, il y a fuite.

Nous avons évidemment regroupé sous un même intitulé des comportements économes exprimés de façon diverse par les participants.

On constatera qu'il s'agit globalement d'éco-gestes plutôt vieille école qui ne s'appuient pas sur de la technologie évoluée (pas d'évocation notamment des programmations, qu'il s'agisse de thermostats ou d'appareil, pas d'évocation non plus de l'acquisition d'électroménager plus performant).

Surtout, on s'aperçoit lors des réunions qu'il est difficile d'arrêter la séquence de mise en avant des éco-gestes. Il convient évidemment de relativiser ces gestes : combien d'occupants du logement les pratiquent, sont-ils systématiques ? En fait, les participants entre eux se chargent de cette relativisation.

Enfin, à la question, avez-vous constaté, mesuré, des effets de vos éco gestes, la réponse est très majoritairement « non ». C'est donc le geste qui compte avant tout, et les argumentaires du type « promesse de gain économique » trouvent ici leurs limites...

### Le palmarès des « fausses astuces » :

- Couper le chauffage lorsqu'on aère
- Dérégler la chaudière pour avoir de l'eau à 30° sans la couper d'eau froide

### Les recommandations et thèmes « star » ayant reçu un écho :

Certaines recommandations d'économie rencontrent peu de succès. D'autres ont constitué des points d'accroche. Il est intéressant d'en faire la liste, car ces points permettent de dépasser le sentiment de déjà vu de ménages souvent très bien informés et leur donnent le sentiment d'avoir appris quelque chose d'utile.

Nous avons pu identifier les recommandations et thèmes « star » tout simplement parce que ces thèmes et recommandations sont abordés au fil de la discussion avec les ménages et en fonction de leurs approches, de leurs étonnements. Les recommandations discutées ont donc été différentes à chaque séance.

- Possibilité d'aérer sans couper le chauffage et temps bref nécessaire au renouvellement d'air complet des pièces ; importance de l'aération, litres d'eau quotidiennement rejetés par une famille.
- Différence bain / douche, Pommets de douche économiques, stop douches
- Impact économique des fuites d'eau - Méthode de détection fuite d'eau (relevé compteur au coucher et au lever)
- Cuisson avec couvercle
- Extinction et méthodes d'extinction des veilles -
- Impact économique du choix du bon tarif
- Récupération de la première eau froide qui coule lorsqu'on ouvre la douche ou le robinet d'eau chaude pour arrosage, cuisson, ou lavage des légumes.
- Installation de rideaux aux fenêtres, doublage pour les grandes baies
- Moyennes de consommation (pour se comparer)
- Ne pas faire sécher le linge sur les radiateurs (humidité dégagée)
- Impact économique majeur du réglage du thermostat
- Utiliser des rampes de prises estampillées CE pour éteindre plusieurs appareils à la fois sans risque de surchauffe
- Changer le joint de porte du réfrigérateur ;

### Les particularités liées au public HLM :

Comment mobiliser les ménages en maison relais, qui paient une redevance globale forfaitaire pour les consommations d'énergie ? Réponse, en se projetant sur le futur et le retour à un logement conventionnel. En s'appuyant sur la conscience écologique des ménages, à ne jamais négliger.

La nécessité d'aborder l'ensemble des questions liées au confort du logement, et pas seulement les énergies, les réunions étant à l'initiative du bailleur et les locataires n'hésitant pas à interpeller ce dernier.

La question des heures creuses partage le public : peur de troubles de voisinage liés à l'utilisation d'appareils en heures creuses. Réponse : problème essentiellement pour l'essorage des lave-linges, mais possibilité de les actionner en début d'heures creuses.

De nombreux locataires utilisent des poêles à pétrole / alcool. Ils savent que cela est interdit et le sujet ne vient pas spontanément lors des rencontres à partir du moment où un représentant du bailleur est présent.

### Des actions complémentaires mises en place :

- Distribution de feuilles de relevé de compteur pour permettre aux ménages un relevé mensuel qui sert ensuite de base de travail avec les accompagnants sociaux.
- Distribution de thermomètres
- Distribution de mousseurs robinet

### Les écueils :

La question des coûts fixes et des abonnements. La connaissance de ces coûts est très diverse selon les ménages auxquels on s'adresse. Dans certains cas (eau...), la part de l'abonnement est démobilisatrice (impression de ne pas pouvoir peser complètement sur les frais associés à la consommation d'eau).

Les ménages souhaitent rapporter leurs consommations à un budget mensuel, cela n'est pas toujours simple.

La moyenne d'âge des participants était de 54 ans. De fait, une majorité sont retraités ou préretraités, bien que les rencontres se soient systématiquement tenues hors horaires de travail. L'extension des rencontres à un public scolaire en fin d'action répondait à une préoccupation de diversification des publics. De fait, nous est apparu clairement un effet générationnel dans les comportements liés à l'énergie :

Les personnes âgées couplent des réflexes acquis dans des temps de moindre abondance avec un discours environnemental très présent, sur le thème de « l'héritage » : « quel patrimoine environnemental laissons-nous à nos petits enfants ». Ils ont un rôle de transmission. Ainsi, questionnés dans les collèges sur certains éco gestes, des préadolescents (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>) nous ont répondu qu'ils avaient appris cela « de leurs grands-parents ».

Les personnes âgées constituent également le gros d'un ensemble de ménages « hyper informés » et « hyper vigilants », souscripteurs des options d'abonnement permettant d'avoir des relevés EDF et GDF moins espacés par exemple. Fonctionnant pour partie sur des réflexes, ces ménages sont très critiques sur la conception des résidences des années 1980-1990, dont les murs portés et huisseries sont jugés trop minces, les espaces trop grands pour chauffer, notamment le fameux tandem « salon-cuisine américaine ».

Ce type de ménage constitue un point d'appui, dans les rencontres par le partage d'expérience, mais également en dehors, avec des personnes se proposant d'être des « ambassadeurs » auprès de leurs voisins sur des questions comme la programmation des thermostats.

En contrepoint, pour les personnes de la tranche 30-45 ans, l'ignorance et le désintéressement ne se bornent pas à la maîtrise des énergies : il s'agit plutôt d'un déficit global de maîtrise des techniques de gestion d'un logement, du budget aux énergies en passant par l'entretien et l'ensemble de la consommation. Ceci pose sérieusement la question de l'enseignement généralisé des arts ménagers en milieu scolaire.

## Enseignements pour un accompagnement des ménages :

- S'appuyer sur les préoccupations des ménages sans faire d'induction ;
- Valoriser les échanges autour des pratiques spontanées des ménages même si ces pratiques sont parfois dérisoires ou inattendues ;
- Associer le bailleur aux actions de formation en direction des locataires ;
- **Etre prêt à aborder les questions de confort et les questions de droit locatif, de droit de la consommation** (fournisseurs énergie, choix des abonnements), en même temps que les questions d'énergies, pour éviter le rejet systématique de la charge de la performance énergétique sur le bailleur et la démobilisation;
- Etre prêts à aborder l'ensemble des charges liées au logement (TEOM, charges locatives... et pas seulement les charges d'énergie.
- S'appliquer à soi-même ce que l'on demande au ménage (examen des comportements, connaissance des consommations, des dépenses) : **rien de plus terrible qu'un intervenant en position de « formateur » incapable de donner le montant de sa propre facture d'eau...**

Plus généralement, le schéma de rencontre évoqué plus haut s'est avéré une base valide pour des actions de sensibilisation des ménages respectueuses et efficaces. Des ménages revenant après une rencontre globale à l'occasion d'une rencontre thématique nous ont affirmé avoir tiré profit des séquences, voire pour certains réduits leurs consommation (non vérifié).

## Presse

- Revue Habitat et Société  
n°58 – 15 juin 2010 – article *in* dossier Hlm-habitants : le temps de l'alliance

Quotidien national Les Echos

- 16 avril 2009

Quotidien Régional Sud-Ouest

- 6 avril 2010
- 5 novembre 2009

Quotidien Régional La dépêche du midi

- 8 avril 2010
- 28 novembre 2009
- 20 janvier 2009
- 1<sup>er</sup> avril 2009

Quotidien Local Le Petit Bleu

- 8 avril 2010
- 2 avril 2010
- 28 novembre 2009
- 16 novembre 2009
- 20 janvier 2009

# PORTRAITS

---

## Sept portraits de ménages

### La « fourmi »

#### Paramètres

Madame F. femme seule de 38 ans avec 5 enfants, originaire de la communauté des gens du voyage, habite un logement locatif social T4 de 74m<sup>2</sup>, étiquette E pour la consommation d'énergie, « tout électrique », situé en première couronne de l'agglomération d'Agen, et livré en 1997.

Les revenus de Madame F. s'élevaient à 1429€ mensuels lors de notre enquête (RSA + prestations familiales), soit 238€ par mois et par personne. On comprend qu'au-delà de la performance énergétique du logement, très médiocre, les seuls revenus du ménage entraînent une précarité sur de nombreux plans.

Auparavant, Madame F. habitait en caravane, au bord du canal latéral à la Garonne, à quelque kilomètres du logement actuel. Le père des enfants est resté un voyageur, tandis que Madame F. faisait le choix de la sédentarisation. Le logement actuel est trop petit pour 6 personnes, mais Madame F. l'a choisi pour rester dans un budget à sa portée.

En caravane, Madame F. n'avait pas l'eau. La lessive était faite dans le canal. Chaque geste et chaque consommation devait être mesuré.

#### Constats

Madame F. est dans une activité et un stress incessants. Pour elle, offrir à ses 5 enfants, toujours extrêmement propres, très entourés, des conditions de vie et d'éducation convenables, avec des revenus très faibles, est une activité à plein temps. Cette activité se traduit notamment par le fait de tout compter, en permanence, avec des effets de maîtrise, mais pas forcément de sur économie (ou de sous consommation). Par exemple, la machine à laver tourne sans arrêt, et dans le lotissement HLM, la maison de Madame F. est repérable à la quantité de linge en permanence à sécher dans le jardin. Les enfants ne doivent manquer de rien. Le mot clé est la maîtrise. L'angoisse suprême est l'impayé, impensable car déshonorant.

Pour son logement « tout électrique », Madame F. bénéficie du tarif social de l'électricité. Sa consommation, vérifiée sur factures, s'établit à 10700KWh annuels, soit 1783KWh par personne. Pour information, la consommation théorique DPE est de 18651KWh annuels. Tout en étant importante, en lien avec 6 personnes et l'usage quotidien à grand volume de l'eau chaude électrique et du lave-linge, la consommation énergétique dans ce logement peu performant est donc maîtrisée.

Le premier outil de maîtrise de la consommation électrique est la gestion du chauffage : Madame F. annonce une température de consigne de 20° mais chauffe en réalité autour de 19°. Au premier rayon de soleil, tous les radiateurs sont scrupuleusement arrêtés et les fenêtres ouvertes. Le second outil est le choix du label A+ qui a été fait de façon construite pour les deux appareils électro ménagers les plus sollicités, le réfrigérateur et le lave-linge.

La consommation d'eau est de 200m<sup>3</sup>, soit un volume important, mais maîtrisé au regard de la taille de la famille et de la présence d'adolescents.

#### Précarité et dynamiques

Avec 990€ d'électricité et 663€ d'eau par an, Madame F. n'entre pas dans la définition de la précarité énergétique basée sur les 10% du revenu, bien qu'occupant un logement peu performant malgré sa conception récente.

Pour autant, elle est clairement dans une dynamique de sous consommation de chauffage et de tension et de préoccupation extrême au regard des énergies, tout simplement parce que le revenu par personne du ménage est extrêmement faible.

La stratégie de consommation de Madame F. est extrêmement construite. Son principe est de ne jamais demander d'aide. En revanche, elle est parfois contrainte de demander des paiements échelonnés, qu'elle honore scrupuleusement. L'énergie, et notamment le chauffage, constitue une marge d'ajustement, dans la mesure où la consommation peut être régulée sans risque vital. Une très grande attention est donc portée à sa consommation, mais avec un niveau de stress limité. Le plus gros effort en matière d'énergie est effectué une fois pour toutes : le choix de rester dans un logement trop petit pour limiter les consommations de chauffage (et bien sûr le loyer). Il est intéressant de voir que le sous dimensionnement du logement compense ici sa médiocre performance.

En revanche, la question de l'alimentation préoccupe énormément Madame F.. Le poids de l'alimentation dans son budget est très important et elle panique totalement à l'idée qu'elle puisse être en difficulté pour nourrir convenablement ses enfants. De plus, bien que Madame F. se refuse par principe à toute aide, elle sait que si des facilités peuvent être consenties au titre de l'énergie, l'alimentation se paie cash. La voici donc dans des efforts importants, communs à nombre de nos enquêtés, pour repérer jour à près jour sur les prospectus et les gratuits les promotions sur telle ou telle denrée, et comparer en permanence puis acheter chaque produit là où il est le moins cher (en restant toutefois dans un rayon d'action limité à l'agglomération agenaise).

Voilà qui nous conduit à aborder un domaine de moindre performance de ce ménage « fourmi » hyper gestionnaire : les déplacements. Madame F. qui conduit une Mégane diesel âgée de 13 ans, n'a pas d'idée précise de ses consommations, pour un kilométrage annuel approximatif de 20000. Elle a parfaitement conscience que sa stratégie alimentaire la conduit à des déplacements importants. Par ailleurs, le souci et la priorité accordée à la scolarité de ses enfants l'a conduite à les réinscrire à leur ancienne école (du temps de la caravane), après une expérience mitigée dans l'école la plus proche du domicile. Madame F. dépense donc de l'agent et du carburant pour emmener ses enfants à l'école.

La gestion moins performante du carburant est à comparer à la gestion des ménages se chauffant au pétrole : le stress est moindre qu'avec l'électricité ou le gaz de ville car on paye à l'avance. Aucun risque de mauvaise surprise à l'arrivée de la facture. Madame F. déclare d'ailleurs être très angoissée chaque fois qu'une facture doit arriver, dont le montant est découvert au moment où l'on ne peut plus rien faire. Madame F. ne fait jamais le plein. Elle met de petites quantités d'essence dans son automobile au gré de ses disponibilités. Sa crainte, exprimée est simplement de tomber en panne sèche au moment d'aller chercher les enfants à l'école. Cette gestion attentive, mais au coup par coup des dépenses d'énergies liées aux déplacements à pour conséquence un très faible rayon d'action et une « dépendance à la ville », mais aussi une moins grande rationalité des déplacements, puisque la multiplication des petits déplacements ne se traduira pas a posteriori par une facture redoutée.

Pourtant... le coût annuel plancher des déplacements automobiles du ménages est de 1100€... en se référant à la norme de consommation mixte du constructeur et sur la base, aujourd'hui dépassée, de 1,00€ le litre. Les coûts d'énergie liés aux déplacements, pourtant limités, de Madame F. dépassent ceux liés au logement, tout comme les émissions de gaz à effet de serre.

### Éléments de langage

A l'examen de chaque compartiment de son organisation de vie, Madame F. ne fait pas mystère des difficultés et du stress qu'elle éprouve en permanence. Pour autant, elle ne se situe pas dans un discours de victime ou dans un appel à l'aide. Elle n'est pas candidate à un dispositif de traitement de la précarité.

Pour elle, la précarité énergétique, c'est d'abord « les SDF », ou ne pas disposer de l'énergie majoritaire, en être réduit soit au poêle à bois, la bougie.

Madame F. considère se trouver dans une situation représentative de « la moyenne des ménages », dans la mesure où il existe encore deux échelons au dessous de sa situation, qui est celle d'un ménage parvenant, même avec de grandes difficultés, à honorer seul ses factures :

- Ceux qui ont besoin d'être aidés à chaque facture ou presque ;
- Ceux qui n'ont pas de charge d'énergie car ils n'ont pas de logement.

Evoquer la **précarité énergétique** face à Madame F. pour caractériser sa situation, ce serait balayer le chemin qu'elle a su parcourir depuis la caravane et nier les résultats de son effort de gestion quotidien.

Madame F. est extrêmement positive sur le discours médiatique relatif à la performance énergétique et environnementale. Elle déclare y être sensible et en retenir des enseignements, affiche une préoccupation environnementale et considère cette sensibilisation comme une nécessité.

### Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

Comment prendre en compte des ménages semblables à celui de Madame F. dans des dispositifs publics de réduction de la précarité énergétique ?

Madame F. étant locataire, elle n'a pas de moyen pour imposer à son propriétaire des travaux d'amélioration de la performance énergétique de son logement.

Le point faible de sa performance énergétique est l'automobile. Madame F. et ses enfants disposent de la gratuité des transports en commun. Hormis les déplacements domicile école, le fait générateur des déplacements étant l'alimentation, la mise en place d'épiceries sociales de proximité offrirait un réel appui à Madame F. et aux nombreux ménages « fourmis » de notre échantillon. Mais nous sortons ici du domaine des actions de performance énergétique.

Pourquoi ne pas aider les ménages « fourmis » à gérer leurs énergies avec autant d'attention, mais moins de stress ? L'idée qui nous paraîtrait très pertinente est celle de compteurs d'énergie astucieux : à l'ère des « smartphones », comment se contenter de compteurs d'eau, d'électricité, de gaz aussi abscons pour le client qu'ergonomique pour le fournisseur qui les relève à distance ?

Pour Madame F., un compteur d'eau et d'électricité affichant clairement **en euros**, et en incluant l'abonnement et les taxes, la consommation instantanée, le cumul depuis la dernière facture acquittée, et la comparaison avec la même période l'année précédente serait un réel plus.

Dans le même ordre d'idées un thermostat vraiment ergonomique (avec écran tactile) et compréhensible permettant de piloter visuellement sur un schéma les différentes pièces de la maison, en affichant pour chaque réglage la consommation en Euros estimée pour les 12 prochaines heures, reste une amélioration de base qu'on pourrait attendre à juste titre.

### Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage : **4** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **B** pour la catégorie de précarité (« précaires globaux »)

## Les « victimes »

### Paramètres

La situation de Monsieur et Madame C. est à considérer pour elle-même... mais aussi par comparaison avec la situation de Madame F., exposée juste avant. En effet, **ils sont voisins, et occupent un pavillon en tous points identique**, orienté de la même façon. Il s'agit donc du même logement locatif social T4 de 74m<sup>2</sup>, étiquette E pour la consommation d'énergie, « tout électrique », situé en première couronne de l'agglomération d'Agen, et livré en 1997.

Le couple, sans enfant au foyer âgé de 45 et 48 ans. Le total des revenus mensuels s'établit à 2100€ correspondant au salaire de Monsieur et à un cumul Allocation Adulte handicapé, invalidité et chômage pour Madame.

### Constats

La consommation électrique du ménage s'établit à 9740KWh par an soit 4870Kwh par personne (près de 3 fois la consommation par personne relevée chez Madame F.). La dépense totale annuelle d'électricité du couple n'est donc inférieure que de 57€ à celle de Madame F. et ses 5 enfants. La consommation d'eau annuelle (90m<sup>3</sup>) est logiquement très inférieure à celle observée chez les voisins, mais là encore, la consommation par personne est très supérieure (45m<sup>3</sup> contre 33 chez Madame F.). S'il est logique de faire des économies d'échelle avec le chauffage pour une maison plus peuplée, le décalage quant à la consommation d'eau atteste cette fois-ci d'usages bien différenciés.

Ici encore, on constate que les consommations théoriques correspondant à l'étiquette E, médiocre, ne sont pas atteintes, alors que le ménage n'est pas particulièrement économe.

En particulier, la température de consigne déclarée, mesurée « en permanence » est 23°, mais la température réelle était supérieure lors de notre passage.

De fait, le ménage déclare des difficultés de santé sensibilisant Madame au froid. Mais la température élevée maintenue dans le logement est également justifiée par le ménage au regard des animaux qu'il élève : chien, tortue, et surtout, oiseaux exotiques.

### Dynamiques

Le ménage **se revendique comme étant en situation de précarité énergétique**. Il fait état de grandes difficultés à assumer le paiement de ses factures d'énergie. De fait, il a subi plusieurs fois des coupures d'alimentation dues à des paiements tardifs. Pour autant, les charges électricité + gaz bouteille cuisson + eau atteignent seulement 8,72% du revenu fiscal de référence et 5,5% du revenu global. Invité à se situer au regard des autres ménages, le couple déclare que sa situation au regard des charges d'énergie est selon lui plus difficile que celle de la moyenne des ménages.

Mais outre les difficultés économiques, le couple met également en avant son **inconfort**. Selon lui, l'inconfort thermique du logement est subi en été comme en hiver.

L'ensemble de ces difficultés est attribué au logement lui-même et à sa performance médiocre. Notamment, le ménage explique que les charges de chauffage, d'eau chaude et d'éclairage « ne peuvent pas être maîtrisées », contrairement aux charges d'eau. De fait, les « gestes d'économie » affichés portent plutôt sur l'eau ou sur des domaines hors énergie (habillement, tabac).

Le paiement des factures d'énergie vient clairement après les dépenses de confort dans l'approche du ménage. Une analyse budgétaire plus détaillée fait ressortir des dépenses alimentaires mensuelles de 500€, soit la même dépense que celle de madame F. avec ses 5 enfants.

Le ménage rembourse mensuellement deux crédits consommation pour un total de 170€ mensuels, auquel vient s'ajouter un crédit revolving (« réserve d'argent »), assume un abonnement Canalsat. La

consommation de tabac de Madame s'élève à 230€ par mois au moment de l'entretien, et la consommation de magazines à 60€ mensuels.

Le ménage explique que les charges liées aux déplacements peuvent seulement être maîtrisées à la marge. Il dispose de deux automobiles et une moto. Pour la moto, utilisée par Monsieur, le ménage déclare n'avoir absolument aucune idée des coûts (assurance, carburant). Pour les automobiles, un kilométrage très approximatif n'est obtenu qu'après un questionnement poussé. Les assurances des deux véhicules reviennent au ménage à 890€ par an. La Clio ancienne de Madame parcourt environ 5000km par an contre 25000km pour la Volvo, plus récente, de Monsieur.

Sur la base d'une sous-estimation des coûts, des émissions, et des kilomètres, le ménage dépense annuellement plus de deux fois en carburant ce qu'il dépense en énergies dans le logement, et **émet 5,7 fois plus de gaz à effet de serre avec ses déplacements qu'avec son logement (5,55t contre 0,975t).**

### Eléments de langage

Le ménage se présente comme une victime de la précarité énergétique. Pour Monsieur et Madame C., la précarité énergétique, ce sont « les gens qui ont des difficultés pour payer leurs factures », c'est-à-dire eux-mêmes.

Le discours médiatique sur l'environnement et la maîtrise de l'énergie déclenche des points de vue ambivalents de la part du ménage. Pour lui, ce discours cache les vraies responsabilités et les vrais pollueurs, toutefois, ils admettent une certaine prise de conscience personnelle.

### Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

Ce ménage pose un cas de figure intéressant au regard des dispositifs publics. En termes environnementaux, la difficulté majeure est celle des déplacements.

Au plan économique, s'il s'agit bien d'un ménage aux revenus modestes, fréquemment en difficulté de paiement des énergies et occupant un logement de performance énergétique médiocre, et souffrant du froid l'hiver et de la chaleur l'été... mais les usages sortent clairement d'un cadre conventionnel et la difficulté économique est liée à une hiérarchie des priorités budgétaires très particulière.

Dans le cadre d'une politique de **repérage**, ce type de ménage peut apparaître en début de liste: imaginons un repérage portant sur les logements sociaux de performance inférieure à l'étiquette D et ayant eu des difficultés de paiement. Au premier contact, ce type de ménage entrera dans une logique de plainte en s'estimant en toute sincérité victime de la mauvaise performance de son logement.

Pour autant, des interventions sur le logement lui-même ne régleront pas la question des usages et du surchauffage. Sur le plan économique, les gains éventuellement réalisés par une meilleure performance ne seront pas significatifs par rapport aux autres postes budgétaires du ménage à l'origine de sa tension économique.

Des interventions de type pédagogique seront toujours utiles, mais peu pertinentes économiquement dans la mesure où les gains à attendre de meilleures pratiques sont sans commune mesure avec les gains possibles par une meilleure gestion budgétaire globale.

L'accompagnement budgétaire présente à l'évidence un potentiel d'amélioration de la situation économique important pour ce type de ménage. Toutefois, il ne constitue pas un point d'entrée possible pour le travail avec le ménage. D'où l'intérêt d'un couplage entre une intervention technique (diagnostic thermique, travaux de performance énergétique (point d'accroche) et un accompagnement budgétaire. La question de la performance énergétique du logement peut passer ainsi du statut de bouc émissaire à un statut de point d'entrée pour un travail avec le ménage.

## Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage : **2** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **F** pour la catégorie de précarité (« usages inadaptés»)

## Le « coup de cœur »

### Paramètres

Monsieur et Madame D. sont un jeune couple (32 et 38 ans) avec deux enfants de 8 et 1 an. Ils occupent depuis deux ans un mobil-home implanté sur le terrain de la maison rurale en très mauvais état à 27 minutes de route de la préfecture du département, qu'ils ont entrepris de rénover petit à petit après l'avoir acquise dans le cadre d'un prêt aidé ouvrant droit aux prestations logement. L'état actuel de la maison et l'hébergement en mobil home ne permettent pas de déterminer les étiquettes DPE.

Monsieur et Madame sont salariés, pour un revenu cumulé de 2370€ par mois soit 592€ par personne, en prenant en compte 120€ de prestations familiales.

### Constats

Ce ménage est dans une situation transitoire. Toutefois, il est représentatif des ménages modestes qui ont accédé à la propriété dans des biens anciens à faible valeur vénale (moins de 110K€ en moyenne) à 30 minutes en périphérie des petits centres depuis 2005, date de l'ouverture du PTZ au logement ancien. Ce type d'accession peut virtuellement fabriquer de la précarité énergétique lorsque l'état du bien est dégradé et que le projet du ménage ne permet pas une réhabilitation suffisante.

Le ménage vient d'un appartement de centre-ville T4 performant avec chauffage central et cuisson au gaz de ville. Le projet d'accession à la propriété ne procède pas des difficultés rencontrées dans ce logement mais du rêve d'être chez soi en individuel.

Le couple dépense 1100€ par an d'électricité incluant le chauffage du mobil home, et assure la cuisson avec des bouteilles de gaz sans pouvoir nous préciser sa consommation de gaz. Il consomme 230€ d'eau par an, une partie non précisée étant consommée sur le chantier de rénovation.

Madame et un des enfants, asthmatique, sont très sensibles au froid. Mais le volume confiné du mobil home est facile à chauffer.

Les charges d'énergies, hors gaz, ne représentent que 5% du revenu fiscal du ménage (plus de 11% si on ajoute le carburant lié aux déplacements). Le coût et les émissions annuelles automobile sont importantes pour la seule voiture de Madame, une Renault 21 âgée de 18 ans, avec laquelle elle parcourt 17000km par an incluant ses 54 kilomètres de trajet domicile travail quotidien. Il faudrait y ajouter le véhicule de Monsieur, mais ce dernier, disposant d'un véhicule de société, ne tient pas le compte des kilomètres dans le cadre du budget familial. Il fait, lui aussi, une navette de près d'une heure aller et retour par jour.

Le travail sur le budget s'avère difficile avec ce ménage, en situation de « camping », dont les factures sont éparpillées chez la famille ou les amis, et où la gestion budgétaire est très peu poussée. Seules les charges de carburant pour le véhicule de Madame (conformes à notre calcul théorique), celles de la redevance télé et la cantine des enfants sont connues avec précisions.

### Dynamiques

Le dialogue avec le ménage est l'occasion d'aborder la question des choix énergétiques chez de jeunes accédants à la propriété modestes. En la matière, l'attitude de Monsieur et Madame D. est très similaire à celle d'autres jeunes accédants modestes que nous avons pu interroger, dans le cadre de la présente étude comme dans le cadre d'études de Programmes Locaux de l'Habitat :

Le ménage a quitté un appartement locatif efficace au plan des énergies et situé dans la commune où travaillent Monsieur et Madame, pour partir à 23 kilomètres dans un village dépourvu de service.

Motivation de ce déménagement : la relative aisance financière constatée en appartement, le désir de

devenir propriétaire, la prospection de biens dans l'enveloppe de leurs moyens, et au final, un « coup de cœur ». Plusieurs accédants rencontrés dans le cadre de cette étude mettent en avant le même parcours et les mêmes ressorts.

Le bien acquis par le ménage étant en très mauvais état, la nécessité de le réhabiliter a été prise en considération. Toutefois, le ménage ne s'est pas fixé de vrai calendrier, d'où une situation durable de précarité matérielle pendant plusieurs années en attendant l'achèvement des travaux, menés au jour le jour. Par ailleurs, la réflexion sur le projet de réhabilitation n'intègre que très partiellement la question de la performance énergétique. L'isolation de ce vaste bâtiment a été prévue. Mais la filière de chauffage a été choisie de façon totalement aléatoire : chauffage au fuel « *parce que nous connaissons le Monsieur qui fait les livraisons et qu'il peut passer même en notre absence. C'est important car nous travaillons tous les deux* ». Alors que nous poussons le dialogue plus avant, le ménage, qui réhabilite tout de même depuis deux ans en vivant sur site, n'a pas la moindre idée de la taille de cuve qu'il va choisir, du modèle de chaudière, des modalités de paiement, de la saisonnalité des tarifs, du mode de remplissage. Le ménage est intéressé lorsque nous abordons la question de l'impact économique de ces différents aspects, absolument pas anticipé.

On comprend qu'avec une situation économique et technique de départ pas totalement défavorable, ce ménage peut facilement basculer dans la précarité énergétique : Au plan des conditions physiques de vie si le chantier se prolonge, au plan économique si le projet technique de réhabilitation et les modalités de consommation future de fuel ne sont pas réajustées, et au plan des déplacements si Monsieur devait ne plus disposer à l'avenir d'un véhicule de fonction.

Dans la situation précédente (appartement performant de centre-ville, déplacements réduits), le ménage vivait bien sans compter. Suite à leur « coup de cœur » pour une vieille maison, leur situation technique et économique s'est fragilisée, mais le ménage continue de vivre sans compter.

### Éléments de langage

Le ménage est un des rares que nous avons interrogé à ne pas mettre en avant de préoccupation dans le domaine des énergies. Il trouve sa situation (mobil-home) « assez confortable ». Il explique maîtriser ses dépenses, mais il s'agit d'un des rares ménages à être dans une difficulté pour citer un chiffre quel que soit le poste de dépense.

Le ménage estime que sa situation au regard des charges d'énergie est « dans la moyenne des ménages ». Il tient un discours très positif sur les campagnes en faveur de la réduction des gaz à effet de serre et la maîtrise énergétique (c'est nécessaire, cela permet de nous informer), mais sans qu'une connection soit établie avec sa vie quotidienne.

Le vocable « précarité énergétique » n'évoque absolument rien à ce ménage, qui déclare n'avoir aucune idée de sa signification.

### Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

Ce ménage n'entre pas dans le champ balayé par les dispositifs classiques de lutte contre la précarité énergétique. Pourtant, il s'agit d'un ménage modeste, engagé potentiellement à moyenne échéance dans des dépenses d'énergie importantes du fait de la taille du logement, de la filière énergie choisie, et des déplacements pendulaires automobiles importants de Monsieur et de Madame. Par ailleurs, la réhabilitation en cours est l'occasion d'aller ou pas vers la production d'un logement performant au plan des énergies.

Plus largement, le ménage n'est pas positionné de façon claire vis-à-vis de l'ensemble des enjeux liés à la propriété d'un logement : il ignore le montant de sa taxe foncière, le projet de réhabilitation n'est pas bordé économiquement... Du fait de la faible valeur de départ de l'immeuble, le remboursement d'emprunt est de 700€ mensuels, auxquels il faut soustraire 135€ de prestations logement. Le résiduel

de 565€ apparaît faible s'il est considéré dans l'abstrait, en l'isolant de l'ensemble des autres coûts induits par le logement. Au moindre accroc dans son parcours de vie, le ménage basculera dans la précarité énergétique.

Ce type de ménage est **repérable** dans le cadre de dispositifs simples :

Les ménages modestes accédant avec des prêts aidés sont connus statistiquement par les DREAL et par les établissements bancaires. Il est possible de repérer par croisement des ménages **en potentiel de précarité énergétique** en s'intéressant à un certain seuil de revenu, combiné avec l'acquisition de biens au-dessous d'un certain montant (85K€ par exemple), combiné avec de fortes distances au centre le plus proche (20 kilomètres par exemple) ;

Quelles actions de prévention et d'accompagnement développer ?

On peut imaginer au minimum un accompagnement de type CESF sous l'angle de la « préparation à l'accession ». Une séance de travail peut permettre à un jeune ménage peu préparé à l'accession d'envisager l'ensemble des dimensions du projet y compris les charges d'énergie.

On peut imaginer d'autre part la proposition de préconisations énergie par un(e) technicien(ne), et ce d'autant que les Prêts à Taux Zéro ne sont plus désormais soumis à diagnostic technique préalable.

Enfin, une mesure absolument indispensable pour que l'accession aidée dans l'ancien ne corresponde pas à un accompagnement à la précarité énergétique future est de permettre l'accès aux aides de l'ANAH aux accédants modestes bénéficiant d'un prêt aidé, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

### Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage : **3** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **A** pour la catégorie de précarité (« accédants précaires »)

## Dans la « passoire »

### Paramètres

Monsieur et Madame B. sont de jeunes retraités (70 et 65 ans) qui occupent depuis 25 ans une grande maison individuelle (T6) de 110m<sup>2</sup>, située dans une petite ville de 3400 habitants hors agglomération. Le logement, « tout électrique », construit au tout début des années 1980, est d'une performance énergétique médiocre (étiquette E), accentuée par sa taille importante. Il s'agit d'un logement HLM issu d'une opération « RaPAPLA » (rachat d'un logement en accession aidée PAP par un organisme HM au moyen d'un Prêt Locatif Aidé).

Les revenus du ménage sont ceux d'une petite retraite : un cumul de 1673€ mensuels soit 836,5€ par mois et par personne. Toutefois, nous sommes très en deçà de la grande pauvreté de certains des ménages enquêtés.

### Constats

Le ménage consomme 10356KWh électriques par an soit 5178KWh par personne (à comparer aux 4870KWh du couple « victimes » présenté plus haut), ce qui est important, d'autant que le ménage est plutôt économe. Cette consommation électrique, qui coûte 1280€ par an au ménage (chiffre très proche de la consommation théorique DPE), est complétée par une consommation de bois (10m<sup>3</sup> soit très grossièrement 5000KWh supplémentaires, pour un coût constaté de 450€.

Enfin, le ménage utilise du gaz bouteilles pour la cuisson, pour 150€ par an environ.

Au total, les charges d'énergies (inclus eau) dépassent 11% du revenu fiscal de référence du ménage. En ajoutant les charges d'énergie liées au transport (carburant auto), on atteint près de 19% du RFR.

Si on considère le budget global logement (loyer + charges + taxe d'habitation + énergies hors transport), on arrive à 40,76% du revenu fiscal de référence du ménage... pour un logement locatif social dans un secteur de marché détendu.

La consommation d'eau est de 95m<sup>3</sup>, avec un impact financier de 400€. A ce titre, au gré de nos portraits de ménages, on remarquera l'impact économique des disparités territoriales du prix de l'eau. Ainsi, Madame F. le ménage « fourmi » paie 663€ abonnements et taxes comprises pour une consommation annuelle de 200 m<sup>3</sup>. Avec une tarification similaire, Monsieur et Madame B. paieraient 314€ au lieu de 400€... un gain trois fois plus significatif qu'en coupant l'eau en se brossant les dents (base économie 10m<sup>3</sup>) !

Sans être frugaux comme certains des ménages avec qui nous avons pu nous entretenir, Monsieur et Madame B. sont très économes dans tous les domaines de la vie dans le logement. En revanche, les charges liées aux déplacements ne sont pas négligeables : le couple possède deux véhicules, un Renault Express âgé de 20 ans et une Renault Clio âgée de 8 ans. Avec ces deux véhicules, ils parcourent 28000 kilomètres par an pour un coût de carburant (sous) estimé à 1316 € par an soit 7,76% de leur revenu fiscal de référence, mais également, un impact supérieur à celui de la facture d'électricité, et plus du double de gaz à effet de serre émis.

### Dynamiques

Atteinte d'asthme et de bronchite chronique, Madame B. se dit extrêmement sensible au froid. L'attention portée aux consommations d'eau, de gaz et d'électricité ne va pas jusqu'à la privation. Le ménage explique se contraindre le plus fortement sur l'alimentation (il produit ses propres conserves pour des raisons d'économie), les vacances et les sorties (il s'abstient totalement), et l'habillement.

Le poste d'ajustement principal déclaré est l'alimentation.

Le poste qui paraît le plus difficile de maîtriser pour ce ménage qui manifestement compte tout est celui de l'automobile.

Le passé du ménage pèse sur son rapport au logement : anciens surendettés, ils avaient vu leur prêt et leur logement rachetés par un opérateur de logement social dont ils sont devenus locataires.

Aujourd'hui, avec un comportement très raisonnable vis-à-vis des énergies (nombreux gestes et pratiques économes constatés au domicile), le ménage est pénalisé fortement par la performance énergétique très médiocre de son logement couplée à une surface trop élevée depuis que les enfants sont partis. A ce titre, et bien que devenu locataire, le ménage est emblématique de la génération PAP (prêt aidé à l'accession à la propriété ouvrant droit à l'APL) qui a acquis dans les années 1970-80 des logements très peu performants, aujourd'hui trop grand, avec un impact budgétaire majoré par la hausse des énergies et la réduction des revenus au moment du passage en retraite.

### Eléments de langage

Monsieur et Madame B. estiment qu'ils n'ont pas de difficultés budgétaires et considère sa situation vis-à-vis des charges d'énergie comme étant dans la moyenne des ménages.

Ils tiennent un discours extrêmement positif sur le discours médiatique en matière d'environnement et de maîtrise des charges.

La précarité énergétique, ce sont ceux « qui ne peuvent pas payer les charges de chauffage, les RMIstes, les chômeurs... »

### Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

Ce ménage sensible au froid retirerait un bénéfice de confort et d'économie en cas de réhabilitation du logement (par ailleurs bien orienté avec ses pièces de vie au sud) axée sur la performance énergétique. La question de l'amélioration du bâti est donc un bon angle d'approche.

Plus délicate, la question de la réduction des surfaces. Les financeurs de la réhabilitation sont aujourd'hui généralement réticents à financer des reconfigurations de logement en vue d'en réduire la surface. Pour autant, comme de très nombreux ménages retraités, Monsieur et Madame B. occupe un logement devenu trop grand pour eux, sans toutefois être en situation de le quitter. A l'attachement sentimental s'ajoute les habitudes de vie et un plain-pied confortable.

Sur le plan de l'efficacité énergétique et de l'entretien, la question d'une reconfiguration du logement pour passer d'un T6 de 110m<sup>2</sup> à un T3 de 70m<sup>2</sup> ne peut pas ne pas être considérée avec sérieux.

Sur le plan du repérage, le type de public que représentent Monsieur et Madame B. est relativement simple à identifier, en exploitant pour une part les fichiers des accédants à la propriété en PAP pour les opérations antérieures à 1985 puis en diffusant des questionnaires d'auto-évaluation de la situation d'une part, et d'autre part en considérant les opérations d'acquisition amélioration RaPAPLA et PLA ») effectuées par les opérateurs HLM dans les années 1980 et 1990, qui sont en nombre suffisamment limitées pour pouvoir être investiguées (exemple de l'E.S.H. DomoFrance en Aquitaine, un parc de 25000 logements et moins de 150 unités en acquisition amélioration très sociale).

### Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage : **4** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **D** pour la catégorie de précarité (« précaire à dominante énergie »)

## L'abri de fortune

### Paramètres

Madame F., vit seule dans cette grande maison en très mauvais état depuis 27 ans. A 30 ans, elle a acheté « en campagne » dans un chef-lieu de canton rural à 30 kilomètres de la ville préfecture. L'accession à la propriété s'est faite avec un petit pécule et la maison achetée s'est révélée totalement inhabitable. Ouverte à tous les vents, la grande bâtisse présente de très importants problèmes de gros œuvre. Madame F. explique qu'elle est propriétaire car elle ne peut pas assumer un loyer au vu de la faiblesse mais aussi de l'irrégularité de ses ressources.

Madame F. a dû se résoudre à occuper une sorte d'appentis au flanc de l'immeuble, dont le clos et le couvert ne sont pas assurés. Elle a obturé tant bien que mal les espaces entre les poteaux qui soutiennent cet « avant toit ». Son habitation (étiquette DPE « G » pour les consommations) est classée « abri de fortune » par l'INSEE. Une cotation d'insalubrité fait apparaître une cotation de 0,79 soit une insalubrité particulièrement caractérisée.

Les revenus de Madame F., salariée précaire, sont de 11000€ pour une année, pour un revenu fiscal de référence très faible (7590€).

### Constats

Madame F. a adopté un mode de vie particulièrement frugal, sur le mode de la survie. Son domicile précédent... un bateau, lui a permis de développer les savoir-faire liés à ce mode de vie.

Le logement est pourvu d'une seule prise électrique sur laquelle sont raccordés tous les appareils et éclairages au moyen d'une prise multiple. La production d'eau chaude se répartit entre un mini cumulus (régulièrement déconnecté) pour les douches, et le recours à une bouilloire installée sur le poêle à bois.

La précarité énergétique de Madame F. est à la fois liée au froid, à l'inconfort grave, et au poids économique des énergies.

Ses 283€ annuels de consommation, 102,80€ de bouteilles de gaz pour la cuisson et un poêle à gaz, et 34,70€ de bois pour le chauffage représentent un total énergie de 419,50€, qui pèsent à hauteur de 5,53% de son revenu fiscal de référence. Cet impact très faible alors que les performances du logement sont nulles s'explique par une attention et un stress de tous les instants. Madame F. explique très bien à quel point elle a froid.

La température « de consigne » idéale pour Madame F. est 19°. Elle mesure quotidiennement la température intérieure et extérieure, puis établit des graphiques.

Les dépenses de Madame F. sont limitées au minimum. Son logement est très peu équipé. Les quelques appareils sont de classe A+.

Elle est contrainte de se déplacer pour son travail. Elle utilise pour cela une 205 Peugeot Diesel âgée de 17 ans avec laquelle elle effectue 15000 kilomètres. Une sous-estimation des dépenses de carburant sur une base théorique donne un total de 825€ par an. Selon les comptes de Madame F., sa dépense de carburant est de 50€ par mois soit un peu moins, mais le kilométrage plaide pour une dépense réelle autour de 900€ par an. Sur la base de 825€, on dépasse les 10% du revenu fiscal de référence, soit, en proportion comme en valeur absolue un impact économique égal à plus du double de celui des énergies dans le logement.

### Dynamiques

La préoccupation majeure de Madame F. est l'alimentation. L'ensemble des postes de dépenses sont considérés comme des postes d'ajustement budgétaire, mais selon Madame F., ce sont le poste

alimentation et le poste automobile les plus difficiles à restreindre : possible d'arrêter de se chauffer ou de s'éclairer, mais pas possible de ne plus s'alimenter ou de ne plus aller travailler.

Madame F. a conscience d'être arrivée au bout d'un parcours. La clé de sortie est pour elle la transformation de son abri en logement. A 57 ans, elle se constitue en porteuse de projet.

Son angoisse : l'arrivée d'un hiver froid.

### Éléments de langage

Madame F. établit un constat lucide sur ses difficultés à assumer les charges d'énergie correspondant à un chauffage et un éclairage minimal de son abri. Elle craint l'avenir à la fois économiquement et en termes de survie. Elle situe ses difficultés pour faire face à ses charges d'énergie au-dessus de celles de la moyenne des ménages.

Elle tient un discours ambivalent sur les campagnes médiatiques (utiles et nécessaires, mais qui cachent » les vraies responsabilités).

Elle a réfléchi à la notion de précarité énergétique et tient à nous faire passer son message :

- « La précarité énergétique, c'est d'abord une planète qui n'est pas en capacité de répondre à notre niveau de consommation » ;
- « la précarité énergétique, ce sont des énergies trop chères même lorsque l'on choisit le mode de vie le plus économe possible »
- « la précarité énergétique, c'est lorsque des ménages très pauvres n'ont pas les moyens configurer leur logement et leurs équipements pour aller vers plus d'économie »

Sur ces bases, elle estime que les aides actuelles, sur lesquelles elle dit s'être renseignée, ne ciblent pas les ménages vraiment touchés par la précarité énergétique, mais plutôt des ménages qui consomment de l'énergie.

### Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

La question dépasse la spéculation dans le cas de Madame F. puisque nous l'avons rencontrée à son initiative dans le cadre du projet d'amélioration qu'elle souhaitait porter. Son profil ne posait donc pas de problème de repérage.

Le travail sur ce projet a mis en évidence les éléments suivants :

- Avec moins de 6% de son revenu fiscal de référence consacrés aux énergies dans le logement, la prise en compte de Madame F. dans un dispositif « précarité énergétique » impliquait de se baser sur le poids des consommations théoriques dans le même logement. En effet, la consommation théorique (DPE) correspondait à plus de 3 fois la consommation réelle de Madame F., ce qui donne la mesure de son effort personnel.
- **Au vu de l'hyper frugalité du ménage, une amélioration de la performance du logement apporte du confort et non un bénéfice économique (les consommations théoriques sont réduites de moitié, mais les consommations réelles ne diminueront pas). La réflexion de programmation du projet ne peut se fonder sur les gains d'économie réalisés entre avant et après travaux. A fortiori les économies réalisées après travaux ne peuvent être intégrés dans un calcul prévoyant un retour sur les investissements réalisés.**
- Le potentiel extrêmement limité du ménage a nécessité à la fois un projet d'amélioration réduit à sa plus simple expression et un tour de table financier très travaillé. Ainsi, le projet intégrait l'isolation, le clos et le couvert, l'installation électrique, la création d'une salle de bains, mais pas le revêtement du sol (seulement une chape à la place de la terre battue), et pas d'installation de chauffage : le poêle à bois, peu performant, a été conservé, mais les

évacuations ont été refaites. Intégrer un chauffage et une production d'ECS aurait à la fois grevé le budget de l'opération, mais également le budget de fonctionnement de Madame F.

- A la demande de Madame F., dans un souci à la fois économique et environnemental, les toilettes prévues avec l'aménagement de la salle d'eau sont des toilettes « sèches ».

Le partenariat du dispositif (un Programme d'Intérêt Général expérimental en maîtrise d'ouvrage de l'Agence Nationale de l'Habitat) a dû accepter toutes les dimensions d'un projet fortement atypique au regard de leurs normes et critères. Notamment, l'étiquette consommations après travaux est de « F », ce qui correspond malgré tout à une amélioration très sensible.

Montant des travaux 39100€ aidés à hauteur de 30400€ par 6 financeurs au premier rang desquels l'ANAH et la Fondation Abbé Pierre. Le restant a été apporté par Madame F. à concurrence de 2000€ et par un prêt de 7380.45 € sur 84 mois, mensualité de 93.95€ couverte par l'Allocation Logement Sociale consenti par PROCIVIS Les Prévoyants.

### Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage (avant travaux) : **5** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **E** pour la catégorie de précarité (« précaire frugal »)

## PHOTOS

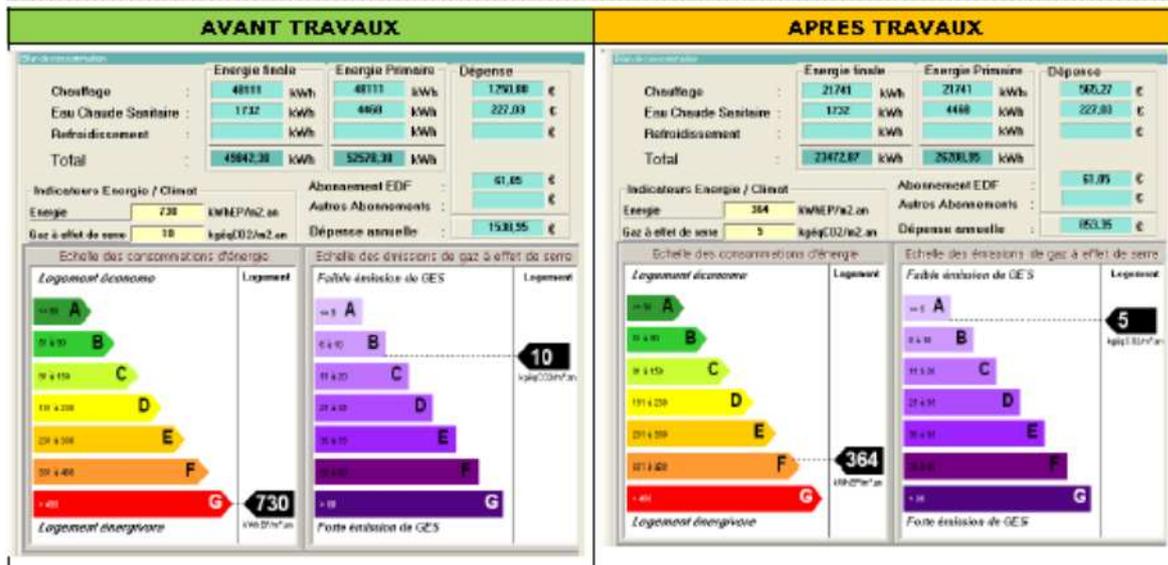


## PRESENTATION ETAT DES LIEUX/PROJET

ETAT DES LIEUX	PROJET DE REHABILITATION
<p>Maison de 72m<sup>2</sup>. Absence de salle d'eau, WC, isolation, chauffage central. Couverture vétuste Fenêtre en mauvais état Installation électrique ancienne et vétuste Sol : terre battue</p>	<p>Création salle d'eau Mise aux normes électricité Isolation comble/murs Menuiseries Installation volets Mise aux normes poêle à bois (conduits) Réfection des sols (chape uniquement).</p>

## EVALUATION ENERGETIQUE

Gain: 50.14%



## CONSOMMATION D'ENERGIE

Type d'énergie	Consommation sur un an (en € et en volume)
Electricité	282,88 €
Eau	109,43 €
Gaz	102,80 €
Bois	34,70 €

## La précarité aiguë

### Paramètres

Monsieur et Madame V, âgés respectivement de 78 et 76 ans, sont des agriculteurs retraités qui habitent (« depuis toujours ») avec leur fils de 53 ans un logement individuel ancien de 60 m<sup>2</sup>. Ce logement correspond à la petite partie « habitable » d'un ensemble de locaux liés à leur exploitation agricole. Il est extrêmement mal configuré (chambre des Parents desservie par chambre du fils) et de performance énergétique nulle (étiquette consommations « G »). Le chauffage est assuré par trois convecteurs et un poêle à bois. Nous sommes dans une commune rurale de 850 habitants, en périphérie d'une agglomération de 55000 habitants.

Les revenus du ménage sont la retraite de Monsieur (680€ par mois, celle de Madame, 280€ par mois, et le salaire du fils (733€ par mois). L'exploitation agricole qui les occupe dégage un revenu négatif puisqu'elle est en déficit depuis plusieurs années.

Le Revenu fiscal de référence total du ménage est de 14 498€ soit 4832€ par an et par personne calculé forfaitairement ne correspondant pas véritablement aux produits réels de l'exploitation.

### Constats

Les consommations d'énergie spécifiques au logement sont difficiles à appréhender dans la mesure où le tank à lait et la trapeuse de l'exploitation agricole sont raccordés à l'installation domestique. La consommation théorique calculée dans le cadre du Diagnostic de Performance énergétique est de 2252€ par an alors que la consommation totale réelle incluant les équipements professionnels est de 2399€ soit 16,55% du revenu fiscal de référence du ménage.

Avec 900€ dépensés par an, le chauffage au bois est un poste très important pour le ménage, sachant que le ménage n'achète qu'une partie du bois qu'il consomme. Cette inefficacité est liée à la fois aux piètres performances du logement et au caractère peu évolué de l'appareil, une cuisinière à bois des années 1950.

La cuisson est assurée par des bouteilles de gaz à concurrence de 152€ par an.

Le poste eau (558€ pour 480 m<sup>3</sup>) est également faussé par un compteur commun avec celui de l'exploitation.

Le ménage utilise deux véhicules, une Volkswagen Golf âgée de 24 ans et une 305 âgée de 27 ans, avec lesquels il parcourt au total 23000km par an, pour un coût de carburant sous estimé à 1426€ par an.

### Dynamiques

Bien plus qu'une préoccupation économique, le ménage est dans une préoccupation globale d'inconfort et de froid ressenti. La température est mesurée très attentivement avec pour objectif de ne pas descendre au-dessous de 19 degrés. Pour obtenir dans les chambres, glaciales, cette température de consigne, la pièce à vivre est surchauffée au moyen de la cuisinière à bois.

Pour le couple âgé, en hiver, passer de cette pièce surchauffée à la salle de bains, qui n'est accessible que par une « galerie » extérieure, est une réelle difficulté. Les parents se déclarent très sensibles au froid, le fils, moins.

### Une frugalité d'habitude plus que de gestion

Le mode de vie du ménage est très frugal, que l'on considère l'équipement du logement, l'habillement, les activités, l'alimentation... Mais contrairement à certains ménages frugaux interrogés, qui comptent chaque euro est exercent une sorte d'hypergestion, la frugalité de la famille V. est « héritée » d'un

mode de vie rural inchangé depuis l'enfance, mais cette frugalité est également évolutive et sélective, dans la mesure où la sensibilité croissante au froid des deux parents âgés entraîne des dépenses très importantes, notamment de bois.

La famille rembourse des crédits à hauteur de 214€ par mois dont une partie sert à assumer les charges de vie courante...

Le ménage est dans un stress très important et apparaît comme perdu et en déprise. L'ensemble des postes de dépense sont considérés comme une marge d'ajustement potentielle sauf les soins médicaux. Le ménage dit avoir fortement réduit ses déplacements, et il ne fait strictement aucune dépense liée aux loisirs. Concernant l'énergie, ce sont les dépenses d'électricité qui préoccupent le plus le ménage, qui vit globalement dans des conditions visibles de misère.

La maladie grave de Madame est une préoccupation constante.

### Éléments de langage

Monsieur et Madame V. admettent des difficultés pour faire face à leurs charges d'énergie, tout en se considérant comme étant dans la moyenne des ménages.

Le discours médiatique sur l'environnement et la maîtrise de l'énergie est pour eux nécessaire.

### Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

A l'entretien, le ménage, serré autour de la cuisinière à bois, donne l'impression de dériver sur un glaçon avec la conviction que tout mouvement brusque dans un sens ou un autre le précipitera à la mer. Le froid et l'inconfort subi, les inquiétudes profondes sur la survie de l'exploitation, déficitaire alors que le fils est encore loin de la retraite, la maladie de la mère plonge nos interlocuteurs dans une hébétude qui ne permet pas, en l'état, d'envisager un projet, quel qu'il soit.

Un projet est bien sûr techniquement envisageable, depuis le remplacement de la cuisinière à bois par un poêle performant jusqu'à la mise au confort complète de la maison. Mais on ne peut construire un tel projet avec un ménage en situation de survie et d'angoisse économique, sans déployer un accompagnement lourd. Avant le partenariat technique, c'est un accompagnement économique et social lourd à la fois sur le plan familial et sur celui de l'exploitation agricole qui doit être mis en place.

### Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage : **5** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **B** pour la catégorie de précarité (« précaire global »)

## Les « dépassés »

### Paramètres

Monsieur et Madame W. occupent un pavillon des années 1960 en périphérie d'une sous-préfecture. A valeur vénale de ce « cube » formé d'un niveau d'habitation sur garage était si faible qu'elle a permis au couple, âgé de 38 et 30 ans et à leurs 3 enfants d'accéder à la propriété avec un prêt à taux zéro pour 630€ par mois (en réalité 415€ APL déduite). Il y avait certes des travaux à réaliser et la performance thermique était mauvaise, mais entre ce T5 individuel avec jardin et le T5 HLM occupé précédemment, le couple n'a pas hésité.

Monsieur travaille « à droite et à gauche », Madame est à la maison, mais même si le revenu fiscal de référence du ménage est faible (12 875€), des prestations familiales significatives viennent le compléter (645,15€ par mois correspondant au complément familial, aux allocations familiales et à l'allocation logement). Ces revenus, combinés à une acquisition vraiment bon marché, ont permis au ménage de réaliser il y a deux ans à leur entrée dans les lieux une série de travaux, portant essentiellement sur l'isolation des combles et des murs périmétriques et le changement des fenêtres. C'est Monsieur qui a réalisé, seul ces travaux, qui placent ce logement peu performant au départ<sup>20</sup> en étiquette C pour les consommations.

Le logement est pourvu d'un chauffage central au fuel.

### Constats

La consommation d'énergie du ménage dans le logement est importante : pour l'année 2008, 2527€ d'électricité et 1850€ de fuel, soit 4377€ au total, soit encore 875€ par personne. A titre de comparaison, la dépense annuelle théorique indiquée par le diagnostic de performance énergétique est de 1203€. Cette dépense n'intègre pas le gaz nécessaire à la cuisson, pour lequel le ménage n'a pu nous donner d'indications.

Il faut certes tenir compte de la présence de 3 enfants, mais la moyenne de notre échantillon se situe à 540€ d'énergie dans le logement par personne et par an. Ici, l'écart à la moyenne est de 335€ par personne, soit 1675€ d'écart avec un ménage similaire (couple + 3 enfants) qui se situerait dans la moyenne de notre échantillon. **Les charges d'énergie du ménage sont égales à 4,4 fois celles de Madame F.** (voir p95), dont la famille est plus nombreuse (6 personnes), et le logement beaucoup moins performant (étiquette « E » consommations).

Notre enquêtrice est frappée par son séjour dans le logement :

Le chauffage est à pleine puissance, alors que plusieurs fenêtres sont ouvertes, de l'eau chaude coule du robinet de la cuisine et de celui de la salle de bains, des appareils électriques sont en marche. A la discussion avec les autres membres de l'équipe, chacun confie avoir rencontré un ou deux ménages de ce type, manifestant une insouciance flagrante de l'ensemble de leurs consommations, avec la même anecdote des robinets d'eau chaude ouverts pendant l'entretien.

### Dynamiques

Le ménage **estime que la question de l'énergie dans le logement est réglée** dans la mesure où des travaux d'isolation ont été effectués à l'entrée dans les lieux. Avec une candeur désarmante, le couple constate ses consommations importantes mais ne voit pas ce qu'il peut faire pour les réduire.

Une discussion s'établit autour du thermostat : le ménage explique qu'il régule à la fois la température du logement et sa consommation de fuel au moyen du thermostat, avec une température de consigne

<sup>20</sup> Mais nous ne disposons pas du DPE avant travaux, ce document n'était pas obligatoire au moment où le ménage a acquis son logement.

de 19°. Mais la température réelle n'est pas vérifiée. Lors de notre visite, le thermostat est effectivement réglé sur 19° mais les radiateurs surchauffent en raison des nombreuses fenêtres ouvertes.

Le ménage explique qu'en raison de l'asthme d'un de leurs enfants, il est à la fois soucieux de chaleur et d'aération. Le poste budgétaire qui préoccupe le plus le jeune couple est celui des soins médicaux.

Le ménage explique que sa préoccupation principale porte sur le budget logement hors énergie et le crédit auto avec lequel il a acheté un véhicule 4x4 d'occasion réservé à des trajets réguliers vers son pays d'origine (le ménage dispose d'un autre véhicule dévolu aux trajets courants).

Il est vrai qu'en additionnant :

- Les charges d'emprunt accession à la propriété  $630 \times 12 = 7650\text{€}$  par an
- Les charges d'emprunt pour l'achat des doubles vitrages  $89\text{€} \times 12 = 1068\text{€}$  par an
  - La taxe d'habitation 256€ par an
  - La taxe foncière 1288€ par an

On arrive à des charges fixes logement de 10 262€ par an auxquelles s'ajoute le crédit auto (2424€ par an). Le ménage se concentre sur le fait d'honorer ces échéances qui fondent son projet de vie : accession à la propriété et véhicule statutaire pour les retours au pays.

Il considère qu'une fois les travaux faits sur le logement, il n'existe aucun moyen de moduler les charges d'énergie, dont les échéances tombent, comme les autres. Le ménage avance également qu'il pourra obtenir des aides si les échéances énergie ne peuvent être assumées, ce qui n'est pas le cas pour les autres charges.

Dans le logement précédent, un T5 HLM tout électrique, les charges d'énergie assumées par le ménage étaient de 1800€ par an hors cuisson gaz bouteille. Le couple ne semble pas mesurer ce que signifie le fait de dépenser aujourd'hui 2,4 fois plus. Il s'en remet à une sorte de fatalité : tant que les ressources de Monsieur et les prestations CAF (645€ mensuels soit 7740€ par an = APL + complément familial + allocations familiales) permettent d'assumer le projet d'accession en individuel, tout va bien.

## Éléments de langage

Le ménage explique qu'il maîtrise son budget logement, mais cela signifie simplement qu'il parvient à ce jour à faire face à ses échéances. Il dit n'avoir pas de difficultés à faire face à ses charges d'énergie, mais avoir des difficultés sur l'ensemble des autres postes budgétaires. Il explique que sa situation vis-à-vis des énergies est dans la moyenne des ménages « parce que son logement est bien isolé ».

Il voit sous un jour très positif les campagnes en faveur des économies d'énergie et explique que cela lui a permis de faire des économies (en isolant le logement).

## Quels dispositifs « précarité énergétique » ?

Ce ménage, qui aujourd'hui ne demande rien et a mis un point d'honneur à sortir du logement social pour affirmer un statut, peut demain se trouver en très grande difficulté, à la moindre fluctuation de revenus de Monsieur.

A l'évidence, les dépenses d'énergie et de logement sont compensées à la fois par une grande frugalité sur d'autres plans (alimentation, habillement) et par un positionnement dans l'économie informelle.

Ce type de ménage est repérable par exploitation des fichiers des accédants à la propriété aidés, notamment sur la base du très faible prix du bien acheté.

Alors qu'on pense immédiatement à une démarche pédagogique sur les usages, Monsieur apparaît plus en demande d'un complément de réhabilitation du logement. De fait, le remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière à condensation et la mise en place d'une VMC hygro B permettraient de ramener la consommation annuelle théorique au m<sup>2</sup> d'énergie primaire de 122KWh à 92...

Il est plus difficile de trouver des points d'accroche pour engager un dialogue sur les usages, et au-delà de la simple négligence, on sent la volonté d'affirmer un usage prodigue des ressources.

### Références

A titre de référence, dans le classement de notre base de données des ménages enquêtés, nous avons noté ce ménage : **3** pour le degré d'exposition à la précarité énergétique - **F** pour la catégorie de précarité (« usages inadaptés »)

# SYNTHESE

---

## Les constats de départ

Les actions institutionnelles menées en direction de la précarité énergétique ciblent souvent les ménages locataires en situation de surconsommation énergétique (impayés d'énergie). Les points d'entrée classique des dispositifs institutionnels mis en œuvre sont l'amélioration de la performance énergie du logement et la pédagogie des usages de l'énergie au domicile.

Dans ce contexte, les ménages en sous consommation d'énergie, en non consommation, les ménages propriétaires et accédants à la propriété restent "en dessous du radar". Par ailleurs, la focalisation sur les dépenses d'énergie liées au logement laisse dans l'ombre la question des ressources et du budget global du ménage, mais également les dépenses d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées aux déplacements du ménage.

## Les objectifs

Fournir un outil de référence et de réflexion à destination des acteurs institutionnels engagés dans des démarches de lutte contre la précarité énergétique en apportant des informations issus de rencontres avec une centaine de ménages et de l'analyse de leur budget, de leur logement, de leur "itinéraire énergie", de leurs déplacements, de leur vécu, et de leur opinion citoyenne sur la précarité énergétique et le discours public sur l'énergie et l'environnement. Plus précisément, l'approche élargie porte sur:

- La prise en compte des spécificités des ménages non consommateurs ou très peu consommateurs dans les dispositifs d'accompagnement
- La prise en compte des spécificités des propriétaires et des ménages accédants à la propriété
- La promotion de l'analyse budgétaire globale du ménage pour mieux situer la place du budget énergie et vérifier si la perspective d'économies d'énergie est un levier
- La mise en évidence qu'en termes budgétaires comme en termes d'émissions de gaz à effet de serre, l'élément le plus déterminant pour la moitié des ménages de notre échantillon est l'automobile et son usage.
- La prise en compte des raisonnements et des attitudes des ménages en situation de précarité pour mieux programmer les actions sur les usages.

## Notre méthode

1/ Constitution d'un échantillon de 100 ménages dans des situations diverses de précarité énergétique, de statut d'occupation, d'âge, de taille, de localisation, sans recherche de représentativité globale, mais dans le souci d'un éventail de réalités;

2/ Réalisation d'entretiens lourds au domicile complétés par une analyse de la performance énergétique de leur logement sur la base d'un DPE

En parallèle, animation d'une série de rencontres auprès de locataires HLM sur le thème des usages de l'énergie dans le logement basées sur l'écoute des pratiques et des questionnements des personnes.

3/ Exploitation statistiques qualitative et quantitative des données recueillies, structuration des informations sous forme d'éclairages, de portraits, élaboration d'un référentiel de l'exposition à la précarité énergétique et d'une typologie des ménages précaires destiné à différencier les actions éventuelles à décliner auprès d'eux.

4/ Formalisation d'un rapport et d'une synthèse à vocation de diffusion large.

## Les résultats

Objectif atteint quant à la description de la complexité et de la variété des situations de précarité énergétique, en donnant la parole à certains ménages que l'on trouve très rarement dans les dispositifs "précarité";

Mise en évidence d'une relation très élastique, voire dans certains cas d'une déconnexion entre la performance énergétique du logement et la situation de précarité énergétique du ménage.

Mise en évidence des effets pervers de certaines approches sociales qui aboutissent à la constitution du logement et de sa performance énergétique comme bouc émissaire de ses difficultés budgétaires globales.

Mise en évidence de l'enjeu prépondérant de l'automobile au plan économique et environnemental pour de nombreux ménages interrogés, qui effectuent des déplacements importants avec des véhicules anciens, gourmands et polluants.

Mise en évidence de l'intérêt de coupler l'accompagnement purement "énergie" à un accompagnement budgétaire lié à la consommation générale, notamment parce que des gains plus importants peuvent être espérés par des démarches comme la renégociation des abonnements. En parallèle, apport d'informations sur la diversité des politiques d'arbitrages (dépenses d'ajustement) suivies par les ménages. On ne s'adresse pas de la même façon à un ménage qui régule son budget en jouant sur les dépenses d'énergie et à un ménage qui régule en jouant sur les frais de santé et d'alimentation.

Mise en évidence du fait que pour les ménages en précarité aiguë, le point d'entrée énergie n'est pas pertinent au regard d'autres points d'entrée (santé, budget, et surtout, alimentation).

Mise en évidence du poids important des éléments de langage, grâce aux approches très diverses des enquêtés de la notion de précarité.

Objectif non atteint quant au suivi sur la durée des ménages enquêtés, qui avait été envisagé au départ.

Difficultés rencontrées au démarrage de la mission pour aller vers des ménages hors dispositifs dans une logique de pure étude avec des personnes non demandeuses (accédants à la propriété, occupants d'habitations de fortune, liées en partie au fait que les intervenants du projet de recherche, des praticiens de terrains, étaient peu à l'aise au départ pour travailler avec les ménages dans une relation de recherche « gratuite », soit écoute et non service direct rendu.

## A retenir

Caractérisation d'une variété de précarités et de précaires, propre à contribuer à la programmation et à l'évaluation des actions de terrains (quels publics touchés, quelles formes de précarité accompagnées);

La forêt des précarités énergie existe à côté de l'arbre FSL énergie.

Dans de nombreux cas, l'accompagnement budgétaire peut s'avérer plus utile que l'apport du thermicien (renégociation des priorités, travail sur les usages, renégociation des contrats). Il est plus facile de gagner 50€ par an sur son abonnement électrique que 35€ en éteignant les veilles... Au-delà, la question du mode de facturation est une clé: pour de nombreux ménages enquêtés, la maîtrise,

c'est payer à l'avance une quantité connue. Plutôt ne pas utiliser l'électricité que d'avoir une surprise à l'arrivée.

L'inégalité des ménages quant au coût de l'eau, avec de gros impacts sur les petits budgets.

La question de l'automobile: dans de nombreux cas étudiés, il est peut-être plus productif de contribuer à traiter la question des déplacements que de contribuer à l'isolation du logement.

La nécessaire valorisation des usages propres aux ménages: à l'opposé d'une approche "coloniale" ou des techniciens sachants expliquent aux ménages comment vivre, des pistes existent pour une formation des ménages précaires par eux même, au regard de la variété et de l'ingéniosité des stratégies mises en œuvres par les plus pauvres.

La question clé du thermostat et de la température de consigne: la mesure de la température du logement reste l'exception. L'ergonomie des thermostats programmable ne permet pas leur utilisation par les personnes.

Le moteur insoupçonné que constitue le souci environnemental des plus démunis: le souci de préserver la planète est souvent un meilleur point d'entrée que les questions d'économie d'énergie, y compris pour des ménages en situation critique.

## Suite envisageable

Formations à destination des concepteurs et maîtres d'œuvres de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique;

Production et diffusion d'un document sur les questions à se poser avant d'entreprendre une action à destination de la précarité énergétique (enseignements de notre recherche sur le repérage, sur le poids relatif du logement, sur les modalités d'entrée en interactions avec les ménages).

## Propositions ?

### Des échanges intergénérationnels pour apprendre la frugalité énergétique

Une ligne de partage claire s'établit entre les ménages qui ont connu des privations importantes et ceux qui comme certains accédant modeste quittent le confort de gestion budgétaire relatif d'un logement conventionné de centre-ville pour se lancer dans l'aventure de la propriété individuelle. Pourquoi ne pas recruter des ménages précaires énergétiques frugaux performants, notamment retraités, pour co animer des sessions pédagogiques ?

### Un préalable d'auto application pour les intervenants précarité énergétique

Les aspects « moraux » sous tendus par le travail avec les ménages sur les questions budgétaires et des usages posent la question de la légitimité et de la crédibilité des intervenants. Pourquoi ne pas imaginer une clause d'auto application pour les intervenants précarité énergétique, qui devraient face à un tiers passer au crible leur budget et leurs pratiques énergétiques afin de se placer en position d'objet de travail technique et social pour mieux se positionner par la suite vis-à-vis des ménages ?

### Un repérage des accédants modestes en précarité énergétique potentielle

Parmi la vague des accédants modestes ayant acquis un logement ancien depuis 2005 avec un prêt à taux zéro, des ménages sont ou seront en difficulté (montage financier incomplet, inconfort non traité,

mais aussi, précarité énergétique. Prévenir la précarité énergétique de ces ménages pourrait contribuer dans le futur à limiter les échecs d'accès avec revente des immeubles concernés.

Le repérage ciblerait les biens anciens acquis à l'extérieur des agglomérations (tributaires automobile) pour un montant inférieur à 90K€.

### Le bénéfice des aides de l'ANAH pour les accédants à la propriété via un PTZ

Prêt aidé, le prêt à taux zéro entraîne l'inéligibilité aux aides de l'ANAH. Le ménage accédant à un bien de qualité médiocre dans l'ancien doit donc financer les travaux dans le cadre de son prêt acquisition, ou rester dans l'inconfort, notamment thermique en auto réhabilitant petit à petit. Le critère de ressources constituant un garde-fou, l'ouverture des aides de l'ANAH aux accédants PTZ gagnerait à être expérimenté au moins localement.

### Des compteurs... d'€uros

Notre travail de recherche nous a mis en présence de ménages « cigales » et de ménages « fourmis »... Avant de faire de chaque cigale une fourmi, il est intéressant de réfléchir aux moyens de faciliter la tâche des fourmis. Aujourd'hui, les consommations d'eau, de gaz, et d'électricités ne sont pas lisibles pour le ménage qui doit : accéder au compteur, relever le chiffre, attendre durant une période, accéder au compteur, relever le chiffre, calculer la différence, traduire la différence en consommations, traduire les consommations en Euros et imputer une cote part d'abonnement... 9 opérations.

En dialoguant avec des ménages fourmis, nous avons rêvé de compteurs :

Totalisant les consommations depuis la dernière facture, en unités de consommation **et en euros**, mais aussi, indiquant la consommation instantanée en Euros, notamment pour les compteurs électriques.

### Mon téléphone... mon thermostat



A l'heure des smartphones, les thermostats sont les derniers survivants des technologies du passé. Imprécis, les thermostats à bilame ne garantissent pas la température affichée en consigne. Au minimum, ils devraient intégrer un thermomètre indiquant la température effective de la pièce où ils sont situés.

Dans le cadre de la démarche « j'écogère », seule 2 personnes sur 406 ont déclaré savoir se servir d'un thermostat programmable. Ces appareils sont des anti modèles d'ergonomie. Il serait particulièrement intéressant pour les ménages de notre échantillon, largement pourvus en thermostat, de disposer d'un appareil affichant la température réelle, mais aussi, la dépense en Euros théorique à 12 heures en fonction de la température programmée, avec une interface de programmation plus intuitive.

### Repenser les circuits alimentaires

Pour les précaires énergétiques les plus exposés de notre échantillon, l'attente n'est plus budgétaire : les ménages sont en quête de soulagement et de répit dans un mode de vie sous tension permanente. Un des éléments majeurs de préoccupation est l'alimentation, qui est un générateur de déplacement pour ces ménages qui cherchent la meilleure offre et covoiturent pour profiter des réductions du jour chez le hard discounter du secteur. Des opérations visant à structurer une offre alimentaire bon marché pour un gisement de ménages précaires (épicerie sociale, potagers partagés, desserte transport en commun de certains discounters...) apporterait un soulagement aux ménages, leur apportant peut être

dans un second temps la disponibilité pour un travail sur les énergies dans le logement qui n'est pas au premier plan de leurs attentes

### **Pas d'accompagnement aux énergies sans regard budgétaire global**

Quelle que soient les formes de l'action de lutte contre la précarité énergétique, son bénéfice pour le ménage peut être dilué dans des inconsistances budgétaires, ou améliorables par une meilleure gestion domestique. Un volet accompagnement budgétaire pourrait plus systématiquement être associés aux actions de lutte contre la précarité énergétique, y compris s'il s'agit d'amélioration de l'habitat. Notre recherche a montré le bénéfice de l'intervention conjointe vers le bâti et vers le ménage.

### **Le poêle à bois : un atout à valoriser**

Mal pris en compte par les logiciels de diagnostics de performance énergétique, le poêle où la cuisinière à bois basique sont un élément d'appui pour de nombreux ménages très précaires de notre échantillon, indépendamment de la performance de leur logement. Il serait intéressant de tester des opérations consistant à doter des ménages précaires de poêles à bois en organisant un approvisionnement social, comme on le voit par exemple dans certaines communes en Béarn.

### **Favoriser cohabitation et colocation**

Notre travail contribue à rappeler un truisme : la sous occupation des logements engendre une contre-performance énergétique (chauffage, éclairage, ECS). Toute opération favorisant la cohabitation, le partage de logement, la colocation constitue pour cette raison une action majeure d'efficacité énergétique en limitant le nombre de foyers de consommation pour un nombre de personnes données.

### **Un tarif social de l'eau**

Nous avons démontré à partir de notre échantillon l'inégalité géographique des coûts de l'eau, mais également l'inégalité liée au poids de l'abonnement et des taxes pour les ménages les plus frugaux. Il est temps de créer un tarif social unique de l'eau et de décoter l'abonnement pour le plus petits consommateurs.

## Confrontation bibliographique

Que nous inspire la recherche présentée ici au regard de textes ou d'articles récents sur le thème de la précarité énergétique ? On trouvera ci-après quelques éléments, comme autant de discussions à engager, de liens à créer.

ADEME ; « Contribution de l'ADEME à ' l'Engagement national contre la précarité énergétique ' », mai 2010, 4p.

---

L'engagement national 2010-2017 a pour principaux objectifs de réhabiliter 300 000 logements de propriétaires occupants modestes en situation de précarité énergétique grâce à :

- Un cadre, la loi Grenelle 2
- Un fonds national (FART) de 1,25 milliard d'Euros hors aides fiscales ;
- Des contrats locaux
- Un observatoire

L'ADEME propose de :

- Expertiser et diffuser les bonnes pratiques ;
- Diffuser des modules de formation auprès des travailleurs sociaux et des modules de sensibilisation auprès d'autres acteurs ;
- Piloter un observatoire national et des études socio-économiques ;
- Appuyer des expérimentations
- Expertiser des outils techniques et financiers.

### Notre démarche peut contribuer à :

- Suggérer des modalités spécifiques pour l'observatoire, notamment concernant le repérage de la précarité énergétique chez les accédants à la propriété modestes
- Apporter des contenus et des logiques pour les formations ADEME autres que des contenus focalisés sur l'appréciation du logement et des consommations énergétiques : analyse budgétaire, « plans déplacements ménage »
- Suggérer des expérimentations (voir propositions en fin de rapport)

Collectif ; « Habitat à vocation sociale : sortir de la précarité énergétique » - Guide élaboré par l'ADEME et la Fondation Abbé Pierre dans le cadre du projet européen FINSH, avril 2010, 48p.

---

Le guide est axé sur la connexion entre rénovation des logements, réduction de la facture énergétique et accompagnement social des habitants.

### Notre démarche peut contribuer à :

- Suggérer des modalités spécifiques pour l'accompagnement social des habitants, et notamment :
  - S'appuyer sur leur propre conscience écologique, souvent sous estimée
  - S'appuyer sur les pratiques spontanées
  - Intégrer une mise en perspective budgétaire
- Préciser l'identification des ménages en précarité énergétique

- Selon le guide, les plus vulnérables sont personnes âgées, personnes sans emploi ou à faibles revenus, célibataires, familles monoparentales, personnes souffrant de maladies de longue durée, de handicaps physiques ou mentaux, et immigrants récents de faible niveau économique. Le second point d'identification est la performance énergétique du logement.
- Notre travail de recherche fournit des repères sur les budgets et les consommations qui peuvent contribuer à mieux cibler le public des actions de lutte contre la précarité énergétique.
- Il confirme que la performance énergétique du bâtiment n'entre en jeu qu'à un second niveau
- Faire un point sur la capacité des habitants à utiliser des outils tels que le thermostat
- Faire un point sur les atouts et les limites des bonnes pratiques spontanées.

### Notre démarche confortée :

- Les actions pour lesquelles les objectifs d'allègement de charges énergie sont exprimés toujours en Euros et pas en KWh (exemple de l'expérimentation ANAH ADIL 26 Cald PACT dans la Drôme.
- Les actions identifiant la question des ressources des ménages comme un élément majeur d'observation (avant la situation du logement) et ciblant le budget logement global du ménage (Crema, Italie SHF1 et ANCI)
- Sur la participation des habitants, le bilan de l'action « j'écogère » est riche d'enseignements.

DEVALIERE Isolde ; « *Etude de faisabilité - Rapport Final Observatoire national de la précarité énergétique* », ADEME CSTB – Laboratoire des Services, Process, et Innovations du CSTB – décembre 2008, 103 p.

DEVALIERE Isolde ; « *Au-delà des impayés d'énergie, comment appréhender la précarité énergétique ?* », Espace populations sociétés [En ligne], 2008/1 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2010. URL : <http://eps.revues.org/index3322.html> , 11 p.

La définition du terme « fuel poverty » (approché en Français par « précarité énergétique » ) retenue par notre équipe rejoint celle du CSTB : « toute personne qui est dans l'incapacité d'assurer une température adaptée dans son logement en raison de faibles revenus et / ou de mauvaises performances énergétiques de son logement est en situation de précarité énergétique » (Building Research Establishment 2004).

Nous partageons l'énoncé de la difficulté à quantifier la précarité énergétique, entre revenu, logement et perception.

L'article restitue les études estimant que les personnes les plus à risques sont les familles monoparentales, les personnes âgées, et les personnes occupant seules leur logement.

- Totalement cohérent avec nos résultats

L'article restitue également des études portant sur les facteurs géographiques (prévalence du rural), techniques (logements anciens) ou revenu (minima sociaux).

- Totalement cohérent avec nos résultats

Isolde Devallière explore la pauvreté sous 4 angles :

- Pauvreté monétaire (revenu en dessous d'un seuil)
- Pauvreté subjective (ménages qui déclarent avoir froid ou ne pas pouvoir se chauffer, etc)
- Pauvreté administrative (ménages éligibles aux dispositifs d'aide)
- Habitat indigne

Elle développe de façon très intéressante les trois premières approches et souligne les limites de la quatrième.

- Nos résultats illustrent pour partie ces travaux.

JAUNEAU, Yves – VANOVERMEIR, Solveig ; « *Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement* » ,division études sociales, INSEE – INSEE Première n°1209 septembre 2008, 4p.

---

L'INSEE établit une corrélation directe entre faibles revenus et inconfort du logement. Cela plaide pour la pertinence d'une approche et d'un repérage d'abord ciblés sur les ménages et leurs revenus plutôt que sur le parc de logements.

10% de ménages qui sont satisfaits alors que le logement est objectivement inconfortable, et 3% de ménages qui sont insatisfaits alors que le logement est objectivement confortable.

- Nos résultats montrent le décalage entre les perceptions des ménages, la gestion des énergies et la réalité de la précarité, avec le risque pour certains ménages de rester « en dessous du radar » des dispositifs de précarité.

Plus de sous-estimation des logements chez les ménages qui n'ont pu accéder à la propriété en individuel.

FOCUS Précarité énergétique – la lettre du réseau Rappel n°4 – 2009

---

« 13% des ménages n'ont pas aujourd'hui les moyens d'être des éco-citoyens » (éditorial par Lapostolet et De Quero.

- Tout en souscrivant à cette appréciation, nous constatons que les ménages de notre échantillon se déclarent pour certains éco-citoyens en affichant un engagement qui ne doit pas être résumé à la performance de leur logement.

## Résumé

Après avoir mobilisé un réseau d'acteurs de terrain à la fois techniques et sociaux, le bureau d'études PratiCité est allé à la rencontre de 95 ménages en situation effective ou potentielle de précarité énergétique, avec des contextes, des statuts et des qualités de logements très variés. Il a évalué leur logement, consulté leurs budgets, et sondé leur ressenti.

De nombreuses institutions ou collectivités souhaitent engager des actions en réponse à la précarité énergétique. Au travers du présent rapport, PratiCité leur offre un regard sur la diversité des situations et des précarités, pour les aider à cibler leur action. L'analyse conjointe des performances des logements, des consommations constatées, des usages et des préoccupations des ménages, constitue une invitation à toujours coupler les approches techniques avec des approches budgétaires et sociales, en étant prêt à s'aventurer hors du seul domaine des énergies dans le logement.

Un éclairage sur l'automobile montre l'impact budgétaire et environnemental des déplacements effectués par des ménages précaires, et le lien entre ces déplacements et une préoccupation forte liée aux dépenses d'alimentation.

Le document décrit la méthode de travail adoptée, présente les informations recueillies, y ajoute les apports d'une action pédagogique menée dans le même temps auprès de 406 locataires, présente des portraits de ménages, puis fait la synthèse des résultats obtenus.

AVERTISSEMENT.....	3
LE PROJET .....	7
IDENTIFICATION DES « MENAGES TEMOINS ».....	13
A LA RENCONTRE DES MENAGES TEMOINS .....	15
STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES.....	26
DEGRE D'EXPOSITION A LA PRECARITE ENERGETIQUE.....	27
TYPE DE PRECARITE ENERGETIQUE .....	29
RESITUER LA PERFORMANCE DU LOGEMENT.....	32
L'APPORT D'UN POSITIONNEMENT SINGULIER.....	35
DES CHOCS QUI NOUS TOUCHENT .....	36
MENAGES.....	41
LOGEMENTS ET FILIERES ENERGETIQUES.....	46
ENERGIE ET DEPLACEMENTS.....	54
ET L'EAU ?.....	60
USAGES.....	64
PERCEPTION.....	72
J'ECOGERE : AUTRE ANGLE D'APPROCHE, AUTRES RENCONTRES.....	87
SEPT PORTRAITS DE MENAGES.....	95
LES CONSTATS DE DEPART.....	116
LES OBJECTIFS.....	116
NOTRE METHODE .....	116
LES RESULTATS.....	117
A RETENIR .....	117
SUITE ENVISAGEABLE.....	118
PROPOSITIONS ?.....	118
CONFRONTATION BIBLIOGRAPHIQUE.....	121
RESUME.....	124



